

Université de Montréal

**Perceptions des femmes exerçant différentes formes
d'activités sexuelles rémunérées hors rue sur leur pratique**

par

Delphine Huard

École de criminologie

Faculté des arts et sciences

Mémoire présenté à la Faculté des études supérieures et postdoctorales

en vue de l'obtention du grade de

Maître es sciences (M. Sc.) en criminologie

Mars 2015

© Delphine Huard, 2015

RÉSUMÉ

La présente recherche rend compte de la perception de leurs activités de huit femmes ayant pratiqué ou pratiquant toujours diverses formes d'activités sexuelles rémunérées dans un contexte hors rue. Les formes d'activités les plus souvent abordées sont la danse nue avec et sans contacts, l'escorte, le massage érotique et le phénomène communément appelé « sugar daddy », soit l'échange des services contre rémunération avec un client en particulier. Deux participantes de l'échantillon ont, parallèlement à leurs pratiques hors rue, exercé dans la rue.

Le terme « pratiques sexuelles rémunérées » a été privilégié afin d'assurer une perspective neutre, c'est-à-dire sans parti pris a priori pour aucune des deux visions préexistantes par rapport au phénomène se situant à deux extrémités de ce que nous percevons plutôt être un continuum, soit la vision abolitionniste voulant que la « prostitution » soit une forme d'exploitation et de violence sexuelle commise principalement à l'égard des femmes, qui devrait être décriminalisée pour les femmes, mais criminalisée pour les clients et les proxénètes, et la vision soutenant que le « travail du sexe » est un choix qui constitue un travail comme un autre et, conséquemment, mérite d'être décriminalisé complètement, et ce, même pour les clients et les proxénètes. Notre approche visait essentiellement à permettre d'aller chercher les visions subjectives des femmes sur leur pratique, point de vue que nous retrouvons peu dans les écrits et les débats sur le sujet.

La cadre théorique qui sous-tend notre analyse est celui de l'intersectionnalité. Les principales sources de discrimination ressorties sont l'âge, le statut socioéconomique, et l'origine ethnique pour une participante. Ces sources augmentent les facteurs de vulnérabilité faisant que les femmes se dirigent vers l'univers des pratiques sexuelles rémunérées, y demeurent ou parfois y retournent après un arrêt, ceci afin d'assurer leur subsistance, la consommation de substances psychoactives ou pour pouvoir rembourser des dettes et/ou se payer certains luxes.

Le but de notre étude est de découvrir et de comprendre la perception des femmes quant à leur expérience associée à la pratique de différentes formes d'activités sexuelles rémunérées hors rue. Il s'agissait plus spécifiquement de décrire, comprendre et analyser la trajectoire ayant conduit les femmes vers la pratique d'activités sexuelles rémunérées; comprendre leurs trajectoires et leurs expériences en fonction des différents types de pratique, plus ou moins intense, plus ou moins variée et plus ou moins étendue dans le temps et, enfin, de situer leur perspective sur le continuum du débat social positionnant la pratique d'activités sexuelles rémunérées comme étant soit une forme d'exploitation ou une forme de travail comme un autre.

Afin d'atteindre ces objectifs, une approche qualitative faite d'entretiens semi-dirigés auprès des femmes a été réalisée. Nous avons ainsi pu situer les perspectives des femmes sur un continuum où plusieurs trouvaient leur place dans des visions plus nuancées de leur réalité, alors que d'autres rejoignaient davantage une des deux visions polarisées. En effet, certaines ont vécu leur expérience essentiellement comme une forme d'exploitation et de violence à leur égard, alors que d'autres en traitent comme un choix et un travail comme un autre.

Mots clés : activités sexuelles rémunérées hors rue, prostitution, exploitation sexuelle, travail du sexe, récits d'expérience, perceptions subjectives

ABSTRACT

This research is an analysis of the perception on their activities of eight women of different age groups who have undertaken or are still practicing various forms of remunerated sexual activities in an indoor context. Most common forms of remunerated sexual activities addressed by women in the study include nude dancing with and without contacts, escort services, massage parlours and the phenomenon commonly known as "sugar daddy", when women exchange services for remuneration with a particular client. Even though street prostitution was not specifically addressed in the study, two female participants in the sample practiced both indoor and outdoor activities.

The term "remunerated sexual activities" has been chosen to ensure a neutral perspective. We wanted to focus on an unbiased approach that encompasses both common views on prostitution, on one hand, the one that is known to be the abolitionist vision, which maintains that prostitution is a form of exploitation and of sexual violence committed primarily against women, and in that sense, it should be decriminalized for women but criminalize customers and pimps. On the other hand, the "pro sex work" vision, arguing that "sex work" is a choice and it is a job like any other, deserves to be decriminalized completely, even for customers and pimps. Our approach was used essentially to get the subjective visions, that might be more nuanced than what we hear in the writings and debates on the subject, a way of giving a voice to those women we do not hear a lot about.

The theoretical framework that underlies our analysis is the intersection of discriminations. The main sources of discrimination that emerged in our sample were those of age, social and economic status and ethnicity, for one person. Those sources of vulnerabilities increased the probabilities for women to go toward those practices, to stay in it and to return after a break, sometimes to meet their basic needs, to be able to pay for drugs or to reimburse some debts and/or afford luxury.

The aim of the study is to discover and understand the perception of women regarding their experience in various forms of indoor remunerated sexual activities. To achieve this, we describe, understand and analyze the path that led women into engaging in remunerated sexual activities; identify and understand their journey and experiences based on their type of practice, more or less intense, more or less varied and more or less extended in time, of remunerated sexual activities and finally, place their perspective on the continuum of the social debate surrounding the phenomenon, whether it is more a way to exploit women versus a form of work like any other or somewhere in between, where we could locate the perspectives of women on a continuum where many of them found their way into more nuanced visions of their reality.

A qualitative methodology was used where semi-structured interviews were conducted. It allows to discover nuanced perspectives among them, and for others, to validate their perspective among the polarized visions we often hear in the actual debates and studies, meaning some of them situate their realities more in a form of sexual exploitation and others in a common form of work.

Key words: remunerated sexual activities in an indoor context, prostitution, sexual exploitation, sex work, personal experiences, subjective perceptions

REMERCIEMENTS

Étant moi-même issue d'un milieu féministe, un CALACS (Centre d'aide et de lutte contre les agressions à caractère sexuel), qui prône davantage l'abolition de la prostitution que sa décriminalisation, il était difficile de demeurer entièrement neutre à travers cette étude, tout en demeurant congruente avec moi-même et mes propres valeurs. Ce fût un réel défi en tant qu'intervenante, en tant que chercheuse, ainsi qu'en tant que personne de réaliser cette recherche qui m'a confrontée à maintes reprises et m'a fait évoluer à travers tout ce processus.

Je tiens à remercier plus précisément certaines personnes et organisations sans qui la réalisation de cette recherche n'aurait pu être possible.

Tout d'abord, un remerciement particulier à toutes les participantes, qui ont osé prendre la parole sur un sujet qui les a touchées directement à un moment ou l'autre de leur vie; à mes collègues du CALACS Coup de Cœur; le CALACS La Chrysalide; le Regroupement québécois des CALACS; LA CLES (Concertation des luttes contre l'exploitation sexuelle); Nathalie Latour; Nathalie Lachance, et finalement ma directrice, Marie-Marthe Cousineau et mon superviseur clinique, Yvon Girard.

TABLE DES MATIÈRES

RÉSUMÉ	i
ABSTRACT	ii
REMERCIEMENTS	iii
TABLE DES MATIÈRES	iv
INTRODUCTION	1
CHAPITRE I : RECENSION D'ÉCRITS	5
1.1 Définitions du phénomène	5
1.2 Différentes formes d'activités sexuelles rémunérées	7
1.3 Évolution du phénomène et de son cadre juridique	11
1.4 Différents courants de pensée	16
1.4.1 <i>Prohibitionnisme, abolitionnisme et néo-abolitionnisme</i>	16
1.4.2 <i>La décriminalisation</i>	19
1.4.3 <i>La légalisation</i>	21
1.4.4 <i>Consensus entre les courants de pensée</i>	22
1.5 Les perceptions des femmes	22
1.6 Lacunes dans les recherches actuelles et pertinence sociale de l'étude	26
1.7 Cadre théorique : l'intersectionnalité	29
CHAPITRE 2 : MÉTHODOLOGIE	34
2.2 Choix de l'entrevue semi-dirigée, fiche signalétique et thèmes d'entrevue	36
2.3 Source des données	40
2.4 L'échantillon	41
2.5 Stratégie analytique	43
2.5.1 <i>Retranscription des notes et verbatim</i>	43
2.5.2 <i>Analyse verticale et transversale des données</i>	43
2.6 Considérations éthiques	43
2.7 Limites de l'étude	44
2.8 Intérêt de l'étude	45

CHAPITRE 3 : ANALYSE DES RÉSULTATS	47
3.1 La pratique	47
3.1.1 L'évolution des pratiques au fil du temps	47
3.1.1.1 <i>Modification des formes</i>	48
3.1.1.2 <i>Gradation</i>	50
3.1.1.3 <i>Variation dans la fréquence et l'intensité</i>	52
3.1.1.4 <i>Transformation en fonction du contexte historique</i>	54
3.1.2 Des facteurs qui influencent la « qualité » des pratiques	56
3.1.2.1 <i>L'historique scolaire et occupationnel</i>	56
3.1.2.2 <i>L'attrait physique</i>	58
3.1.2.3 <i>Les relations avec les clients</i>	59
3.1.2.4 <i>Les relations avec les autres filles du milieu</i>	61
3.1.2.5 <i>Les pratiques indépendantes et celles « sous influence »</i>	62
3.1.2.6 <i>La présence de violence</i>	64
3.2 Les motivations justifiant les pratiques sexuelles rémunérées	66
3.2.1 Des motivations extrinsèques.....	66
3.2.1.1 <i>L'argent</i>	66
3.2.1.2 <i>Une dépendance à l'alcool, aux drogues ou au jeu</i>	68
3.2.2 Des motivations intrinsèques.....	70
3.2.2.1 <i>Le plaisir et l'attrait pour la sexualité et les hommes</i>	70
3.2.2.2 <i>La recherche d'estime de soi</i>	71
3.2.2.3 <i>Une quête d'amour</i>	72
3.2.2.4 <i>La recherche de pouvoir</i>	73
3.3 Des facteurs menant à la pratique et perpétuant la pratique d'activités sexuelles rémunérées	75
3.3.1 Des facteurs familiaux	75
3.3.1.1 <i>Abus sexuels intrafamiliaux</i>	75
3.3.1.2 <i>Violence physique</i>	77
3.3.1.3 <i>Abus de pouvoir, négligence, abandon, abus émotionnels, abus psychologiques</i>	78
3.3.1.3.1 <i>Relation avec la mère</i>	78
3.3.1.3.2 <i>Relation avec le père</i>	80
3.3.2 Des facteurs relationnels.....	81
3.3.2.1 <i>Les rapports avec les hommes</i>	81
3.3.2.2 <i>Agressions sexuelles extrafamiliales et violence à l'âge adulte</i>	82

3.4	Des impacts négatifs	82
3.4.1	Des impacts psychologiques et émotionnels	83
3.4.2	Des conséquences physiques	84
3.4.2.1	<i>I.T.S.S., grossesses non désirées et autres problèmes de santé</i>	84
3.4.2.2	<i>Rapport au corps</i>	85
3.4.3	Sexualité	86
3.4.4	Des impacts sociaux et relationnels	88
3.4.4.1	<i>Réseau social extérieur</i>	88
3.4.4.2	<i>Perpétuation des dynamiques familiales dysfonctionnelles</i>	88
3.4.4.3	<i>Judiciarisation</i>	90
3.5	Des facteurs menant à l'arrêt des pratiques	91
3.5.1	La recherche d'intégrité	91
3.5.2	Le risque de se faire prendre	93
3.5.3	L'influence des enfants	93
3.5.4	L'influence d'une relation amoureuse	94
3.6	Perspectives d'avenir quant aux pratiques	96
3.7	Perception générale des pratiques en lien avec le continuum sur le débat social	97
3.7.1	Des perceptions se situant vers le discours « travail du sexe »	98
3.7.2	Des perceptions s'apparentant au discours sur « l'exploitation et la violence sexuelles »	98
3.7.3	D'autres perceptions se trouvant dans les nuances	99
	CONCLUSION	113
	RÉFÉRENCES	117
	ANNEXE I : Fiche signalétique	vii
	ANNEXE II : Grille d'entrevue	viii
	ANNEXE III : FORMULAIRE DE CONSENTEMENT	x

INTRODUCTION

La prostitution ou le travail du sexe, dépendant de la perspective qui sous-tend son analyse, est un phénomène qui existe au sein des sociétés du monde entier depuis la nuit des temps, a-t-on l'habitude de soutenir. L'adage ne veut-il pas qu'il s'agisse du « plus vieux métier du monde » ? Encore une fois, la réponse à cette question dépend de la perception que l'on a du phénomène, car, pour certains, il représente non pas le plus vieux métier, mais la « plus vieille forme d'exploitation du monde ». Le fait que nulle part la prostitution ne soit traitée comme une entreprise semblable aux autres reflète essentiellement la complexité du débat qui sous-tend son analyse (Cool, 2004). De ce fait, aucune enquête ne recense ses « travailleurs », ses « consommateurs », ni ne calcule son « chiffre d'affaires », comme dans d'autres secteurs d'activités économiques.

Ainsi, malgré une certaine reconnaissance de la pérennité de la pratique de la prostitution, il reste toutefois difficile, encore aujourd'hui, d'en mesurer l'étendue. Une récente étude menée par la Concertation des luttes contre l'exploitation sexuelle (CLES, 2014) visant à dresser le portrait de l'industrie du sexe au Québec, a pu recenser 420 milieux de pratique dans la région de Montréal, dont 74,7 % qui sont des salons de massage, et 218 milieux dans les autres régions du Québec, dont la majorité est constituée de bars de danseuses. Toujours selon la CLES, la question des lieux où se trouve l'industrie du sexe est toujours au cœur de l'actualité alors que toute une facette de celle-ci demeure invisible dans l'espace public vu Internet et les médias sociaux, qui ne feraient que multiplier son ampleur. Cela laisse supposer que la recension des milieux réalisée par la CLES ne constitue que la pointe de l'iceberg.

Le fait qu'il soit si difficile d'en mesurer l'étendue tient tant à l'illégalité des conditions qui entourent sa pratique, à son caractère clandestin conséquent, qu'à la multitude de ses formes et leur constante évolution. Les données que l'on détient en matière d'arrestation reflètent davantage les tendances d'application de la loi et non la diversité des contextes dans lesquels elle s'exerce (Cool, 2004). Aussi, plusieurs milieux ouvrent et ferment leurs portes, se déplacent à différents endroits, changent de dénomination, au gré des contraintes qu'ils rencontrent (CLES, 2014). La multitude de ses formes s'est également transformée et complexifiée au courant des dernières années, entre autres, avec l'avènement des nouvelles technologies et la mondialisation des marchés, faisant qu'il est désormais difficile de dresser des frontières précises autour du phénomène. En somme, le résultat est que peu de données fiables existent sur son ampleur (Plamondon, 2002).

La constante évolution du phénomène exige que des études soient fréquemment réalisées dans le temps afin que son analyse demeure centrée sur la réalité actuelle. En outre, même après les nombreuses décennies où on a étudié le phénomène sous différents angles, il en résulte que peu de données existent pour en dresser un portrait réaliste et, ainsi, pouvoir se prononcer sur la façon adéquate de le traiter socialement. Le fait qu'on ne trouve pas de consensus quant à la façon dont il faudrait encadrer la pratique de ces activités ajoute à sa complexité. La confusion par rapport à la législation qui entoure le phénomène reflète bien la confusion sociale de la population à son égard. Nous verrons comment les positions souvent clivées qui orientent la définition même que l'on donne au phénomène ainsi que la façon dont on définit ses formes, alimentent la confusion entourant la vision des pratiques sexuelles rémunérées, et des personnes qui y participent.

Il faut bien être conscient que le choix des termes n'est pas neutre lorsqu'il s'agit du sujet à l'étude. Parler de prostitution, d'exploitation sexuelle ou de travail du sexe teinte nécessairement le propos. Aux fins du présent mémoire, le terme « activités sexuelles rémunérées » sera celui principalement utilisé lorsque nous référerons aux perceptions des femmes quant à leur expérience, ceci afin de ne pas orienter d'emblée la collecte de données et l'analyse que l'on en fera. Certains auteurs ont adopté des termes similaires dans des recherches précédentes, tels « relations sexuelles impliquant une compensation » (Tabet, 1987) et « commerce ou vente de services sexuels » (Parent, 1994), évoquant les mêmes raisons. Autrement, les recherches déjà menées tendent à adopter d'entrée de jeu une perspective particulière, ayant pour effet de teinter par la suite la constitution de l'échantillon rencontré et, par le fait même, les résultats obtenus, comme nous le verrons dans la recension des écrits.

Le débat constant que soulève la prostitution est à la fois historique, juridique et social et date de plusieurs décennies. Le mouvement féministe, ayant pris de l'ampleur durant les années 1970, a grandement orienté les discussions à son égard et est à l'origine même des prises de positions opposées prônant sa disparition d'un côté ou sa plus grande reconnaissance de l'autre (Nengeh Mensah, 2006). Poser les questions suivantes suscite inévitablement la controverse qui est au cœur de ce débat : est-ce que la prostitution est un métier comme un autre ou plutôt une forme d'exploitation des femmes ? Une simple activité qui génère des revenus ou une forme de violence envers les femmes ? Une occupation librement choisie ou une forme contemporaine d'esclavage à enrayer ? (Plamondon, 2002).

Ces questionnements se posent depuis longtemps sans qu'on ait été capable d'y trouver une réponse définitive. L'avis du Conseil du statut de la femme (2012) reconnaît que deux positions continuent toujours de s'affronter dans les écrits, tout comme dans la population générale, les médias et chez les décideurs. Or, peut-être cette polarité ne tient-elle pas compte de la complexité des perceptions qu'en ont les femmes qui sont les principales concernées. Il y a tellement de facettes à cette réalité, soutiennent Nengeh Mensah (2006) et Frank (2007), que de vouloir faire cadrer la situation des femmes, qui en sont les principales protagonistes, dans un seul moule se révèle inévitablement réducteur.

Pratiquement toutes les études sur le phénomène ont été réalisées en utilisant le cadre théorique de l'analyse féministe comme trame de fond, ce qui a essentiellement orienté les thèmes explorés, principalement sur la question de l'égalité des genres en s'intéressant moins à la dimension des inégalités structurelles. Dans le cadre de ce débat, peu de place est laissée pour entendre des discours non clivés, plus nuancés. C'est justement cette complexité que nous voulons appréhender, en adoptant une posture idéologique que nous tenterons le plus possible de faire neutre, et en s'intéressant à l'histoire des femmes qui s'adonnent ou se sont déjà adonnées à des activités sexuelles rémunérées, de leur propre point de vue.

Dans un premier chapitre, nous dresserons un état de la situation du phénomène à l'étude en présentant une recension des écrits présentant différentes définitions du phénomène, différentes formes d'activités sexuelles rémunérées, l'évolution du phénomène et du cadre juridique qui l'entoure, ainsi que des différents courants de pensée qui en traitent. Nous discuterons ensuite des lacunes que l'on trouve dans les recherches actuelles et de la pertinence sociale de l'objet d'étude, pour en venir à préciser la question de recherche et le cadre théorique à partir duquel nous l'aborderons, à savoir l'intersectionnalité.

Le second chapitre présente la méthodologie qui a soutenu notre étude, en précisant l'objectif principal et les objectifs spécifiques poursuivis, la pertinence de recourir à des entrevues semi-dirigées auprès de femmes pratiquant ou ayant pratiqué des activités sexuelles hors rue pour y répondre, les thèmes d'entrevue abordés, les principales caractéristiques de l'échantillon, la stratégie analytique constituée d'analyses verticales et transversales des données et, enfin, les limites de l'étude.

Le troisième chapitre présente l'analyse des résultats de la collecte et l'analyse des témoignages recueillis auprès des femmes pratiquant ou ayant pratiqué des activités sexuelles hors rue. Ces résultats sont regroupés en sept sections, chacune subdivisée en plusieurs sous-sections. Il y est d'abord question de la pratique, considérant la chronologie de celle-ci ainsi que divers facteurs identifiés par les femmes comme ayant une influence sur la qualité de celle-ci. La seconde section traite des motivations à se livrer à des activités sexuelles rémunérées, en distinguant les différentes sources de motivations intrinsèques ou extrinsèques aux participantes les menant, les maintenant ou les retournant vers ce type de pratique. La troisième section aborde les facteurs familiaux, interpersonnels et relationnels ayant conduit à la pratique d'activités sexuelles rémunérées par les femmes interrogées. La quatrième section décrit les impacts des pratiques sexuelles rémunérées dans la vie des femmes, tels qu'elles les conçoivent, qu'il s'agisse d'impacts psychologiques, émotionnels, physiques, sexuels, sociaux ou relationnels. La cinquième section identifie différents facteurs susceptibles d'avoir influencé l'arrêt des pratiques, le cas échéant. La sixième section traite quant à elle des perspectives d'avenir qu'entrevoient pour elles les participantes à l'étude. La dernière section aborde finalement la perception générale des femmes rencontrées quant aux pratiques sexuelles rémunérées en tentant de situer le point de vue exprimé par chacune sur le continuum du débat social qui l'entoure.

Dans le quatrième chapitre, nous discutons des résultats obtenus en les confrontant à ceux trouvés dans la recension des écrits, alors qu'en conclusion nous envisageons des pistes d'action permettant de respecter la vision des femmes sur leurs pratiques.

CHAPITRE I : RECENSION D'ÉCRITS

Dans ce chapitre, nous visons à cerner le phénomène à l'étude en recensant les différentes définitions, parfois très différentes les unes des autres, qu'en ont faites les auteurs au fil du temps. Nous présentons ensuite les différentes formes d'activités sexuelles rémunérées hors rue traitées dans les écrits jusqu'à maintenant. Nous nous attardons par la suite à décrire l'évolution du phénomène, les aspects juridiques qui encadrent la pratique, ainsi que les différents courants de pensée qui l'ont teinté et qui le teintent toujours, qu'il soit question de prohibitionnisme, d'abolitionnisme ou de néo-abolitionnisme, qu'on soutienne sa décriminalisation ou sa légalisation. Les divergences de même que les éléments qui font consensus au sein de ces courants sont abordés. Une attention est portée aux lacunes dans les recherches actuelles et, par le fait même, à la pertinence sociale de la présente étude. Enfin, le cadre théorique intersectionnel qui sous-tend notre analyse des diverses réalités vécues par les femmes rencontrées est décrit.

1.1 Définitions du phénomène

Quoique les formes d'activités sexuelles rémunérées aient pu varier et se complexifier au fil du temps, entre autres avec l'arrivée des nouvelles technologies de communication et la mondialisation des marchés, la définition de base de la prostitution demeure essentiellement la même. En effet, même si, dans le Code criminel canadien, la prostitution n'apparaît pas en tant que telle, et donc n'y est pas définie, différentes décisions rendues par la Cour suprême du Canada en donnent une définition qui se lit comme étant : « l'offre par une personne de services sexuels en échange de paiement par une autre » (Réseau juridique canadien VIH/sida, 2006). Cette base de définition semble faire consensus, peu importe la vision que l'on a du phénomène. Il est important de préciser qu'il paraît aussi y avoir consensus sur le fait que le « paiement » peut se faire de différentes façons, sous forme d'argent, mais également sous forme de drogues, alcool, nourriture, logement ou de tous autres biens matériels (Lowman, 2001).

Au-delà de sa définition juridique, qui se caractérise essentiellement par la notion de l'offre d'un service contre une rémunération quelconque, la définition sociale du phénomène varie toutefois selon la vision que l'on en a, complexifiant d'autant son analyse. Le terme « prostitution » lui-même ne fait pas consensus, il donne lieu à deux définitions distinctes (Nengeh Mensah, 2006).

La première définition se centre sur la notion d'exploitation sexuelle alors que la deuxième l'envisage comme une forme de travail. La vision prônant son abolition définit la prostitution comme étant une forme d'exploitation et de violence principalement commise envers les femmes et les enfants ainsi qu'un problème social grave causant des préjudices aux personnes qui la pratiquent de même qu'à l'ensemble de la société (Comité sur la violence faite aux femmes, 1999 ; Ekberg, 2005). De leur côté, les tenants de la vision « pro travail du sexe », et revendiquant sa pleine reconnaissance en tant que telle, n'utilisent habituellement pas le terme « prostitution », et définissent le « travail du sexe » comme étant une activité se déroulant entre adultes consentants où il y a échange d'argent ou de biens contre service(s) sexuel(s), précisant que ce travail peut prendre plusieurs formes (Comité sur la violence faite aux femmes, 1999). À l'époque de l'Antiquité, la prostitution était également définie comme le fait de livrer son corps aux plaisirs sexuels pour de l'argent et constituait un métier dans plusieurs pays d'Europe (Plamondon, 2002). Cette vision de la prostitution comme étant une forme de travail a donc cours depuis longtemps.

Il faut retenir qu'au-delà de la période historique, différentes cultures à une même époque ont pu définir le terme « prostitution » de façon fort différente (Parent, 1993). La définition que l'on en donne aujourd'hui pourrait donc fluctuer non seulement au fil du temps, mais pourrait différer d'un pays à l'autre ou encore selon les groupes sociaux interpellés. Parent (1993) révèle toutefois un élément qui fait consensus quant à la définition que l'on donne au phénomène, soit qu'il renvoie majoritairement à des services sexuels offerts par des femmes à des hommes. Il paraît aussi assez consensuel de qualifier socialement la « prostitution » comme étant faite de pratiques qui vont à l'encontre des normes de conduites sexuelles acceptées dans une société donnée, ce qui explique pourquoi elle se trouve constamment au cœur d'un débat qu'il est difficile de résoudre. Nous verrons ultérieurement comment certaines formes de « prostitution » sont plus tolérées socialement, par exemple la danse nue ou exotique, n'étant même pas toujours directement identifiées comme étant de la « prostitution » même si elles cadrent avec la définition juridique.

Il est donc important de retenir que la définition que l'on associe au terme « prostitution » n'est pas neutre, le sens qu'elle induit dépend des termes que l'on choisit d'utiliser pour en parler. Il est possible, en effet, seulement à partir des termes utilisés pour parler de la pratique d'activités sexuelles rémunérées, d'avoir un bon aperçu de la vision de l'auteur en question.

1.2 Différentes formes d'activités sexuelles rémunérées

La pratique d'activités sexuelles rémunérées peut prendre une multitude de formes, formes qui se sont encore diversifiées au cours des dernières années avec l'avènement et l'expansion des nouvelles technologies de communication, principalement Internet, et le phénomène associé de la mondialisation. La typologie des formes de prostitution pratiquées au Québec produite par Gendron et Hankins (1995) ainsi que la recension des différentes formes exercées au Québec élaborée par Guibault (2002) montrent que celles-ci sont très variées, allant de la prostitution de rue, à la prostitution en studio de massage ou en agence d'escorte. Il existerait également une hiérarchie à travers ces formes, la prostitution de rue se situant au bas de l'échelle, principalement en lien avec les nombreux risques qui y sont associés et les endroits précaires où elle se pratique. La prostitution en agences d'escorte se situerait quant à elle au sommet de cette hiérarchie, entre autres en raison de ses tarifs plus élevés et des lieux plus distingués où elle se pratique (Gendron et Hankins, 1995; Plamondon, 2002). De plus, les habiletés sociales de même que les critères physiques requis ne seraient pas les mêmes pour l'industrie de rue et celle hors rue, influençant la place plus élevée des formes hors rue dans la hiérarchie du fait qu'elles exigent des femmes qui s'y adonnent des caractéristiques physiques directement associées aux standards de beauté valorisés socialement (Weitzer, 2000).

Dans les recherches antérieures, c'est souvent à la prostitution de rue, forme la plus visible, que les chercheurs se sont intéressés, créant une généralisation des résultats à toutes les autres formes que celle-ci peut prendre (Thiboutot, 1994). Au Québec, de 5 à 20% de la prostitution se pratiquerait dans la rue, mais ses principaux lieux de pratique se situeraient ailleurs (CLES, 2013). Bien qu'il existe plusieurs facettes de la prostitution, la loi canadienne s'est davantage intéressée à légiférer la prostitution de rue qui avait un impact direct sur la collectivité, étant donné son caractère plus visible (Cool, 2004). Les écrits des années 1980 et 1990 traitant de la prostitution ont donc principalement été axés sur la prostitution de rue, peu d'attention étant consacrée aux formes hors rue qui soulèvent moins, voire dans certains cas pas du tout, la désapprobation publique (Weitzer, 1999). Il est clair que la prostitution hors rue, aussi appelée « indoor prostitution », n'est pas une priorité pour les chercheurs et les législateurs et même le public en général, et qu'il y a une plus grande tolérance à son égard puisque 95% de toutes les accusations criminelles sont liées à la communication avec une autre personne se déroulant dans un lieu public, revêtant conséquemment une plus grande visibilité la rendant plus dérangeante. Les arrestations, toujours plus élevées pour cette forme publique d'activités sexuelles rémunérées, créeraient un effet de surreprésentation alors même que les activités hors rue seraient en pleine expansion (Cool, 2004). Les personnes œuvrant dans la prostitution hors rue paraissent ainsi, en quelque sorte, protégées contre les poursuites judiciaires vu le faible intérêt juridique et social porté à leur égard (Lowman, 2001).

Selon Raphael et Shapiro (2004a), la question de la violence dans la prostitution de rue a fait l'objet de plusieurs études, mais la violence dans un contexte hors rue est un champ qui a été peu exploré, ce qui rend difficile de tirer des conclusions objectives quant à cet aspect. C'est pourquoi nous nous intéresserons ici uniquement aux formes qui se pratiquent hors rue, considérant les nombreuses recherches qui se sont préalablement consacrées à l'étude du phénomène dans la rue. Les recherches sur le phénomène hors rue sont plus récentes, donc beaucoup moins nombreuses, et compte tenu de la multitude des formes qu'il peut prendre, plusieurs aspects l'entourant restent à approfondir (Réseau juridique canadien VIH/sida, 2006). La prostitution a donc pris la forme d'une double réalité, s'exerçant sur deux paliers distincts, soit celle dans la rue versus celle hors rue. Une nouvelle réalité a également vu le jour depuis les dernières années, liée à Internet. On pourrait donc soutenir qu'une troisième réalité existe désormais, où non seulement un plus grand nombre d'activités sexuelles rémunérées se déroulent à l'extérieur de la rue, mais également sans contact direct entre les personnes impliquées lorsqu'Internet est le moyen privilégié de réaliser ces activités.

Le profil des personnes se livrant à des pratiques sexuelles rémunérées hors rue de même que les réalités auxquelles elles font face dans leurs pratiques divergeraient grandement d'un contexte à l'autre (Weitzer, 1999; Cool, 2004). Ces différences considérables justifient encore la nécessité de se consacrer davantage à l'étude du phénomène dans un contexte hors rue afin de pouvoir tirer des conclusions réalistes, basées sur les expériences des personnes qui font partie de cet univers méconnu.

Les principales formes d'activités sexuelles rémunérées hors rue qui rejoignent plus spécifiquement les femmes se diviseraient en six catégories impliquant chacune des lieux spécifiques où elles sont pratiquées (Gendron et Hankins, 1995). La première est celle de la prostitution dans les bars, les « clubs » et les hôtels non spécialisés. Diverses pratiques peuvent avoir lieu dans ces endroits qui n'ont pas pour principale occupation ce type d'activités, mais où celles-ci ont tout de même lieu fréquemment. La prostitution dans les bars et les clubs spécialisés aussi communément appelés clubs érotiques est une forme semblable, mais pratiquée dans des lieux exclusivement réservés à cet effet. Les personnes qui pratiquent ces activités sont généralement des danseuses nues et le spectre des pratiques exercées varie tant selon la personne qui les dispense en réponse aux demandes des clients qu'en fonction du lieu où elles se déroulent. Ces lieux peuvent être des isolements, des chambres et des établissements adjacents aux bars ou aux « clubs » en question.

Les agences d'escortes, d'hôtesse ou de rencontres présentent une variété de pratiques aussi exercées dans différents lieux sous contrat. La durée du « contrat » avec le client peut s'échelonner de quelques heures à quelques jours, ce qui est particulier à ce type de pratique. L'escorte peut aussi se faire de manière privée, par des filles communément appelées « call girls » qui ne sont pas affiliées à une agence en particulier et travaillent souvent de leur domicile (Lewis et Maticka-Tyndale, 2000).

Les pratiques sexuelles se réalisant dans des studios de massage constituent une autre forme où une variété d'activités peut être exercée, une fois de plus en fonction de l'entente convenue avec le client. Les activités sexuelles se pratiquant dans l'antre de maisons closes, communément appelé « bordels », quoique ce type d'établissement ne soit pas légal, sont une autre forme de pratique répandue comprenant une grande variété d'activités.

Il est difficile d'avoir accès à des données spécifiques par rapport à ces formes d'activités sexuelles rémunérées plus clandestines (Plamondon, 2002). Dans certains endroits où la tenue de maisons closes est légalisée, tel l'État du Nevada aux États-Unis, il est plus facile d'obtenir des informations. Dans cet État, cette activité est encadrée par un ensemble de règlements et paraît être une alternative à la prostitution de rue pour plusieurs « travailleuses » puisqu'elle est pratiquée dans des lieux jugés sécuritaires selon Brents et Hausbeck (2005). Selon leur étude, les maisons closes de cet État permettraient de diminuer les risques de violence pour les femmes de même que les risques de contracter une infection transmise sexuellement et par le sang (ITSS), ce qui justifierait leur mise sur pied.

En ce qui a trait aux nouvelles formes d'activités sexuelles rémunérées, les annonces classées et tous les autres types de sollicitation par le biais des médias en font partie (Gendron et Hankins, 1995). En effet, au cours des dernières années, les annonces tant dans les journaux spécialisés, dans les quotidiens, par Internet, par la télévision ou par téléphone se sont diversifiées. Ces annonces peuvent être faites par des personnes qui œuvrent dans des studios de massages, des agences d'escorte et, de plus en plus communément, en pratique privée à leur propre domicile. Nous ajouterons la pornographie à ces dernières formes, même si celle-ci n'est pas incluse dans la typologie que nous avons utilisée, puisqu'elle constitue aussi une activité sexuelle rémunérée pratiquée hors rue et répond aux définitions que nous avons citées précédemment. La pornographie constitue une forme d'activités sexuelles rémunérées qui s'est grandement transformée avec la venue des nouvelles technologies et fait aussi partie intégrante du débat féministe entourant la question de la prostitution (Ciclitira, 2004). Il paraît donc important de l'intégrer aux différentes formes d'activités sexuelles rémunérées pratiquées hors rue.

D'autres lieux pourraient également abriter les différentes formes d'activités sexuelles rémunérées citées précédemment. Ces lieux ont entre autres été identifiés à partir de l'obtention

de permis aux fins de prostitution dans la ville de Vancouver (Lowman, 2001). Les agences de rencontres, les bains à vapeur, les centres de santé, les studios de peinture et les studios de modèles constituent ainsi d'autres lieux à considérer où se déroulent des pratiques sexuelles rémunérées dans plusieurs villes au Canada, principalement dans les municipalités qui ont fourni des permis d'exercice à ces endroits spécifiques, Vancouver en étant un exemple.

De plus, toutes les formes d'activités sexuelles rémunérées peuvent être fortement influencées par la présence ou non d'un proxénète qui encadre les pratiques des femmes. Les femmes qui pratiquent de façon indépendante seraient dans une meilleure position pour choisir leurs conditions de travail et les pratiques qu'elles acceptent d'exercer comparativement à celles qui œuvrent pour un proxénète (Benoit et Millar, 2001). Par proxénète, nous entendons « toutes personnes qui tirent profit des revenus de la prostitution d'autrui », tel qu'il est cité dans le Code criminel canadien (2009). La vision du proxénète doit tout de même être nuancée puisque les maisons closes pourraient offrir aux femmes se livrant à la prostitution de rue une plus grande sécurité et de meilleures conditions de pratique, même si les personnes responsables de ces endroits correspondent à la définition d'un proxénète. Par ailleurs toutes les femmes ne travaillent pas pour un proxénète, mais les études ne font pas consensus sur la proportion de celles qui vivraient cette situation, ni même sur ce que signifie le terme proxénète (Cool, 2004). Par exemple, si on se fie à la définition juridique d'un proxénète, un propriétaire de bar de danse nue serait considéré comme tel, puisqu'il vit des revenus de cette activité.

Lorsqu'on parle de proxénétisme, on ne peut pas non plus ignorer les dimensions de la traite et du trafic à des fins d'exploitation sexuelle qui auraient pris de l'ampleur au cours des dernières décennies (Cool, 2004; La CLES, 2008). Ces réalités, nouvellement dénoncées, contribuent aussi à la pluralité des visages que prend désormais l'industrie du sexe et son expansion (Chimienti, 2008). Même si cette facette du phénomène ne sera pas traitée dans notre étude, nous demeurerons tout de même attentive aux situations vécues par les femmes qui auraient pu être touchées de près ou de loin par cette réalité.

L'aspect du proxénétisme se trouve au cœur du débat positionnant la pratique d'activités sexuelles comme un métier ou comme une forme d'exploitation sexuelle. Les féministes supportant la vision « pro travail du sexe » affirment de leur côté que la majorité des femmes n'ont pas de proxénète et qu'elles exerceraient ce métier par choix (Thiboutot, 1994).

Ces dernières font néanmoins une distinction entre le travail du sexe librement choisi et la prostitution forcée, reconnaissant que les femmes soumises à un proxénète vivent une prostitution forcée. De leur côté, les féministes défendant la position de l'exploitation sexuelle et soutenant que la prostitution ne peut être un choix en aucun cas rapportent des statistiques beaucoup plus élevées concernant le proxénétisme. Une fois de plus, on constate que dépendant de la perspective à laquelle on adhère, le proxénétisme n'est pas perçu de la même façon et que les statistiques retenues semblent teintées par cette vision. Le proxénétisme sera considéré dans la présente étude selon la perception qu'en ont les femmes rencontrées, sans considération pour l'analyse issue des visions polarisées qui vient d'être évoquée.

1.3 Évolution du phénomène et de son cadre juridique

La prostitution continue de faire partie intégrante des débats de société actuels et les différentes visions issues de son analyse continuent d'être opposées. Elle est néanmoins toujours considérée comme un problème social important (Lowman, 2001; Fédération des femmes du Québec, 2002). De plus, les questions l'entourant continuent de faire l'actualité et de soulever plusieurs enjeux. En effet, quoique le Canada soit davantage reconnu pour sa perspective abolitionniste, revendiquant que la prostitution ne peut être considérée comme un travail, mais plutôt comme une atteinte à l'égalité des femmes et une forme de violence (CLES, 2008), un puissant courant réclamant sa décriminalisation totale aurait pris de l'ampleur au cours des dernières années, réclamant une plus grande défense des droits des « travailleuses du sexe » (Day, 2008). Les deux contestations constitutionnelles déposées en Ontario et en Colombie-Britannique par les regroupements des « travailleurs du sexe » en sont un exemple concret (CLES, 2013). Ces contestations demandent à ce que les articles du Code criminel canadien qui interdisent de communiquer en vue de vendre ou d'acheter un service sexuel, de vivre des produits de la prostitution et de tenir une maison de débauche soient abolis afin que les « travailleuses du sexe » puissent pratiquer leur « travail » plus librement, sans être stigmatisées et dans de meilleures conditions (Day, 2008). Ces contestations mettent à nouveau en avant plan les visions clivées au sein du mouvement féministe et continuent d'alimenter le débat encore aujourd'hui. En décembre 2014, la Cour suprême du Canada reconnaissait que les articles visés par la cause Bedford sont anticonstitutionnels, et ce, principalement pour des raisons liées à la sécurité. Les présents articles du Code criminel sont donc maintenus. Le gouvernement du Canada effectue actuellement des consultations auprès des différents groupes concernés par le phénomène de la prostitution en vue d'enlignements pour la législation en la matière (Conseil fédéral, 2013; La CLES, 2013).

Les débats concernant le cadre juridique à développer pour encadrer le phénomène de la prostitution sont donc toujours d'actualité. Nous verrons plus loin les différents courants de pensée qui caractérisent le phénomène à l'étude, mais voyons d'abord d'où proviennent les débats à son égard. La recension des écrits se limitera ici aux productions les plus récentes, soient celles parues à partir des années 2000, pour comprendre où en est le débat actuellement et ce qu'il en est de la perception des femmes qui se sont adonnées à des activités sexuelles rémunérées au cours des dernières années, et qui s'y adonnent peut-être encore. Un bref historique sera tout de même présenté afin de situer l'évolution du débat dans le temps. Mentionnons aussi que la recension des écrits produite ici se limite à l'étude des activités sexuelles rémunérées telles qu'on les retrouve dans les pays occidentaux, et plus spécialement en Amérique du Nord. Des disparités trop importantes avec les pays non occidentaux, tant en ce qui a trait au cadre législatif qu'à la réponse sociale qui contraint ou, au contraire, permet ce type d'activités, rendent difficile les comparaisons.

L'adage populaire voulant que la prostitution soit le « plus vieux métier du monde » montre d'un côté que ce phénomène s'inscrit dans l'histoire de plusieurs cultures depuis longtemps. D'un autre côté, l'indignation à son égard montre que l'adage populaire a depuis longtemps semé la controverse. Il est en effet difficile de s'imaginer que la première façon utilisée pour survivre a été la prostitution. En ce sens, il serait faux d'affirmer que la prostitution a toujours existé (Poulin, 2006). Elle semble plutôt être apparue en même temps que la misère et la guerre, en lien avec l'appropriation des terres, l'autorisation d'accumuler des biens et l'adoption de l'argent comme valeur associée aux objets, donc dans un contexte de vulnérabilité (Plamondon, 2002). Elle se serait aussi inscrite, dès ses débuts, dans un contexte où la demande provenait principalement des hommes et la réponse à cette demande provenait des femmes (Svanstrom, 2006). C'est donc dans ce contexte historique, qui remonte à un peu plus d'un siècle, que la prostitution aurait vu le jour.

L'indécision sociale quant à la perception des activités sexuelles rémunérées se reflète dans les lois encadrant leurs pratiques. À ce jour, il n'existe aucun article figurant au Code criminel canadien (2009) qui sanctionne la prostitution en tant que telle. Par contre, nombre des comportements et des situations entourant leurs pratiques constituent pour leur part des actes prohibés la rendant, de ce fait, fort compliquée, voire impossible à pratiquer sans s'exposer à une accusation criminelle.

Il est par exemple illégal de communiquer dans un endroit public, autant pour les clients que pour la personne qui offre ses services sexuels, dans le but de se livrer à des activités sexuelles rémunérées (article 213); de tenir ou d'habiter une maison de débauche (article 210); de diriger une personne vers celle-ci (article 211); de solliciter ou de tenter de solliciter une personne pour qu'elle ait des rapports sexuels avec une autre personne et de vivre des produits de la prostitution d'une autre personne (article 212) (Code criminel canadien, 2009). Ainsi, la prostitution en soi apparaît comme étant légale au Canada, mais les articles de lois entravant sa pratique la rendent indirectement illégale. La législation actuelle reflète donc clairement l'indécision et la confusion sociale qui l'entourent.

Les municipalités ont également un certain pouvoir législatif, et il est important de ne pas sous-estimer ce pouvoir pour bien saisir l'ensemble des entraves qui entourent les activités sexuelles rémunérées en allant au-delà du Code criminel. Il existe, dans de nombreuses villes canadiennes, des règlements permettant la détention de permis pour l'opération de divers commerces, tels les agences d'escorte, les salons de massages érotiques et d'autres services érotiques et exotiques, ce qui n'est pas sans porter à confusion (Lowman, 2001; Réseau juridique canadien VIH/sida, 2006). La perspective législative d'un État est en fait étroitement liée à la perception idéologique de la société. Ici, elle reflète bien la confusion sociale entourant le phénomène à l'étude (Plamondon, 2002). Il est important de tenir compte de la plus ou moins grande tolérance sociale et des règlements entourant la pratique d'activités sexuelles rémunérées, variant selon la municipalité où la personne exerce ou a déjà exercé ses activités, puisque cela peut avoir un effet sur ses perceptions (Shaver, 2005).

La polarité du discours quant au phénomène laisse peu de place pour entendre des prises de position plus nuancées, de même que peu de place pour entendre les femmes qui ne se situent ni à une extrémité ni à l'autre dans l'analyse de leur propre vécu. Il est en effet difficile d'y voir clair lorsque, d'un côté, la loi fédérale interdit plusieurs aspects relatifs à la pratique d'activités sexuelles rémunérées alors que, de l'autre, une municipalité accepte de donner un permis à un établissement qui permet ces activités alors qu'il n'est pas censé pouvoir en tirer de revenus. Il semble donc que la législation actuelle banalise plusieurs formes d'activités sexuelles rémunérées intérieures. Nous l'avons vu, les arrestations ont principalement lieu en lien avec les activités de prostitution de rue, laissant une plus grande latitude aux activités les moins visibles, soit celles qui se déroulent hors rue, ce qui ajoute à la confusion concernant l'activité prostitutionnelle (Lowman, 2001). Ainsi, si la loi est la même pour tous les types de pratique, elle ne semble pas être appliquée uniformément (Ekberg, 2005).

Historiquement, entre les années 1900 et 1930, dans la majorité des pays d'Europe, le concept de l'égalité entre les classes était une valeur fortement prônée. À cette époque, il était alors intolérable que la prostitution ou le travail du sexe concerne les classes les plus défavorisées et il incombait à l'État de supporter des activités économiques traditionnelles pouvant répondre aux besoins de tous, afin d'éviter que certaines personnes envisagent la prostitution comme mode de survie (Chimienti, 2008). Les femmes prostituées étaient perçues à ce moment comme des victimes vulnérables face aux agressions des hommes et qui pouvaient difficilement se défendre contre eux (Sloan et Wahab, 2000; Svanstrom, 2006). C'est dans ces mêmes décennies que le phénomène de la « traite des blanches » a pris de plus en plus d'ampleur. Les femmes blanches étaient perçues comme étant victimes de cet esclavage sexuel et les actions mises en place visaient à les sauver de ce fléau. Cependant, plus les décennies passent, plus les classes sociales se divisent jusqu'à donner naissance à une société où deux classes distinctes, favorisée et défavorisée, émergent. La prostitution ou le travail du sexe devient alors de plus en plus toléré socialement et des mesures juridiques et sanitaires commencent à être instaurées pour mieux gérer le phénomène, non pour l'abolir. L'ère de la tolérance et de la surveillance à son égard a donné lieu à un ensemble de réglementation pour mieux régir ses pratiques, entre autres dans les maisons closes qui proliféraient à cette période (Chimienti, 2008).

Un changement de cap dans la perception des femmes prostituées survient toutefois dans les années de la Première Guerre mondiale, où celles-ci commencent à être perçues davantage comme de mauvaises personnes, responsables de propager des maladies, et non plus comme des victimes (Chimienti, 2008). Elles seraient donc devenues une menace pour la société, soupçonnées d'être porteuses de déficiences héréditaires et de psychopathologies (Svanstrom, 2006). On a alors voulu réhabiliter ces femmes tout en les excluant de différentes sphères de la société. La prostitution est dès lors vue comme une déviance, un crime et une source de contagion (Benoit et Shaver, 2006). L'instauration de thérapies de même que l'influence omniprésente de la religion visaient alors à changer la personnalité des femmes afin qu'elles cessent de se prostituer. C'est à ce moment que la législation entourant la prostitution s'est instaurée dans le but de protéger les collectivités, qu'elle soit le moins visible possible et qu'elle occasionne le moins de frais possible à l'État, et non pour protéger les femmes qui la pratiquent. Des mouvements sociaux internationaux commencent à ce moment à émerger, d'abord en Grande-Bretagne pour s'étendre ensuite à de nombreux pays Européens et Nord-américains, dans l'optique d'abolir la prostitution (Limoncelli, 2006).

Au fil des décennies, particulièrement à partir des années 1970, la prostitution commence à être analysée selon les fondements des différents courants de pensée de l'approche féministe et deux visions opposées en ressortent (Rapport du Comité de réflexion de la Fédération des femmes du Québec sur la prostitution et le travail du sexe, 2001). Durant cette décennie, le mouvement féministe prend de plus en plus d'ampleur au Canada, comme dans plusieurs états américains et pays européens. Même si les féministes ont toujours eu un objectif commun exprimé à travers leurs revendications quant aux activités sexuelles rémunérées, soit la décriminalisation des pratiques des femmes, ce sont plutôt les revendications opposées qui alimentent le débat encore aujourd'hui. Nous présenterons, dans la section suivante, les différents courants de pensée issus de ce mouvement qui guident l'analyse du phénomène.

C'est durant les années 1980 que la défense des droits des femmes prostituées commence à prendre de l'ampleur par le biais de regroupements les représentant, principalement dans divers états américains et pays européens (Chimienti, 2008). Au Québec, diverses initiatives sont aussi instaurées en ce sens, donnant lieu, en 1995, à la création de l'organisme montréalais « Stella », qui a pour mandat d'assurer la défense des droits des « travailleuses du sexe » (Thiboutot, 1994). Les années 1990 et 2000 reflètent la continuité de ce débat, avec la création de diverses organisations, tant au Canada, aux États-Unis, que dans différents pays d'Europe, revendiquant d'un côté l'abolition de la prostitution et luttant de l'autre pour sa plus grande reconnaissance comme un travail légitime et de meilleures conditions de travail (Mathieu, 2004). Notons que les appellations travail du sexe et travailleuses du sexe sont apparues dans les années 1990 pour lutter contre la marginalisation des prostituées et contre tous les stigmates et préjugés associés au phénomène (Conseil fédéral, 2013).

Plusieurs écrits, d'ici et d'ailleurs, cherchent encore aujourd'hui à retracer les fondements de ce débat faisant qu'il demeure toujours au cœur de l'actualité. Tant les écrits portant sur l'analyse du phénomène que les recherches qualitatives menées auprès d'échantillons de femmes ayant pratiqué des activités sexuelles rémunérées laissent souvent transparaître une position clairement prédéfinie, soit celle d'une analyse appuyant son abolition ou, au contraire, la revendication de sa décriminalisation totale. Même si de nouvelles réalités se sont ajoutées, les fondements du débat demeurent les mêmes au fil du temps (Chimienti, 2008). L'échantillon des femmes rencontrées soutient alors l'une ou l'autre des visions polarisées dans la majorité des études qualitatives réalisées à ce jour.

Peu de féministes ont fait la promotion d'une vision plus au centre (Ciclitira, 2004; Frank, 2007), se disant que tant que l'on voudra fondre la situation de toutes les femmes dans un moule, on ne pourra avancer. En généralisant les perceptions, le discours féministe ne fait que perpétuer divers préjugés sur le phénomène (Nengeh Mensah, 2006).

Un phénomène aussi complexe ne peut s'inscrire dans cette fausse dichotomie, contrainte versus liberté ou victime versus travailleuse libre, puisque ce discours est inévitablement réducteur (Stella, 2009). Les perspectives des travailleuses du sexe sont non seulement rarement prises en considération, mais lorsqu'elles le sont, elles se trouvent souvent teintées de biais issus des préjugés en regard du phénomène (Réseau juridique canadien VIH/sida, 2006).

En ce qui a trait plus spécifiquement à la réalité de la prostitution au Québec, celle-ci s'est grandement transformée au fil du temps, tout comme ailleurs. Au cours des dernières décennies principalement, des changements sociaux, économiques culturels et légaux sont venus façonner le phénomène (Rapport du Comité de réflexion de la Fédération des femmes du Québec sur la prostitution et le travail du sexe, 2001). Tout comme dans plusieurs autres pays, durant la période entre les deux premières guerres mondiales, la prostitution aurait considérablement augmenté vu le contexte de pauvreté. Celle-ci s'exerçait alors principalement à l'intérieur des studios de massage, des maisons closes et de bars et non dans la rue. Une certaine tolérance à l'égard de ces formes existait donc déjà à l'époque (Lacasse, 1994). À la fin de la Deuxième Guerre mondiale, la prostitution hors rue était pratiquée couramment, principalement dans les grands centres urbains. La première transformation majeure quant à ses formes a eu lieu dans les années 1970, suite à la fermeture des maisons closes provoquant un déplacement majeur de la prostitution hors rue vers la prostitution de rue (Plamondon, 2002). Aujourd'hui, on trouve toujours plusieurs formes de prostitution de rue et de prostitution hors rue, tant dans les milieux urbains que ruraux, les activités hors rue et rurales étant toutefois moins documentées (Plamondon, 2002).

1.4 Différents courants de pensée

1.4.1 Prohibitionnisme, abolitionnisme et néo-abolitionnisme

À travers les écrits, nous constatons que les féministes abolitionnistes utilisent davantage le terme « prostitution » ou « exploitation sexuelle » pour parler du phénomène (Nengeh Mensah, 2006). Ces féministes, dites radicales, ont toujours soutenu une position totalement contre la prostitution sous toutes ses formes (Fédération des femmes du Québec, 2002), argumentant que plutôt qu'être le « plus vieux métier du monde », ce type d'activité constitue plutôt la « plus vieille forme d'exploitation des femmes ».

De leur côté, l'abolition de la prostitution est prônée sous prétexte qu'elle est source de domination, d'oppression et de violence faite aux femmes (Audet, 2002; Mathieu, 2004; Weitzer, 2005). La prostitution est inacceptable pour toutes sociétés et doit être enrayée selon ce courant de pensée. Elle est une institution sociale qui existe puisque les hommes considèrent comme un droit d'acheter et d'exploiter sexuellement le corps des femmes (Ekberg, 2005). Sans demande, il n'y aurait pas de prostitution et cette demande provient presque exclusivement des hommes. Ce courant s'est toutefois modernisé au fil du temps pour adapter son discours aux réalités actuelles, devenant ainsi le courant plus communément appelé néo-abolitionniste qui revendique désormais la continuité de la criminalisation des clients de même que de ceux qui vivent de ses revenus, mais vise sa décriminalisation pour les personnes qui la pratiquent (Plamondon, 2002). Le courant prohibitionniste, de son côté, revendique la criminalisation de tous ces acteurs, même des personnes qui pratiquent des activités prostitutionnelles et prône l'interdiction de toutes formes de prostitution (Gould, 2001; Chimienti, 2008), ce qui le différencie du courant néo-abolitionniste. Ce courant est souvent prôné dans les pays ou États dits conservateurs. La conjoncture politique peut toutefois influencer les courants de pensée et le Canada peut être parfois perçu comme un pays prônant le prohibitionnisme (Plamondon, 2002). Nous en ferons peu mention ici puisque ce courant est rarement cité dans les écrits et se situe moins au cœur du débat actuel, les féministes s'entendant pour dire qu'il représente un courant réprobateur et nuisible pour les femmes.

Le courant néo-abolitionniste s'appuie sur le principe que le corps humain ne peut être considéré comme une marchandise et qu'il ne peut faire l'objet d'un échange commercial (Raymond, 2003). On ne fait pas de distinction entre la prostitution volontaire et celle forcée dans le cadre de cette approche puisque toute forme de prostitution s'inscrit sur le continuum de l'inégalité entre les hommes et les femmes et de la violence faite aux femmes. Pour les tenants de cette approche, les femmes ne peuvent faire le choix rationnel de se diriger vers la prostitution, il s'agit plutôt d'une stratégie de survie vu le manque d'opportunités à leur disposition (Raymond, 2003). La prostitution est le produit d'une institution patriarcale reflétant les inégalités omniprésentes entre les hommes et les femmes (Rapport du comité de réflexion sur la prostitution et le travail du sexe, 2001; Ekberg, 2004; Nengeh Mensah, 2006).

L'organisme montréalais la CLES (Concertation des luttes contre l'exploitation sexuelle), mis sur pied en 2005 à Montréal, est un exemple d'organisme ayant adopté la perspective néo-abolitionniste, prônant que la prostitution est une forme d'oppression qui se place sur le continuum social de la violence commise à l'égard des femmes (CLES, 2008).

Cette position reprend essentiellement celle des féministes dites radicales qui ont toujours soutenu que la prostitution fait partie intégrante de la violence faite aux femmes et donc qu'elle constitue un problème de société. D'autres organisations semblables existent dans d'autres provinces de même qu'aux États-Unis et dans différents pays européens, reflétant l'étendue du débat social et la place que le courant néo-abolitionniste occupe dans de nombreuses sociétés. Un des meilleurs exemples d'instauration concrète de ce courant dans les structures sociales est celui de la Suède, qui a intégré ses fondements dans les lois régissant la prostitution. Dans ce pays, depuis 1999, acheter ou tenter d'acheter des services sexuels et faciliter la pratique de relations sexuelles contre rémunération ou en tirer profit est une infraction, mais les femmes prostituées ne peuvent être poursuivies (Ekberg, 2005), ce qui constitue une application concrète de ce courant de pensée.

Quoique ce modèle vise à mieux protéger les femmes face à la violence et l'exploitation sexuelle, plusieurs critiques quant à son application concrète sont relatées dans les écrits, critiques provenant principalement des fervents de la décriminalisation totale des activités sexuelles rémunérées. Selon ces derniers, la stratégie abolitionniste contribuerait au maintien de la clandestinité de l'industrie du sexe et, ainsi, accroîtrait les possibilités d'abus au lieu d'en diminuer l'incidence (Stella, 2002). De plus, une telle approche laisserait place à ce que le gouvernement instaure des mesures répressives, se traduisant par un plus grand contrôle des activités des travailleuses du sexe (Thiboutot, 1994; Stella, 2009; Nengeh Mensah, 2006). Ce courant est souvent perçu comme étant le reflet des perceptions des intervenants et des institutions sociales et non pas le reflet de la vision des femmes elles-mêmes, ce qui pourrait expliquer la disproportion des écrits nombreux à son sujet versus les écrits moins nombreux soutenant la perspective « pro travail du sexe », qui proviennent souvent des femmes elles-mêmes, donc qui seraient moins reconnus dans la littérature. La position abolitionniste a longtemps été associée au mouvement de la droite politique ainsi qu'à la religion qui a toujours revendiqué son abolition. On lui a souvent reproché son discours politisé et peu accessible de même que son manque de nuances (Nengeh Mensah, 2006), c'est-à-dire que peu importe la nature des pratiques et la réalité de la personne en question, la pratique d'activités sexuelles rémunérées est toujours considérée comme une forme de violence faite aux femmes. Cependant, diverses études qualitatives basées sur les perceptions subjectives des femmes en prostitution ont contré ce reproche en affirmant que les revendications du mouvement abolitionniste étaient directement centrées sur le vécu des femmes et donc, que ces revendications sont appuyées par les femmes elles-mêmes (Lewis, 2000; Wesley, 2002; Geadah, 2003; Wesley, 2003; Farley, 2004; Dufour, 2005; Farley, 2005; Wesley, 2006).

1.4.2 La décriminalisation

La décriminalisation vise essentiellement le retrait de tout article du Code criminel canadien qui vise la criminalisation du « travail du sexe » et qui rend sa pratique illégale, c'est-à-dire autant les sanctions qui criminalisent les personnes pratiquant des activités sexuelles rémunérées, que les personnes vivant de ces revenus ou achetant ces services, sans que ces pratiques ne soient nécessairement réglementées par la suite (Plamondon, 2002), ce qui différencie ce courant de celui de la légalisation. Ce courant revendique concrètement que l'on enlève les articles interdisant la tenue d'une maison de débauche, de profiter de la prostitution d'autrui, de transporter quelqu'un et de communiquer en vue d'offrir ou de s'offrir des services sexuels contre rémunération. Même si les organisations ferventes de la décriminalisation de tous les acteurs liés au travail du sexe se disent également féministes et qu'elles ont la volonté de lutter pour l'amélioration des conditions de vie des femmes, leurs revendications se traduisent de façon fort différente des organisations dites abolitionnistes. L'essence même de cette perspective adopte une position contre toutes formes de censure dans l'expression du travail du sexe (Fédération des femmes du Québec, 2002), misant ainsi sur le choix de chaque individu de décider du travail qui lui convient. Cette perspective, principalement soutenue par les regroupements de travailleuses du sexe, revendique en fait sa pleine reconnaissance en tant que travail basé sur un libre choix quant à l'utilisation de son corps et de sa sexualité (Kesler, 2002 ; Mathieu, 2004). Tel que mentionné, ce courant revendique souvent qu'il est le porte-parole des perceptions subjectives des femmes qui sont se livrent à des activités sexuelles rémunérées et argumente que si ces dernières sont pour la décriminalisation de leur travail, on ne peut aller à l'encontre de leurs revendications (Chimienti, 2008). Lorsqu'il est question de « travail du sexe », dans les écrits, ce terme fait souvent référence à la décriminalisation totale pour tous les acteurs impliqués dans la prostitution, incluant les clients et les proxénètes, et à la revendication des droits pour les travailleuses du sexe au même titre que pour toutes autres professions. La notion de travail est centrale dans ce discours.

Les propos tenus par l'organisme montréalais Stella, groupe favorisant la défense de droits des « travailleuses du sexe », reprennent l'essence même de la position « pro travail du sexe » : « la légitimité du travail du sexe est la seule façon de lutter efficacement contre les différentes formes d'abus, d'exploitation et de violence dans tous les contextes où il est pratiqué de même que contre la stigmatisation sociale à son égard » (Stella, 2009). Plusieurs organisations semblables, particulièrement dans certains pays d'Europe, revendiquent une meilleure reconnaissance des droits des travailleuses du sexe.

Selon cette perspective, c'est plutôt le contexte social et juridique qui contribue à brimer les droits et libertés des travailleuses, à stigmatiser leur travail et qui les rend, par le fait même, plus vulnérables face à la violence et non pas le travail du sexe en tant que tel (Thiboutot, 1994). La stigmatisation sociale s'attachant aux pratiques prostitutionnelles serait ce qui occasionne le plus de conséquences négatives dans la vie des femmes (O'Connell Davidson, 2002). De plus, l'équation que l'on ferait souvent à tort entre la prostitution et le trafic à des fins sexuelles contribuerait à maintenir de fausses croyances à l'égard du phénomène (Organisme Stella, 2002; Réseau juridique canadien VIH/sida, 2006). Selon les tenants de cette approche, il est vrai que certaines personnes sont contraintes à la prostitution dans un contexte de traite, mais de généraliser la situation d'exploitation à toutes les femmes se révèle dégradant pour celles qui choisissent librement de faire ce travail. Il ne faut pas assimiler les expériences de toutes les femmes qui se trouvent dans l'industrie du sexe, car certaines choisissent réellement d'y travailler alors que d'autres y sont contraintes, soutiennent Sloan et Wahab (2000).

Les fervents de l'abolition de la prostitution conviennent que la décriminalisation favorise le recrutement de milliers de femmes prostituées et accroît inévitablement l'industrie du sexe. Une telle situation profiterait principalement aux proxénètes et aux clients et non aux femmes (CLES, 2008). Il est également soutenu que le choix de pratiquer diverses activités sexuelles rémunérées est pris dans le cadre d'un manque d'opportunités équivalentes, qui restreint inévitablement les options de réalisation de soi. On ne saurait nier le fait que ce sont principalement des femmes et plus spécifiquement des femmes vivant dans la pauvreté qui pratiquent ces activités (Sloan et Wahab, 2000). La notion de choix revient fréquemment lorsque l'on tente de mieux comprendre la trajectoire des femmes et leur expérience, puisque cette notion se retrouve au cœur du débat entourant le phénomène. Certains auteurs divisent les femmes évoluant dans l'industrie du sexe en deux catégories distinctes, soit celles qui ont un but précis, c'est-à-dire qui sont temporairement dans le milieu jusqu'à l'atteinte de ce but, et celles qui y font carrière à long terme (Mestamacher et Roberti, 2004).

La première catégorie est souvent associée aux jeunes femmes qui désirent payer leurs études. Une étude quantitative menée auprès d'étudiantes universitaires, qui pratiquaient diverses activités sexuelles rémunérées hors rue dans le but de payer leurs études, a montré que la majorité de l'échantillon avait l'intention de cesser ces pratiques suite à leurs études, mais que cela n'était pas toujours possible, particulièrement pour celles qui pratiquaient l'escorte, et ce, principalement en raison de difficultés financières. Les femmes qui s'adonnaient à l'escorte semblaient avoir plus de difficulté à cesser leurs pratiques que celles qui pratiquaient la danse nue (Roberts, Bergstrom et La Rooy, 2007).

Quoi qu'il en soit, il est difficile de concevoir la décriminalisation de la prostitution sans que soient prévus divers règlements pour la régir. Il est alors question de sa légalisation plutôt que de sa décriminalisation.

1.4.3 La légalisation

La légalisation de la prostitution vise en fait à rendre légal tout acte y étant associé qui était auparavant considéré illégal. Il s'agit non seulement de légaliser, mais de réglementer ces pratiques en vue de leur donner un caractère professionnel, par la mise en œuvre d'un ensemble de règles à respecter (Plamondon, 2002; Raymond, 2004). Cela peut se traduire concrètement par l'obtention de permis de travail pour les travailleuses du sexe, avec des quarts de travail préétablis et des examens médicaux obligatoires. Quelques pays d'Europe de l'Ouest et un État américain, le Nevada, ont ainsi légalisé certaines activités liées à la prostitution, ce qui a mené à l'instauration de divers règlements. Au Nevada, les bordels sont désormais devenus des milieux de travail avec des conditions semblables à toutes autres entreprises, avec des quarts de travail, des salaires fixes selon les activités exercées déclarées à l'État, et des processus encadrant la négociation des contrats entre les clients et les travailleuses (Brents et Hausbeck, 2005). Dans le cadre de cette réglementation, un ensemble de mécanismes a été mis en place pour assurer une plus grande sécurité des travailleuses. Des directives claires encadrent le processus de négociation avec les clients, des boutons panique et des enregistreurs audio sont installés dans les chambres et des examens de santé fréquents doivent être passés par les travailleuses, entre autres pour détecter les ITSS. Les préoccupations par rapport à la propreté et la sécurité sont les principales justifications pour la mise en place des maisons closes dans cet État. Ces préoccupations sont aussi souvent utilisées pour justifier l'importance de la légalisation des pratiques reliées au « travail du sexe » dans son ensemble puisque, au-delà des maisons closes, la légalisation rend légitime toutes formes d'activités sexuelles rémunérées (Brents et Hausbeck, 2005).

Un des principaux enjeux de la légalisation à ne pas négliger est celui de la création de deux catégories distinctes de « travailleuses », soit celles enregistrées et celles qui pratiquent de façon clandestine, principalement celles qui ne peuvent se conformer à la réglementation, soit, par exemple, les femmes immigrantes ne détenant pas de statut citoyen légal. Les femmes se retrouvant dans cette industrie parallèle se voient discriminées du fait de leur statut et donc plus vulnérables dans leurs pratiques (Hubbard et coll., 2008). Nous entendons actuellement peu parler de ce courant au Canada, puisque la légalisation est souvent l'étape suivant la décriminalisation. Étant donné que le débat opposant l'abolition à la décriminalisation de la prostitution est toujours au cœur de l'actualité, il paraît probablement précipité de s'avancer sur l'instauration de la légalisation à travers le pays.

1.4.4 *Consensus entre les courants de pensée*

Il est important de mentionner les éléments qui font consensus au sein du débat féministe. Nous pouvons d'abord avancer que les féministes ont toujours manifesté des efforts, quoique parfois de façon différente, pour répondre aux besoins des femmes pratiquant des activités sexuelles rémunérées, se souciant ainsi de leur bien-être. Au-delà des divergences idéologiques et de perspectives théoriques, les féministes s'entendent sur le fait que certaines femmes sont victimes d'exploitation, d'abus de toutes sortes, de violence, d'injustice, sont plus à risque d'être victimes d'un meurtre que la population en général, et qu'elles ne doivent jamais être punies pour leurs pratiques (Sloan et Wahab, 2000). Lorsqu'on ne généralise pas le fait que toutes les femmes sont victimes de la « prostitution » ou, au contraire, qu'elles choisissent toutes librement de s'y adonner, il est possible de trouver des éléments de revendications communs. Ces mêmes éléments semblent faire consensus, tant auprès des associations de « travailleuses du sexe » que des différents groupes de femmes et organismes œuvrant auprès de celles-ci (Fédération des femmes du Québec, 2002).

Malgré la polarité des positions, un certain rapprochement se reflète dans divers travaux communs. En effet, dans le cadre des travaux effectués pour la Marche mondiale des femmes de l'an 2000, l'ensemble des groupes de femmes s'est penché sur des éléments rassembleurs dans leurs revendications, faisant émerger la revendication commune de la décriminalisation des activités sexuelles rémunérées pour les femmes afin que cela ne leur cause aucun préjudice (Comité sur la violence faite aux femmes, 1999). Le souci que la sécurité des femmes soit assurée à travers les différentes formes d'activités sexuelles rémunérées se traduit donc par des revendications communes lorsque l'on parle de la décriminalisation des pratiques à leur égard.

1.5 Les perceptions des femmes

Comme nous l'avons vu, le débat entourant le phénomène s'articule principalement à partir de la perspective féministe et de nombreux écrits reprenant les différents courants de pensée s'y associant ne portent pas sur les perceptions des femmes qui pratiquent ces activités, mais portent plutôt sur les visions des auteurs eux-mêmes. Nous explorerons ici les études qualitatives qui ont été menées auprès des femmes elles-mêmes au cours des dernières années. Nous verrons que ces études appuient souvent une des deux visions polarisées, et que peu de nuances ressortent des échantillons rencontrés. Par exemple, une étude menée auprès de 48 travailleuses du sexe des provinces maritimes conclut que la majorité de l'échantillon a clairement et intentionnellement choisi ce domaine de façon éclairée (Jeffrey et MacDonald, 2006), validant que les pratiques sexuelles rémunérées constituent un travail comme un autre pour celles-ci.

Certains auteurs commencent toutefois à adopter une perspective qui se veut neutre à l'origine concernant l'expérience des femmes (Ciclitira, 2004; Sloan et Wahab, 2004; Price 2008). Ces auteurs considèrent qu'un ensemble de facteurs et de circonstances peut amener les femmes vers diverses pratiques et, par le fait même, produire des conséquences tant positives que négatives dans leur vie.

Durant les années 1980 et 1990, les premières études menées auprès des femmes impliquées dans l'industrie du sexe ont principalement porté sur la prostitution de rue étant donné l'attention portée à cette forme particulière au cours de cette période. Plusieurs de ces recherches se sont rapidement révélées empreintes de stéréotypes à l'égard du phénomène à l'étude en ne s'intéressant manifestement qu'à l'une de ces facettes, soit celle-là plus visible socialement (Maria Agustin, 2005). Les questions traitées étaient relatives à l'aspect moral, criminel et juridique de la problématique ainsi que sur les risques immédiats pour la santé des femmes et de la population (Benoit et Shaver, 2006). Ce n'est que vers la fin des années 1990 que certains auteurs ont commencé à s'intéresser à d'autres formes d'activités sexuelles rémunérées, se pratiquant hors rue, mais cela demeure toujours un champ de recherche relativement récent qui mérite d'être approfondi (Lowman, 2001; Réseau juridique canadien VIH/sida., 2006).

En effet, une des lacunes dans les travaux portant sur les activités sexuelles rémunérées concerne celles qui sont pratiquées hors rue, dans les agences d'escorte, les studios de massage, les saunas, les maisons closes, et divers types d'établissements de « danse exotique » (Lowman, 2001; Farley, 2005). Pour Lowman (2001), il est d'autant plus important d'approfondir le sujet puisqu'il devient évident qu'un vaste commerce de prostitution hors rue est en expansion au Canada.

Les formes de prostitution se réalisant en « établissement » seraient rarement criminalisées malgré qu'elles soient très répandues dans toutes les strates de la société (CLES, 2008), ce qui les rend, du même coup, peu visibles. Peu de données existent donc sur ces formes d'activités sexuelles rémunérées de même que sur les transformations dont elles ont été l'objet au cours des dernières années, notamment avec l'expansion et la diversification des moyens de communication électroniques, et l'entrée en scène de la mondialisation. Les récentes innovations technologiques auraient permis de rendre l'industrie du sexe plus vaste et profitable, et de faciliter l'accès à différentes formes d'activités pour les femmes, principalement par le biais d'Internet (Kilvington, Day et Ward, 2001; Ciclitira, 2004). Or, si une attention particulière a été accordée aux dangers que ces technologies pouvaient engendrer pour les mineurs, une attention moindre a été portée aux femmes adultes (Weitzer, 2000). Il en est de même pour la pornographie où une vaste attention a été consacrée à la pornographie infantile, mais peu à la pornographie adulte, même si celle-ci a été aussi affectée par les récentes innovations technologiques (Ciclitira, 2004).

Dans les études sur la prostitution de rue, les auteurs se sont aussi souvent attardés aux risques de violence et aux risques pour la santé, en lien avec les ITSS et le VIH/sida (Shaver, 2005). Le risque élevé de violence possible, notamment en lien avec la prostitution de rue, a souvent été souligné dans les écrits alors que pour la prostitution hors rue, vu son caractère moins visible et la tolérance sociale accrue à l'égard de certaines de ses formes, cet aspect a été moins étudié. On trouve donc un manque important de données empiriques fiables pour dresser un portrait réaliste des risques associés à ces formes « intérieures » de pratiques et des enjeux qu'elles comportent pour les femmes qui les pratiquent (Raphael et Shapiro, 2004). Lorsque la violence dans les pratiques hors rue a été retenue comme angle d'étude jusqu'à présent, c'est souvent afin de répondre au questionnement au cœur du débat cherchant à établir à quel point la prostitution est une forme d'exploitation et de violence à l'égard des femmes. Par exemple, les auteurs d'une étude menée auprès de 222 femmes pratiquant tant la prostitution de rue que hors rue en Illinois ont constaté que les deux groupes étaient autant à risque de subir de la violence dans le cadre de leurs pratiques, même si la fréquence et l'intensité de la violence semblaient plus élevées dans la rue (Raphael et Shapiro, 2004). De ce fait, l'isolement des pratiques dans les bars ou autres lieux intérieurs rendrait les femmes plus à risque de subir de la violence sans que celle-ci ne puisse être dénoncée (Farley, 2005). Une autre étude menée auprès de 18 danseuses nues en Ontario a tiré des conclusions similaires : toutes les femmes rencontrées ont rapporté un nombre élevé de divers incidents de violence dans le cadre de leurs pratiques dans les bars ou dans des salles retirées du bar (Holsopple, 1999).

Une étude menée en Angleterre auprès de 125 femmes pratiquant la prostitution hors rue (danse nue, escorte, salon de massage) révèle que plus de 50% de l'échantillon a subi différentes formes de violence, principalement physique, verbale et sexuelle, mais que les femmes travaillant dans la rue sont plus à risque de subir de la violence physique (Church et coll., 2001). Une autre étude corrobore ce risque plus élevé de violence physique dans la rue, soutenant que les femmes ont moins de contrôle sur leurs pratiques dans la rue qu'à l'intérieur (Benoit et Millar, 2001). Elles auraient aussi moins accès aux soins de santé et seraient, par le fait même, plus à risque de contracter une ITSS ou le VIH/sida (Shaver, 2005). L'étude de Farley (2005) établit par contre que, dans la ville de Montréal, les bars de danse nue sont les endroits où les femmes ont le moins de contrôle sur leurs pratiques vu les contraintes exercées par les milieux. L'augmentation du caractère privé des isoloirs et des contacts physiques permis depuis les années 2000 entraînerait une possibilité accrue pour les danseuses nues de subir de la violence physique et sexuelle (Farley, 2005).

Selon une autre étude menée auprès de danseuses nues en Floride, une partie significative du travail se déroulerait également à l'extérieur du bar, ce qui peut donner lieu à la pratique d'autres activités rémunérées au-delà de la danse nue (Mestamacher et Roberti, 2004). L'étude de Farley (2004) montre que les femmes œuvrant hors rue souffriraient davantage de symptômes psychiatriques et de détresse émotionnelle. Or, la plupart des études comparant la prostitution de rue et celle hors rue tiendraient compte exclusivement de la violence physique. Même si le nombre d'études disponibles actuellement ne permet pas à ce jour de dresser un portrait global des pratiques hors rue, on peut tout de même en tirer certaines conclusions. Les résultats obtenus jusqu'à présent justifient entre autres la pertinence de s'intéresser à la violence et à la peur de subir de la violence dans les pratiques hors rue dans les recherches futures (Raphael et Shapiro, 2004).

L'expérience d'abus sexuels et de violence durant l'enfance est un autre élément fréquemment cité dans la littérature. Un lien est souvent établi entre le fait d'avoir été victime d'abus sexuel et/ou de violence et celui de se diriger plus tard vers diverses formes d'activités sexuelles rémunérées (Lowman, 2000; Benoit et Millar, 2001; McIntyre, 2002; Damant et coll. 2006). Cet élément est principalement analysé sous l'angle d'une cause préalable à l'entrée dans la prostitution. Wesley (2002) a mené une étude auprès de femmes pratiquant la danse nue l'amenant à conclure que la sexualisation précoce et le fait d'avoir subi des abus sexuels durant l'enfance influencent leur conception de leur sexualité et accroît par le fait même les risques qu'elles se dirigent vers la danse nue ou d'autres formes de pratiques sexuelles rémunérées.

La victimisation durant l'enfance, qu'il s'agisse de violence physique, verbale, psychologique, émotionnelle, sexuelle ou de négligence, serait commune chez plusieurs femmes pratiquant des activités sexuelles rémunérées (Wesley, 2006). La violence se perpétuerait dans le cadre des pratiques prostitutionnelles. Le haut taux de violences associées aux activités sexuelles rémunérées qui ressort de plusieurs études qualitatives vient remettre en question la position argumentant que le « travail du sexe » est légitime comme tout autre travail. Des auteurs ont pour leur part révélé que la présence d'abus sexuels et de violence dans l'enfance ne serait pas plus élevée pour les prostituées que dans la population en général (Badgley, 1984; Assistant Deputy Ministers Committee on prostitution and the Sexual exploitation of Youth, 2000). Une étude menée par Nadon et coll. (1998), comparant deux groupes, a conclu que le groupe sans femmes prostituées rapportait un plus haut taux d'abus physiques dans l'enfance que le groupe de femmes prostituées. La contribution de cet élément est donc controversée parmi les auteurs faisant qu'elle mérite d'être explorée davantage, non seulement sous l'angle d'une cause préalable, mais également sous l'angle d'une conséquence subséquente à l'entrée dans la prostitution. Nous tenterons d'évaluer sa présence avant le début des pratiques, pendant et après, ce qui permettra de mieux cerner s'il doit être considéré davantage comme une cause, une conséquence, ou les deux.

1.6 Lacunes dans les recherches actuelles et pertinence sociale de l'étude

Nous avons vu comment le concept utilisé pour décrire le phénomène à l'étude oriente le débat sur la prostitution comme forme d'exploitation sexuelle ou comme travail du sexe, ainsi que la division des écrits qui en découle, reflétant très souvent l'une ou l'autre de ces deux polarités. La réflexion sur le sujet souffre d'une limite importante puisque les faits rapportés, les analyses et les conclusions qui en sont tirées par la suite proviennent de groupes qui assez clairement souhaitent, souvent, démontrer le bien-fondé de leur position respective (Plamondon, 2002). Cela confirme donc un manque de recherches qui explorent les perceptions des femmes sans prendre position a priori (Nixon et coll., 2002). Il devient difficile, dans ce contexte, de se documenter objectivement pour développer nos propres conclusions. Dans le cadre d'une étude réalisée auprès de femmes ayant pratiqué la pornographie, l'auteure tente d'adopter une vision neutre afin de rejoindre tant les femmes qui ont vécu des expériences plus positives que négatives en regard de leurs propres pratiques (Ciclitira, 2004). Cette étude fait œuvre de précurseur dans le domaine. Or, l'importance de la neutralité nous paraît constituer un élément essentiel à la compréhension du phénomène dans sa globalité.

Une telle approche exige d'abord une reconnaissance de nos propres croyances à l'égard du phénomène, comme le signale Parent (1993), afin de diminuer le risque de biais dans l'interprétation des résultats. L'expérience et les propres croyances du chercheur à l'égard du phénomène peuvent affecter la façon dont les questions sont formulées et la façon de présenter les résultats et même la constitution de l'échantillon. Le fait d'être un homme ou une femme peut aussi influencer le déroulement de la recherche, ce qui ne doit pas être sous-estimé tout au long du processus (Frank, 2007).

Nous avons choisi de relever le défi d'adopter une posture neutre pour aborder le sujet de la pratique d'activités sexuelles rémunérées visant ainsi à faire émerger, si elles existent, des positions plus nuancées issues du récit que les femmes feront de leur pratique et de la manière dont, elles, perçoivent leur réalité. Il est clair que nous devons mettre de côté le débat féministe qui polarise le discours sur la prostitution puisqu'il écarte d'emblée la possibilité d'une position médiane et qu'il ne tient pas compte de l'hétérogénéité des acteurs principalement impliqués (Benoit et Shaver, 2006). Pour ce faire, les perceptions des femmes pratiquant ou ayant déjà pratiqué des activités sexuelles rémunérées hors rue, soit principalement la danse nue, l'escorte, les massages érotiques ainsi que la pratique d'activités pour un « sugar daddy » seront recueillies afin de dresser un portrait subjectif de leur réalité.

Le phénomène associé à un « sugar daddy » s'inscrirait souvent dans un contexte où un homme plus vieux, relativement fortuné, paie différents éléments à une femme plus jeune. La forme la plus fréquemment entendue est celle où un homme paie pour les études et tous les frais s'y rattachant, exemple le logement, les sessions d'étude, le matériel scolaire, d'une jeune étudiante. Selon Barton (2007), il est important de partir de la perception des femmes pour bien saisir l'interprétation qu'elles font de leurs pratiques. Certaines femmes perçoivent leurs pratiques principalement comme une conséquence de la violence ou des abus sexuels passés (Wesley, 2002), une façon de contrer le pouvoir des hommes (Wood, 2000), une façon de vivre leur sexualité et de se sentir valorisée (Barton, 2001), ou un travail comme un autre pour subvenir à leurs besoins financiers (Price, 2000). Ces points de vue relevés par différents auteurs confirment qu'une multitude de visions peut exister, ce que nous désirons approfondir. Une grande diversité de personnes peut être impliquée dans l'univers prostitutionnel et plusieurs façons de vendre les pratiques s'y développant existent (Benoit et Shaver, 2006), ce que nous devons garder en tête tout au long de l'étude.

Selon une recherche menée par le Conseil du statut de la femme (2002), la pratique des activités sexuelles rémunérées doit être définie de façon très large vu l'ensemble des activités qu'elle peut regrouper. Le genre de services offerts peut effectivement varier tant en fonction de la personne qui le dispense, des demandes des clients, que du lieu où il se pratique. Il est en ce sens parfois difficile de faire cadrer les pratiques d'une même personne dans une seule catégorie d'activité, ce que nous devons également garder en tête tout au long de l'étude. Selon Mestemacher et Roberti (2004) de même que Farley (2005), les femmes pratiqueraient rarement une seule activité sexuelle rémunérée dans leur vie. Celles-ci semblent plutôt s'inscrire dans une trajectoire où diverses pratiques sont exercées de manière successive ou simultanée. Barton (2007) souligne l'importance de considérer la variété des formes d'activités possibles pour une même personne plutôt que de s'intéresser à une seule, et d'inclure dans l'échantillon aussi bien les danseuses nues, les acteurs pornographiques, les femmes travaillant par téléphone et Internet, par exemple, afin d'enrichir notre compréhension des expériences vécues dans l'industrie du sexe. Les études actuelles sur les formes hors rue tendent à mettre l'accent sur un type spécifique de pratique, soit la forme la plus fréquente pratiquée par les femmes. Ceci étant, elles n'adressent pas la question de leur trajectoire globalement. En effet, étant donné que les femmes changeraient souvent de types de pratiques ou pratiqueraient plusieurs formes simultanément, il est important de tenir compte de cette réalité pour avoir un portrait plus juste de leur expérience dans l'univers de la prostitution (Raphael et Shapiro, 2004).

D'autres auteurs argumentent qu'il y a peu de transversalité dans les formes de prostitution, c'est-à-dire qu'une femme qui pratique une forme d'activité particulière risque peu de changer de type d'activité, particulièrement si elle s'adonne à une activité au bas de la hiérarchie, telle que la prostitution de rue, puisqu'elle n'aura pas les atouts nécessaires pour en changer (Weitzer, 2000). Cette hypothèse est également à explorer. L'ensemble des formes de prostitution hors rue ou de rue sera considéré dans notre étude pour éviter d'exclure certaines femmes dans l'échantillon ou de ne considérer qu'une partie de la trajectoire des femmes rencontrées.

Il faut aussi souligner que la danse nue a été étudiée comme forme d'activité sexuelle rémunérée et sa dimension sociale a souvent été ignorée (Frank, 2007). Les écrits à son égard se limitent souvent à décrire ce qui se passe à l'intérieur du bar, soit aux interactions entre les acteurs y « travaillant ». Le fait que cette activité ne soit pas nécessairement associée directement à la prostitution a limité les études à son égard. Pourtant, une grande controverse entoure ce type d'activité, certains considérant qu'elle ne peut être traitée comme une forme de prostitution comme les autres (Lewis, 1998; Kay, 2000). La frontière peut en paraître floue entre ce qui doit être considéré comme une forme de « travail du sexe » versus une forme d'art et d'expression corporelle. Dans le cadre d'un mémoire portant sur les conditions de travail des danseuses nues, Lacasse (2004) conclut qu'avec l'avènement de la danse contact qui est de plus en plus tolérée depuis les années 2000, il devient difficile de différencier la danse nue des autres activités « prostitutionnelles ». Suite à plusieurs observations sur le terrain, l'auteure soutient que les bars où s'exerce strictement la danse sans contact sont peu nombreux, et ce, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur de Montréal. Il devient alors de plus en plus difficile pour les danseuses nues de ne pas intégrer d'autres pratiques sexuelles à leur pratique de danse nue (Kay, 2000; Lacasse, 2004). Les danseuses nues auraient aussi peu de contrôle sur leurs pratiques étant souvent contraintes à « travailler » de façon autonome tout en devant se conformer à des règles strictes du milieu, par exemple en versant une partie de leurs revenus à l'employeur et d'autres employés de la boîte (Holsopple, 1999; Shaver, 2005). Des études incluant plus précisément cette forme de pratiques sont requises pour mieux saisir les expériences des danseuses nues puisqu'elles s'apparenteraient de plus en plus aux autres formes d'activités sexuelles rémunérées hors rue. Cette forme de pratique sera prise en considération dans notre étude.

Enfin, la plupart des recherches ont principalement centré leur attention sur les différences psychologiques entre les femmes, étudiant leurs traits de personnalité, leur estime personnelle, leur équilibre psychologique, leur habileté à gérer leurs émotions et la satisfaction éprouvée en regard de leurs relations interpersonnelles pour comprendre leur trajectoire empreinte d'activités sexuelles rémunérées (Sloan et Wahab, 2000; Downs et coll., 2006). Nous voulons dépasser ces différences individuelles et nous attarder aussi aux conditions socioéconomiques et culturelles qui influencent la réalité des femmes pour mieux comprendre leur trajectoire. Selon Benoit et Shaver (2006), il est essentiel de se pencher sur la diversité de l'industrie pour en dresser un meilleur portrait.

1.7 Cadre théorique : l'intersectionnalité

Le cadre conceptuel qui sera utilisé, l'intersectionnalité, conçu comme une approche combinant les préceptes de deux courants de pensée en criminologie : l'approche féministe et l'interactionnisme symbolique, constituera la trame de fond pour analyser les récits qui nous seront révélés des femmes pratiquant des activités sexuelles rémunérées en contexte hors rue. La perspective féministe sera donc élargie afin de tenir compte du contexte macrologique de l'ensemble des structures de la société susceptibles d'influencer leurs expériences, soit non seulement les rapports homme femme, mais également d'autres structures telles que la classe sociale, la nationalité, l'état civil, l'orientation sexuelle, et même l'âge conformément au principe de l'intersectionnalité. Ces structures sociales, de même que les différentes sphères de la vie, seront considérées tout au long de l'étude afin d'évaluer leur influence sur l'expérience des femmes, ce qui permettra de dégager un portrait plus complet de leur réalité (Frank, 2007).

Tel que soulevé par Benoit et Shaver (2006), la recherche sur le phénomène devrait recourir à des approches variées, tenant compte de dimensions plus larges que la seule discrimination liée au genre. Pour bien saisir les perceptions des femmes, il est important de s'attarder à l'ensemble de leurs sphères de vie et non de les considérer comme des personnes unidimensionnelles, seulement à partir de leurs pratiques.

Pour bien saisir l'intersection des discriminations qui oriente les femmes vers la prostitution, on doit en effet analyser le phénomène en tenant compte du sexisme qui le régit, mais également du racisme, de l'âgisme et de la division des classes sociales (Geadah, 2003). Aujourd'hui, pour développer une analyse critique contemporaine de l'industrie de sexe, il est essentiel de tenir compte de la notion de pouvoir dans sa globalité et non seulement dans les rapports hommes femmes (O'Connell Davidson, 2002).

Nous avons constaté que l'approche féministe à elle seule ne pouvait tenir compte de la globalité des contextes socioéconomiques et culturels à travers lesquels les femmes évoluent, c'est pourquoi certains auteurs envisagent davantage une approche féministe intersectionnelle (Oxman-Martinez, Krane et Corbin, 2002). Pour ce faire, nous nous tournerons donc vers des écrits portant sur l'intersectionnalité, (Oxman-Martinez, Krane et Corbin, 2002; Fong, 2005; Sokoloff et Dupont, 2005) une approche théorique nouvellement développée, mais qui prend de plus en plus de place dans les écrits actuels, s'intéressant à l'univers de la « prostitution ». Ce cadre théorique est entre autres utilisé pour comprendre les phénomènes liés à la violence, telles la violence conjugale et la violence sexuelle. Au Québec, certains groupes féministes utilisent entre autres ce cadre dans leur analyse et leurs pratiques auprès de femmes victimes de violence afin de tenir compte non seulement des facteurs individuels, mais aussi des facteurs structureaux qui entrent en jeu.

Tel est le cas du Regroupement québécois des CALACS (Centre d'aide et de lutte contre les agressions à caractère sexuel) (2002) et de la CLES (Concertation des luttes contre l'exploitation sexuelle) (2008), qui considèrent que la vulnérabilité des femmes à la pauvreté et à la violence est accentuée par la discrimination liée à l'âge, à l'origine ethnique, aux problèmes de santé physique ou mentale et à l'orientation sexuelle. La prise en compte de l'intersection de ces dimensions permet d'avoir une compréhension globale de l'expérience des femmes selon leur perspective, en tenant compte de l'ensemble des structures susceptibles d'avoir une incidence sur leur vécu en lien avec leurs pratiques sexuelles rémunérées.

La prise en compte du contexte socioculturel apparaît être un élément essentiel à la compréhension de l'échange de services sexuels dans une société donnée (Maria Agustin, 2005; Frank, 2007). Une vision tenant compte de facteurs sociaux autres que ceux des rapports hommes femmes, qui ne sont par ailleurs pas à négliger, sera nécessaire pour comprendre la complexité des interactions qui influencent les femmes de notre échantillon. Selon Maria Agustin (2005) et Frank (2007), cela doit se réaliser par le biais d'une approche culturellement sensible tenant compte de diverses sources de discriminations potentielles. Par exemple, selon Oxman-Martinez, Krane et Corbin (2002), qui ont étudié la violence conjugale chez les femmes en contexte de vulnérabilité, plusieurs facteurs personnels et structureaux accroîtraient la vulnérabilité des femmes immigrantes à l'égard de la « prostitution », soit, entre autres, la méconnaissance de la langue, la socialisation, l'acculturation, l'incapacité financière de certaines, l'isolement, le manque de réseaux sociaux, les politiques et les lois d'immigration, leur statut légal et le manque d'adaptation des services à leur égard.

Au Québec, plus spécifiquement, plusieurs femmes marginalisées en raison de leur origine ethnique sont touchées par la prostitution. Le fait qu'elles soient souvent sans emploi, sans ressource et isolées socialement accroît considérablement leur vulnérabilité, ce que nous ne pouvons ignorer dans l'analyse de leur situation (Plamondon, 2002 ; Wesley, 2003; Barton, 2007; La CLES, 2008). Une approche basée sur l'intersection des discriminations aide alors à comprendre la complexité de la problématique dans un contexte d'immigration. Il en est de même pour les autres sources de discrimination ainsi que pour les autres problématiques auxquelles les femmes sont confrontées. Pour Fong (2005), il est aussi important de tenir compte des facteurs individuels caractérisant les personnes qui font partie d'un même groupe discriminé, car il y a aussi des différences entre les individus, à l'intérieur d'un même groupe d'appartenance. Il ne faut pas, par exemple, présumer que toutes les personnes appartenant à une classe sociale précaire vivent cette réalité de la même façon. Les différences entre les groupes et à l'intérieur d'un même groupe ont donc été considérées dans notre étude.

Une même personne peut également appartenir à plusieurs groupes discriminés à la fois. Une attention doit alors être portée à l'intersection de ces facteurs de vulnérabilité se retrouvant chez une même personne. Les discriminations susceptibles d'affecter les femmes doivent être analysées de façon large. En ce sens, l'orientation sexuelle, la location géographique, les conditions de santé physique et mentale de même que la religion ou les pratiques spirituelles doivent être considérées au même titre que les autres sources de discriminations potentielles puisqu'ils peuvent tous avoir une incidence sur les expériences vécues par la personne. Évidemment, vu la taille restreinte de l'échantillon, toutes les sources de discrimination possible ne pourront être approfondies, ou même considérées dans la présente étude.

Par ailleurs, selon O'Connell Davidson (2006), il peut être intéressant de comparer la « prostitution » à d'autres formes de travaux considérés discriminatoires, par exemple le travail domestique. Une telle démarche permettrait de comprendre ce qui différencie la « prostitution » et ce qui continue de la rendre si controversée, le positionnement unanime à son égard étant toujours recherché. Nous tenterons donc d'appliquer cette approche dans sa globalité au phénomène à l'étude, afin d'appréhender la complexité des expériences vécues par les femmes de notre échantillon. Une telle approche se révèle rarissime dans les écrits recensés à ce jour, ce que confirme la Fédération des femmes du Québec (2002) de même que Maria Agustin (2005).

Le contexte micrologique sera également considéré tout au long de l'étude, empruntant une perspective interactionniste communément utilisée dans les études visant à comprendre l'expérience vécue par des personnes, de leur propre point de vue (Wesley, 2002; Mestemacher et Roberti, 2004; Price, 2008). Ici, l'approche interactionniste permettra de cerner comment les femmes comprennent leurs interactions avec les autres selon leur vision subjective.

Plusieurs auteurs ont utilisé à ce jour cette approche pour bien saisir les interactions des danseuses nues non seulement dans leur milieu de pratique, mais aussi dans avec l'ensemble des structures sociales (Wood, 2000; Pasko, 2002; Frank, 2003). Les interactions que les femmes ont entretenues avec différentes personnes évoluant au sein de leurs milieux de pratiques, de même que les interactions vécues à l'intérieur de leurs sphères de vie immédiates, en particulier leur milieu familial et leur réseau social, seront donc considérées.

Plusieurs études menées auprès de femmes se livrant à des activités sexuelles rémunérées combinant à la fois une perspective interactionniste et une perspective féministe ont décrit celles-ci comme étant opprimées et victimes d'abus de pouvoir de la part des hommes dans leur milieu de pratique. Les interactions entretenues par les femmes dans le cadre de leurs pratiques seraient en fait le reflet des dynamiques de pouvoir entre les hommes et les femmes dans la société en général et témoigneraient de la sexualisation de leur corps dès leur jeune âge (Wesley, 2002; Wesley 2003; Mestemacher et Roberti, 2004; Barton, 2007; Frank, 2007; Price, 2008). Plusieurs de ces écrits se limitent souvent aux dimensions micrologiques suivantes : les motivations d'entrée dans l'industrie du sexe, la stigmatisation sociale qui y est associée et les interactions entre les clients et les danseuses ainsi qu'entre les employeurs, les autres employés et les danseuses, sans tenir compte du contexte macrosociologique dans lequel elles s'inscrivent (Lewis, 2000). À cet égard, Wesley (2002) signale qu'il serait essentiel que les recherches futures tiennent compte du contexte plus large de la société patriarcale dans laquelle s'inscrivent la sexualisation du corps des femmes, la socialisation des hommes et des femmes et les dynamiques de pouvoirs auxquelles ces dernières sont confrontées dès leur jeune âge en lien avec les pratiques sexuelles rémunérées. L'auteure souligne dans la foulée que le sentiment de pouvoir que les femmes qui pratiquent la danse nue peuvent ressentir en recevant de l'argent et de l'attention de la part des hommes sont des facteurs microsociaux qui doivent être insérés dans un contexte macrosocial qui tient compte du pouvoir des hommes dans les structures sociales, politiques, économiques et culturelles pour bien saisir la complexité du phénomène de la « prostitution ». Tel que mentionné précédemment, il s'agit de voir au-delà du patriarcat, en considérant le contexte culturel plus large des normes relatives au genre, à l'ethnie et aux différences entre les classes sociales, autant de contextes susceptibles d'avoir une influence sur la trajectoire des femmes (Price, 2008).

C'est dans cette lignée d'un amalgame des approches de l'intersectionnalité, de l'interactionnisme et du féminisme que s'inscrit l'objet d'étude. Certaines des études réalisées jusqu'à ce jour (Wesley, 2002; 2003; Mestemacher et Roberti, 2004; Barton, 2007; Frank, 2007; Price, 2008) représentent une amorce en la matière que nous tenterons d'approfondir en adoptant une approche qui s'intéresse fondamentalement au récit des femmes, sans prendre position a priori.

C'est aussi dans une démarche de théorisation ancrée (Glaser et Strauss, 1967 ; Paillé, 1994) que se réalisera notre démarche. En ce sens, nous avons voulu entendre les femmes parler de leurs expériences. Les données ainsi recueillies ont été le point de départ de notre analyse qualitative visant à comprendre les perceptions qu'ont les femmes de notre échantillon des pratiques prostitutionnelles et, plus spécifiquement, de leur(s) pratique(s), ceci à partir des thèmes que l'on a par la suite dégagés de leurs propos (Glaser et Strauss, 1967; Glaser, 1994; Pires, 1997). En effet, selon la théorisation ancrée, nous avons découvert les variables principales à travers les récits des femmes, à partir desquelles nous avons ensuite dégagé des concepts nous permettant de mieux saisir leurs interrelations. Des thèmes se sont donc dégagés au fur et à mesure des entretiens et ces derniers nous ont orientés pour l'analyse subséquente. Le chapitre 3 présente les résultats des analyses ainsi menées, après que le chapitre 2 ait fait état de la méthodologie employée pour atteindre les objectifs que nous nous sommes fixés.

CHAPITRE 2 : MÉTHODOLOGIE

Dans ce chapitre, l'objectif général, les trois objectifs spécifiques de l'étude ainsi que la perspective neutre qui a été recherchée sont d'abord présentés. L'approche qualitative, qui a été privilégiée est ensuite justifiée avant que ne soit précisé le processus utilisé pour recueillir les données à partir d'entretiens semi-dirigés réalisés auprès de huit femmes pratiquant diverses formes d'activités sexuelles rémunérées hors rue. La fiche signalétique et les thèmes utilisés pour guider les entretiens y sont détaillés. Sont ensuite fournies les principales caractéristiques de l'échantillon des femmes rencontrées, synthétisées sous forme de tableau. La stratégie analytique utilisée est ensuite présentée. Nous verrons qu'une succession d'analyses verticales et transversales des données a été mise à contribution afin de faire ressortir les différentes perceptions subjectives des femmes en regard des principaux thèmes abordés, en mettant en évidence les convergences et divergences s'exprimant dans les points de vue recueillis. Nous abordons aussi dans ce chapitre les considérations éthiques auxquelles nous nous sommes attardées vu la nature sensible du sujet à l'étude. Dans l'ensemble de la démarche poursuivie, nous avons cherché à réunir les conditions nécessaires afin que les femmes puissent se sentir à l'aise de s'exprimer ouvertement lors des entretiens. Enfin, les limites de l'étude sont soulignées en présentant, en contrepartie, l'intérêt qui demeurerait à tout de même la réaliser vu les connaissances qui pouvaient en découler.

2.1 Objectifs général et spécifiques

Notre approche vise à laisser s'exprimer les perceptions subjectives d'un bassin de femmes ayant expérimenté diverses formes d'activités sexuelles rémunérées hors rue. À travers les récits d'expérience de ces femmes, nous tentons de comprendre leur perception et leur prise de position en regard de leurs pratiques. L'adoption d'une perspective neutre, qui tente de refléter le point de vue des femmes à partir de leur propre vécu sans viser à le faire cadrer avec une perspective préalablement définie, constitue en grande partie la spécificité de ce travail, compte tenu de ce qu'a révélé la recension d'écrits.

Le but de notre mémoire est alors de découvrir et de comprendre la perception des femmes quant à leur expérience dans différentes formes d'activités sexuelles rémunérées se pratiquant dans un contexte hors rue.

Pour ce faire, trois objectifs spécifiques sont poursuivis tout au long de cette étude. Dans un premier temps, nous visons à décrire, comprendre et analyser la trajectoire ayant conduit les femmes vers la pratique d'activités sexuelles rémunérées. En effet, les motifs d'entrée dans la prostitution se sont révélés influencer grandement la perception que les femmes développent de leur expérience et les conséquences qui s'en suivent (Price, 2008). Les circonstances entourant le choix de se diriger vers ces pratiques doivent alors être explorées (Shaver, 2005). L'interrelation de plusieurs facteurs peut avoir influencé le choix de se diriger vers une ou plusieurs formes d'activités sexuelles rémunérées pratiquées hors rue et leur compréhension sera essentielle à l'atteinte de ce premier objectif.

Ensuite, nous cherchons à identifier et comprendre les trajectoires des femmes en fonction de leur pratique, plus ou moins intense, plus ou moins variée et plus ou moins étendue dans le temps, d'activités sexuelles rémunérées. La forme des pratiques doit être explorée puisqu'elle peut varier d'un milieu à l'autre même si elles entrent apparemment dans une même catégorie. Par exemple, la danse nue peut prendre différentes configurations selon, entre autres, le milieu où elle est pratiquée. Il peut, par exemple, s'agir de danse avec ou sans contact, sur scène ou dans des cubicules, ou même, aujourd'hui, via Internet.

Une attention particulière sera accordée à la durée, la fréquence et l'intensité des pratiques, puisque ces dimensions peuvent avoir un impact sur les perceptions qu'en ont les femmes, ce qui n'a pas toujours été considéré dans les études menées jusqu'à ce jour (Raphael et Shapiro, 2004). Notamment, il existe très peu d'écrits sur les effets que l'âge d'entrée en pratique et le temps passé dans le milieu peuvent avoir sur les femmes et sur leur perception de leur expérience (Benoit et Shaver, 2006).

Enfin, le troisième objectif est de situer la perspective des femmes en regard du continuum que constitue le débat social positionnant la pratique d'activités sexuelles rémunérées comme étant soit une forme d'exploitation ou une forme de travail comme un autre. Nous l'avons constaté dans la recension des écrits, les deux visions polarisées actuelles ont peu permis, jusqu'à présent, d'entendre le point de vue de femmes qui ne se situent ni à une extrémité ni à l'autre du débat féministe. Or, il apparaît que considérer systématiquement la prostitution comme une forme d'exploitation sexuelle ou une forme de travail empêche de saisir la complexité entourant ses pratiques et de bien saisir les conditions structurelles qui guident et maintiennent les femmes dans ces pratiques (Lacasse, 2004). Le défi est d'aller au-delà de la dichotomie qui associe les femmes pratiquant ces activités soit à des victimes de violence ou à des travailleuses de plein droit et tend à rendre leurs profils et leurs expériences homogènes, dans un cas comme dans l'autre.

En adoptant une perspective idéologique neutre, nous voulons dépasser le débat actuel pour avoir une compréhension plus globale tenant compte de la perspective des femmes rencontrées. Il est à retenir que, tout au long de l'étude, une attention particulière sera accordée aux sources de discriminations potentielles auxquelles les femmes peuvent être confrontées dans le cadre de leurs pratiques. Cet élément est transversal à l'ensemble des objectifs vu le cadre théorique intersectionnel adopté.

2.2 Choix de l'entrevue semi-dirigée, fiche signalétique et thèmes d'entrevue

Notre étude repose sur une approche qualitative qui met à profit la réalisation d'entretiens de type semi-dirigés réalisés auprès des femmes qui présentent différents profils de pratiques d'activités sexuelles rémunérées uniques ou variées. Cette méthodologie nous est apparue la plus appropriée étant donné que nous désirions obtenir l'expérience subjective des femmes, en évitant que celle-ci ne soit teintée par nos propres perceptions. En effet, nous désirions que les femmes rencontrées aient la liberté de raconter leur vécu et de partager les informations qui leur semblent les plus pertinentes, sans en orienter la direction a priori.

Pour comprendre les réalités sous l'angle des acteurs, il est essentiel d'adopter une approche qui leur accorde la parole (Poupart et coll., 1998). Cette observation cadre essentiellement avec la posture idéologique et méthodologique adoptée pour la réalisation de l'analyse de l'expérience des femmes rencontrées.

Les informations factuelles pertinentes pour décrire les caractéristiques des entrevues et de l'échantillon ont d'abord été recueillies. Une fiche signalétique a ainsi été constituée pour chaque entretien réalisé. Celle-ci comprend : la date, l'heure, la durée, l'endroit de l'entretien et le nom (fictif) de la personne interviewée. S'ajoutent à ces données : l'âge, l'état civil, l'origine ethnique et le niveau de scolarité des participantes. Ces caractéristiques s'étant révélées dans la recension des écrits influencer les perceptions des femmes quant à leur situation, elles pourront, en outre, nous informer sur les sources de discriminations auxquelles celles-ci pourraient potentiellement être confrontées. L'âge peut, entre autres, influencer le vécu et affecter la vision de la sexualité et des pratiques exercées en fonction de la génération à laquelle la personne appartient. L'état civil de la personne et sa situation familiale, c'est-à-dire le fait d'être en couple ou d'être monoparental, peut se révéler pertinent pour comprendre la réalité quotidienne de la personne. Le niveau de scolarité atteint paraît également pertinent puisqu'il renseigne sur les opportunités sociales pouvant s'offrir à la personne, telles les possibilités d'accéder à différentes options sur le marché du travail plus « conventionnel » (voir fiche signalétique en annexe).

La première portion de l'entrevue prenait essentiellement la forme d'un récit rétrospectif respectant l'enchaînement chronologique des événements survenus dans la vie des femmes. Les relances visaient alors principalement à situer leur récit dans le temps et à préciser, au besoin, certains événements relatés, ceci afin de bien saisir la trajectoire qui les a menées vers ces pratiques et les y a maintenues plus ou moins longtemps. Lorsque les pratiques se sont échelonnées sur une longue période, nous en faisons ressortir les principaux éléments. Cette première section est directement liée au premier objectif spécifique, qui est de décrire et comprendre la trajectoire ayant conduit les femmes vers la pratique d'activités sexuelles rémunérées.

Une consigne de départ large a servi d'entrée en matière pour cette première partie de l'entrevue. Celle-ci s'énonce de la manière suivante : « *J'aimerais que vous me parliez de votre trajectoire vers la pratique d'activités sexuelles rémunérées et de votre expérience en lien avec ces pratiques* ». S'y est ajoutée la consigne suivante lorsque la trajectoire de la femme en regard des pratiques révélées s'échelonnait sur une longue période : « *Pouvez-vous me parler des principaux éléments qui ont influencé votre trajectoire vers la pratique d'activités sexuelles rémunérées et des principaux éléments qui ressortent de votre expérience en lien avec ces pratiques* ». Les thèmes contenus dans la grille d'entrevue ont été introduits uniquement si la participante n'en faisait pas mention lors de l'entretien. Nous étions aussi ouverte à ce que de nouveaux thèmes émergent au fil de la réalisation des entretiens, soit des thèmes qui n'étaient pas apparus en composant la grille de collecte de données à partir de la recension des écrits. La grille initiale est toutefois demeurée la même couvrant dès le départ tous les thèmes qui semblaient essentiels à la réalisation de l'étude.

Les thèmes abordés incluent les différents facteurs qui ont mené les femmes de l'échantillon vers des pratiques sexuelles rémunérées, en précisant l'âge au moment du début de ces pratiques; les circonstances entourant l'entrée dans les pratiques; de même que leur histoire familiale, scolaire et occupationnelle, particulièrement en lien avec la présence ou non de violence dans leur passé. L'âge d'entrée dans la « prostitution », l'historique familial, scolaire et occupationnel constituent des éléments souvent considérés dans les études précédentes (Shaver, 2005), montrant l'influence qu'ils peuvent avoir sur la trajectoire et les expériences subséquentes des femmes. La question des circonstances entourant le début des pratiques sexuelles rémunérées est controversée, des auteurs soutenant qu'un manque d'opportunités en est souvent à l'origine alors que d'autres prônent un choix éclairé. Nous nous y sommes donc intéressée.

L'arrêt ou non des pratiques et la suite de la trajectoire après l'arrêt de celles-ci, le cas échéant, ont également été abordés dans les entrevues. Les circonstances conduisant à l'arrêt des pratiques ont été peu explorées à ce jour, certaines études soutenant que la décision est souvent consécutive à un événement marquant alors que, selon d'autres études, l'arrêt se fait rarement d'un coup, mais plutôt de façon graduelle (Cool, 2004), ce que nous approfondissons dans le cadre de notre étude (voir grille d'entrevue en annexe).

La seconde portion des entrevues s'articulait davantage autour de thèmes permettant de mieux répondre aux deux autres objectifs spécifiques de l'étude, s'ils n'avaient pas été suffisamment approfondis dans la section précédente de l'entretien. Le second objectif, rappelons-le, est d'identifier et comprendre les trajectoires des femmes en fonction de leur type de pratique, plus ou moins intense, plus ou moins variée et plus ou moins étendue dans le temps, d'activités sexuelles rémunérées. Cette partie de l'entretien permet également de comparer l'influence de différents éléments sur la configuration des pratiques révélées et de dégager, s'il y a lieu, un portrait spécifique à chacune des formes explorées. Nous l'avons mentionné plus tôt, les formes d'activités sexuelles rémunérées pratiquées dans un contexte de rue ont plus souvent été l'objet de comparaison que celles pratiquées dans un contexte hors rue. En effet, les formes hors rue ont été peu comparées entre elles pour en dégager des portraits basés sur la réalité telle que perçue par les femmes elles-mêmes.

Les autres thèmes introduits dans cette section sont centrés sur les perceptions des femmes quant à leurs conditions de pratique et aux exigences des différents environnements au sein desquels elles ont œuvré. Les relations interpersonnelles qu'elles ont entretenues dans les différents milieux de pratique où elles ont évolué que ce soit avec les clients, les propriétaires d'agences, les autres femmes, ou tout autre acteur avec qui elles interagissent dans l'univers des activités sexuelles rémunérées comme à l'extérieur, leur réseau social et leurs relations avec les instances sociales et judiciaires ont aussi été abordés afin de mieux comprendre les trajectoires des femmes et l'univers au sein duquel elles évoluaient. Selon Shaver (2005), questionner les femmes sur le fonctionnement des environnements de pratique prostitutionnelle et sur les facteurs de stress qui y sont reliés, tout comme sur la nature des relations interpersonnelles entretenues, permet d'avoir une meilleure compréhension de leur expérience, selon leur vision subjective, ce qui, encore là, permet de répondre au deuxième objectif spécifique de cette étude.

Le troisième objectif poursuivi, qui consiste à situer la perspective des femmes sur le continuum du débat social positionnant la pratique d'activités sexuelles rémunérées comme étant à une extrémité une forme d'exploitation ou à l'autre une forme de travail comme une autre, est aussi atteint par l'introduction de thèmes spécifiques dans cette deuxième portion d'entrevue. Les différentes formes de violence subie dans le cadre des pratiques sexuelles rémunérées; les risques ou les avantages associés à ces pratiques; l'identification des impacts positifs ou négatifs des pratiques dans la vie des participantes à l'étude; ainsi que leur appréciation générale à l'égard des pratiques auxquelles elles ont pris part nous éclairent quant à leur positionnement sur le continuum du débat.

La présence ou non de proxénètes est un élément important pouvant influencer les pratiques sexuelles rémunérées. Selon Benoit et Millar (2001), les femmes travaillant de façon indépendante auraient un plus grand pouvoir pour déterminer leurs conditions de « travail » et pour décider des actes qu'elles veulent exécuter, ou non, en regard de leur pratique que celles soumises à l'emprise d'un proxénète. Cet élément a donc aussi été considéré.

En adoptant une perspective neutre dans la réalisation de l'entrevue semi-dirigée, cela nous a permis d'identifier tant les risques que les avantages associés aux pratiques sexuelles rémunérées révélées par les femmes qui s'y livrent, de même que les impacts tant positifs que négatifs de ces pratiques dans leur vie.

L'exploration de leurs perspectives d'avenir, tel qu'elles les conçoivent en continuant ou en cessant de se livrer à des pratiques sexuelles rémunérées vise à tester la notion de choix et, par le fait même, répondre au questionnement à l'origine du débat social mis à jour dans la recension d'écrits, à savoir : dans quelle mesure les activités sexuelles rémunérées constituent une forme d'exploitation et de violence à l'égard des femmes ou un travail à part entière, et de situer plus clairement la perception de chacune en regard du débat.

Peu d'études paraissent jusqu'à présent s'être intéressées au moment de la sortie de la prostitution et aux motifs qui amènent les femmes à quitter ce milieu (Plamondon, 2002). Selon une étude québécoise, 92% des femmes souhaiteraient quitter la prostitution si elles en avaient l'opportunité (Plamondon 2002), alors que d'autres études établissent plutôt que la majorité des femmes souhaitent voir leurs conditions de pratiques améliorées, sans nécessairement vouloir quitter le milieu (Thiboutot, 1994; Stella, 2002). Nous avons posé l'hypothèse que l'analyse des trajectoires des femmes et des perceptions associées aux étapes qu'elles identifient comme des moments clés de leur pratique ferait ressortir des perspectives plus nuancées autour de ce débat. Nous avons dû être particulièrement attentive dans cette section de l'entrevue à ne pas induire une orientation quelconque par la formulation des relances.

Enfin, le recours aux services d'aide et de santé en lien avec la pratique d'activités sexuelles rémunérées et les motifs de consultation ont aussi été explorés, en fonction encore une fois du continuum positionnant la pratique d'activités sexuelles rémunérées entre exploitation ou choix délibéré.

Chacun des objectifs cherche à mieux saisir les représentations que les femmes se font des diverses facettes de leurs pratiques d'activités sexuelles rémunérées en vue de faire ressortir des positions éventuellement plus nuancées à partir de leur point de vue.

2.3 Source des données

Considérant que les activités sexuelles rémunérées impliquent majoritairement des femmes, la proportion étant estimée entre 70% et 90% au Canada (Plamondon, 2002; Cool, 2004), et que l'expérience vécue par les hommes et les femmes dans cette pratique pourrait différer grandement, nous avons choisi de centrer notre intérêt strictement sur l'étude des pratiques sexuelles rémunérées exercées par les femmes. Le phénomène de la prostitution juvénile ayant également été approfondi par le biais de nombreuses recherches, principalement durant les années 1980 et 1990, notamment en lien avec le phénomène des gangs de rue, la présente étude se centrera uniquement sur les adultes.

Même si la population ciblée sera celle des femmes adultes, une attention particulière sera tout de même accordée à l'âge d'entrée dans la prostitution puisque diverses statistiques soutiennent qu'elle se produit souvent avant l'âge adulte (Lowman, 2001; Cool, 2004; CLES, 2008), plus précisément vers l'âge moyen de 14 ans (Fédération des femmes du Québec, 2002). Une étude canadienne a même révélé que plusieurs jeunes se seraient livrés à des pratiques sexuelles rémunérées dès l'âge de 11 ans (Assistant Deputy Ministers Committee on prostitution and the Sexual exploitation of Youth, 2000). Cependant, selon une étude réalisée par la CLES (2013) auprès de 109 participantes provenant de diverses régions du Québec, l'âge moyen d'entrée en prostitution de ces dernières était de 21,1 ans et 79% de l'échantillon avait 25 ans ou moins lors de leur entrée alors que seulement 37% des participantes étaient mineures lors de leur entrée. La prise en considération de cette donnée nous paraît essentielle puisqu'elle marque le début des activités sexuelles rémunérées et que la précocité de celles-ci peut influencer l'ampleur et la nature des conséquences qui en découlent, comme nous l'avons vu dans la recension des écrits.

Les données proviennent donc d'un échantillon de femmes adultes pratiquant actuellement, ou ayant déjà pratiqué, diverses formes d'activités sexuelles rémunérées hors rue. Parmi celles-ci, certaines ont aussi déjà pratiqué dans la rue vu la simultanéité fréquente des formes de pratiques (Raphael et Shapiro, 2004). Les femmes rencontrées sont issues de divers milieux. Nous les avons rejointes par le biais de milieux d'intervention œuvrant ou ayant déjà œuvré auprès d'elles. Les principaux lieux de recrutement sont deux CALACS (Centre d'aide et de lutte contre les agressions à caractère sexuel) qui ont accepté d'appuyer l'étude. Les autres CALACS issus du Regroupement québécois des CALACS, l'association des travailleurs de rue de Joliette, la CLES (Concertation des luttes contre l'exploitation sexuelle) n'ont pas donné suite, donc il n'a pas été possible d'y recruter de participantes.

Nous voulions rejoindre le plus possible des femmes issues de différentes classes sociales, de différents groupes d'âge et de différentes origines ethniques afin de tenir compte des intersections susceptibles d'avoir un impact sur leur expérience. Dans l'idéal, l'appartenance à divers groupes reconnus comme étant plus susceptibles de subir des discriminations aurait permis d'analyser de quelle façon l'intersection des sources de discrimination joue un rôle dans l'exercice de leurs pratiques et dans leur vécu de façon plus générale. Vu la taille restreinte de l'échantillon rencontré ainsi que les difficultés à recruter des femmes acceptant de participer à l'étude, il s'est toutefois avéré difficile de considérer l'ensemble des sources de discriminations potentielles. Nous nous attarderons principalement aux sources citées plus haut vu leur prédominance dans les écrits portant sur l'intersectionnalité (O'Connell et Davidson, 2002; Oxman-Martinez, Krane et Corbin, 2002; Fong, 2005; Sokoloff et Dupont, 2005). Reste qu'aucune personne n'a été exclue de l'échantillon parce qu'elle ne cadrerait pas avec une source ou plus de discriminations. Nous avons ainsi pu rencontrer des femmes issues de différentes classes sociales, de différents groupes d'âge ainsi qu'une femme d'origine haïtienne.

2.4 L'échantillon

Un total de huit femmes ont été rencontrées en entrevue sur une période de sept mois, soit de septembre 2013 à mars 2014. Au préalable, une période d'environ quatre mois avait été prévue pour réaliser les entretiens. Le recrutement s'est toutefois avéré beaucoup plus difficile que prévu. En effet, les différents contacts avec les milieux extérieurs aux CALACS n'ont pas été concluants. Les travailleurs de rue d'une ressource présentée la CLES ont été d'accord pour publiciser la tenue de l'étude au sein de leur milieu en apposant une affiche à cet effet et en en parlant aux femmes qui abordent leur vécu en lien avec des pratiques sexuelles rémunérées, mais aucune femme n'a répondu à « l'invitation ». Un des CALACS participant n'a fourni qu'une répondante et cela a été possible parce que l'intervenante qui assurait son suivi connaissait l'auteure du présent mémoire. Cette femme a clairement mentionné que si cela n'avait pas été le cas, elle aurait refusé de participer à l'étude. L'organisme Stella a refusé de publier l'affiche et de parler de la recherche aux femmes; il n'a donc pas été possible du tout de recruter par le biais de ce milieu.

Finalement, six femmes de l'échantillon proviennent d'une référence d'un même CALACS. Celles-ci étaient soit des femmes en attente d'un suivi ou des femmes ayant déjà entamé un suivi. Parmi les femmes approchées au CALACS, certaines ont aussi refusé de participer. Enfin, trois participantes ont été contactées par le biais de connaissances, mais seulement l'une d'entre elles a accepté de donner suite.

L'échantillon initial était de onze femmes, mais trois d'entre elles se sont désistées. Une a téléphoné pour annuler le rendez-vous, mentionnant qu'elle ne voulait pas finalement replonger dans le récit de ses expériences, craignant l'impact négatif que cela pourrait avoir sur elle, alors que les deux autres n'ont tout simplement pas rappelé et ne se sont pas présentées à l'entretien. Il n'est finalement pas si surprenant, vu la nature tabou du sujet traité et la stigmatisation sociale y étant souvent attachée, que le recrutement se soit avéré aussi difficile lorsque les femmes n'étaient pas directement connues de la chercheuse ou de son milieu de travail. De plus, nous croyons que le fait qu'aucune compensation financière n'était offerte aux participantes a possiblement aussi eu un effet dissuasif sur le recrutement puisque certaines femmes vivant de pratiques sexuelles rémunérées se trouvent malgré tout dans une situation économique précaire.

Le tableau ci-dessous attribue un nom fictif à chacune des huit participantes à l'étude puis présente différents éléments qui les caractérisent, à savoir : leur âge actuel, l'âge au début des pratiques et l'âge de sortie, leur état civil, leur niveau de scolarité, leur origine ethnique ainsi que l'arrêt ou non des pratiques à ce jour.

Caractéristiques des participantes à l'étude

Noms fictifs	Âge actuel	Début des pratiques	Âge de sortie	État civil	Niveau de scolarité	Origine ethnique
Marie-Anne	Début trentaine	6-7 ans plus tôt	Exerce encore	Célibataire	Universitaire	Québécoise
Christine	Majorité	10 ans plus tôt	Fin vingtaine	Séparée	Diplôme professionnel	Québécoise
Jade	Fin trentaine	10 ans plus tôt	Exerce encore	Célibataire	Universitaire	Québécoise
Anne	Cinquantaine	30 ans plus tôt	Début quarantaine	Célibataire	Diplôme professionnel	Québécoise
Sara	Fin quarantaine	30 ans plus tôt	Fin trentaine	Célibataire	Diplôme professionnel	Haïtienne
Diane	70 ans	50 ans plus tôt	Milieu quarantaine	Seule	Secondaire 1 ^{er} cycle	Allochtone
Émilie	Majorité	1 an plus tôt	Quelques mois après le début	Célibataire	Secondaire 1 ^{er} cycle	Québécoise
Amy	Milieu quarantaine	Avant la majorité	Non spécifié, mais plusieurs années plus tard	Divorcée	Secondaire 2 ^e cycle	Québécoise

2.5 Stratégie analytique

2.5.1 Retranscription des notes et verbatim

L'enregistrement audio et, par la suite, la transcription des verbatim, a été la façon utilisée de consigner le contenu des entrevues en vue de procéder à leur analyse. Deux participantes ont refusé l'enregistrement puisque cela augmentait leur niveau de stress, la prise de notes exhaustive a alors été le moyen de procéder à la collecte des données. Le refus de l'enregistrement était une possibilité à considérer compte tenu de la nature du phénomène étudié, particulièrement pour les femmes qui ont vécu leur expérience davantage comme une forme d'exploitation sexuelle et de violence et, en effet, les perceptions des deux femmes qui ont refusé l'enregistrement cadrent plus avec cette vision.

2.5.2 Analyse verticale et transversale des données

La stratégie analytique utilisée a d'abord consisté en une analyse verticale, réalisée au fur et à mesure de la réalisation de chacune des entrevues, afin de se faire une idée des expériences individuelles, de leurs tenants et aboutissants ainsi que pour faire ressortir les principaux thèmes abordés par les femmes. Cela nous a permis aussi de pressentir le moment où une certaine saturation empirique a été atteinte. Les entretiens ont eu une durée approximative d'une heure et les entretiens ont été conclus lorsque nous sentions que les femmes n'avaient plus rien de nouveau à dire en regard du sujet abordé.

Par la suite, les données analysées individuellement ont été comparées transversalement, de manière à faire ressortir les points communs et les particularités dans les trajectoires et les points de vue thématiques livrés.

2.6 Considérations éthiques

Diverses considérations éthiques ont été prises en compte durant la présente étude. En ce qui a trait à la confidentialité, les enregistrements ont été entendus seulement par la chercheure et les verbatim lus seulement par la chercheure également.

Des noms fictifs ont été donnés aux participantes. Vu la nature du sujet à l'étude, cette considération s'avérait fort importante afin de produire un climat de confiance et d'ouverture lors des entretiens. Par le biais du formulaire de consentement, il a été mentionné aux participantes que le droit de se retirer de l'étude ou de ne pas répondre à certaines questions leur appartenait entièrement.

Étant donné la nature sensible du sujet, nous avons également mis en place un filet de sécurité en leur mentionnant qu'il était possible pour elles de se référer par la suite aux CALACS en cas de besoin, leur récit pouvant les perturber émotionnellement. Il a aussi été mentionné que si des informations nous amenaient à craindre pour leur propre sécurité et/ou celle de leurs enfants, nous nous verrions dans l'obligation de briser la confidentialité.

Une procédure a dû être appliquée pour assurer la sécurité d'une participante qui nous a avoué, à la fin d'un entretien, avoir consommé du « speed ». N'étant pas à l'aise de la laisser quitter les lieux en voiture sous l'effet de la consommation, nous avons dû nous assurer qu'une tierce personne viendrait la chercher.

2.7 Limites de l'étude

Plusieurs limites se présentent dans le cadre de cette étude puisque l'échantillon ne représente qu'une infime partie des femmes pratiquant ou ayant déjà pratiqué des activités sexuelles rémunérées hors rue. Le nombre restreint de femmes rencontrées représente donc une première limite. Des échantillons plus larges permettraient de dresser un portrait plus précis de la problématique étudiée et de pouvoir généraliser les résultats (Roberts, Bergstrom et La Rooy, 2007). Vu la taille restreinte de l'échantillon de femmes rencontrées, il s'est avéré difficile de recueillir des données sur l'ensemble des formes d'activités sexuelles rémunérées se pratiquant dans un contexte hors rue. Certaines n'ont pu être considérées, telles la pornographie et les pratiques via Internet qui ne sont pas ressorties dans les récits recueillis.

Nous avons cependant rencontré des femmes qui ont expérimenté différents types de pratiques pour considérer le plus grand nombre de formes possible. Ainsi, la simultanéité de plusieurs formes de pratiques, souvent soulevée dans la littérature et que nous avons été à même de constater dans notre échantillon, nous a permis d'élargir le spectre des types de pratique documentés. Il en est de même pour les sources de discriminations structurelles que vivent les femmes. Une fois de plus, la taille de l'échantillon a rendu difficile l'approfondissement de chacune des sources de discrimination envisagées.

Nous avons principalement rencontré des femmes dont les discriminations étaient liées au genre, à l'âge, à la classe sociale et pour une participante, à l'origine ethnique, puisque nous avons inclus toutes les femmes qui ont décidé de participer à l'étude. Pour des études futures, il pourrait être intéressant non seulement d'augmenter la taille de l'échantillon, mais également de diversifier davantage les participantes afin d'obtenir plus de données sur les sources de discrimination potentielles.

Un autre biais important est que la plupart des femmes ont été recrutées dans les CALACS, ce qui signifie qu'elles ont toutes été victimes d'agression sexuelle dans leur vie. Ainsi, sept femmes sur huit de l'échantillon ont été victimes d'agression sexuelle au cours de leur vie, ce qui ne devait pas être perdu de vue dans l'analyse des résultats obtenus.

Enfin, étant donné la posture idéologique « neutre » que nous souhaitions adopter pour réaliser les objectifs de recherche, une attention de tous les instants a été accordée à nos propres croyances face au phénomène, de manière à ce que celles-ci soient mises « entre parenthèses » pour ne pas les laisser interférer à chacune des étapes de la réalisation de l'étude. Le défi ici ne doit pas être minimisé puisque la neutralité de l'approche préconisée repose sur le respect de celle-ci tout au long du processus. En effet, plusieurs chercheuses féministes ont souligné, au fil du temps, que des recherches qui se qualifient d'objectives présentent souvent une vision biaisée du phénomène à l'étude si la chercheuse n'a pas d'emblée pris en considération sa propre position, ses valeurs et ses intérêts qui ont inévitablement un impact sur la façon dont la recherche est conduite (Plamondon, 2002). En accordant une importance primordiale à la reconnaissance de nos propres perceptions dans le déroulement de l'étude, nous avons tenté de minimiser les impacts de cette limite à chacune des étapes de sa réalisation.

Par ailleurs, une difficulté qui s'est présentée lors de l'étude, qui n'est pas nécessairement une limite, réside dans le fait d'avoir été exposée à des récits difficiles à entendre, pour la plupart. Le fait de recevoir ces confidences, sans que l'objectif ne soit d'intervenir sur les propos livrés par les femmes, a constitué un aspect fort difficile tout au long des entretiens et a fait vivre un certain sentiment d'impuissance à la chercheuse puisque le but n'est pas d'agir ou de réagir face à ce que les femmes apportent comme informations, mais uniquement de les entendre pour ensuite en rendre compte et faire avancer la connaissance en faisant connaître leur réalité. Tant pour les femmes interviewées, que pour la chercheuse qui les interviewaient, l'exploration du sujet a été intense à gérer émotionnellement.

2.8 Intérêt de l'étude

Malgré ces limites, la présente étude aura tout de même permis d'approfondir les connaissances sur certaines formes d'activités sexuelles rémunérées restées dans l'ombre, soit les formes se déroulant dans un contexte hors rue et, surtout, sur les représentations que s'en font les femmes et la manière dont ces représentations peuvent teinter leurs pratiques ou, à l'inverse, leurs pratiques marquer leurs représentations.

Le fait que cette étude vise à adopter une perspective d'analyse la plus neutre possible face au phénomène nous a permis d'aller chercher un échantillon dont les perceptions sont peu reflétées jusqu'à présent dans les études, à savoir des femmes qui n'ont pas nécessairement des positions clivées en regard de la pratique d'activités sexuelles rémunérées. Rechercher le point de vue des femmes elles-mêmes constitue inévitablement une avancée par rapport à la plupart des études existantes.

CHAPITRE 3 : ANALYSE DES RÉSULTATS

Ce chapitre rend compte des principaux résultats ressortis des entretiens réalisés auprès des huit participantes de l'étude. La présentation des analyses s'articule en fonction des grands thèmes ressortis de leurs récits, répartis en sept sections. La pratique est d'abord abordée en discutant plus précisément de sa chronologie, ainsi que des facteurs susceptibles d'influencer sa qualité. Nous poursuivrons avec les motivations liées à la pratique de diverses activités sexuelles rémunérées en distinguant les motivations extrinsèques et les motivations intrinsèques. Ensuite, nous discuterons des éléments pouvant avoir mené les femmes à la pratique d'activités sexuelles non rémunérées hors rue, en distinguant cette fois les éléments familiaux et relationnels. Nous poursuivrons avec les impacts négatifs de ces pratiques sur la vie des femmes, qui touchent essentiellement les plans psychologique, émotionnel, physique, sexuel, social et relationnel. Les impacts positifs ont pour leur part été abordés dans la section sur les motivations extrinsèques et intrinsèques. La section suivante traitera des différents facteurs qui influencent la poursuite ou l'arrêt des pratiques par les femmes. La sixième section traitera quant à elle des perspectives d'avenir qu'envisagent les femmes rencontrées quant aux pratiques sexuelles rémunérées dont il aura été question précédemment, alors que la dernière section abordera la perception générale des femmes rencontrées en lien avec le continuum du débat social entourant le phénomène. Il arrive que des extraits soient cités plus d'une fois, car ils contribuent à illustrer différents aspects des récits qui sont rapportés.

3.1 La pratique

3.1.1 L'évolution des pratiques au fil du temps

Il sera ici question de la multiplicité des formes que les pratiques exercées par les femmes peuvent prendre. Une attention sera portée à la trajectoire les ayant menées vers l'exercice de pratiques sexuelles rémunérées. Nous examinerons la modification des pratiques au fil du temps en regard de leur forme, de leur intensification en fréquence, de même que leur gradation dans certains cas. La transformation des pratiques sera également explorée à travers le contexte socioéconomique au sein duquel les femmes ont évolué de même qu'à travers l'évolution des liens qu'elles entretiennent avec les clients qu'elles rencontrent.

3.1.1.1 Modification des formes

Le sujet de l'étude était principalement les activités sexuelles rémunérées pratiquées hors rue. Notons, toutefois, que dans l'échantillon deux participantes ont aussi exercé des pratiques sexuelles rémunérées dans la rue. Ce qui est surtout clairement ressorti des entrevues est que la plupart des femmes (six participantes) ont pratiqué plus d'une forme d'activités sexuelles rémunérées et qu'elles ont œuvré au sein de plusieurs milieux également. Parmi les formes d'activités évoquées se trouvent principalement : l'escorte, le massage, la danse nue seule, la danse nue combinée avec d'autres formes de pratiques ainsi que des activités exercées pour un « sugar daddy ».

La catégorisation des femmes en fonction des différentes formes de pratiques qu'elles abordent est parfois difficile à établir, car une simultanéité y est présente. Par exemple, une femme qui fait du massage chez elle peut aussi se livrer à d'autres types de pratiques sexuelles, ou une femme qui fait de la danse nue peut se livrer aussi à d'autres pratiques sexuelles rémunérées, par exemple de l'escorte. En ce sens, tracer des catégories précises devient réducteur étant donné la multiplicité des expériences vécues par les femmes. Pour bien comprendre la complexité des formes de pratiques exercées, il est important de pouvoir dépasser les catégorisations.

La multiplicité des formes de pratiques sexuelles rémunérées s'illustre dans les propos suivants des femmes. Tout d'abord, Emilie décrit différentes formes que prend l'escorte :

C'était toujours de l'escorte /.../ Dans une agence c'était moi qui se déplaçait chez la personne. J'étais toute seule chez la personne, le boss se promenait autour en attendant, mais j'étais quand même toute seule chez le monsieur. /.../ Chez la deuxième agence, j'étais chez le gars qui me protégeait. J'étais dans la chambre avec le gars, mais y'avait quelqu'un à côté. /.../ J'avais comme de la misère à mettre mes limites. Pour dans les fesses, c'est sûr que je disais non, mais pour le reste j'avais de la misère à dire non. Je me disais qu'il ne voudra plus me payer, faque je prenais mon trou pis je faisais ce que le client voulait /.../ Je dirais peut-être le quart de mes clients, j'ai même pas couché avec ! Y'avaient juste besoin de parler /.../ pis y'a une autre partie, y'étaient tellement saouls qu'il ne se passait pas grand-chose là !

Jade, elle, traite de la danse nue qu'elle pratiquait en indiquant qu'il y avait une limite, établit par son employeur, à la proximité permise entre la danseuse et le client :

C'est les clients qui venaient me chercher pour faire des danses dans les cabines. C'était quand même « straight » comme bar, parce qu'une fois y (le patron) trouvait que j'me frottait trop sur le pénis du gars en dansant, y'était venu m'avertir : « t'as pas le droit de danser de même » /.../ J'ai jamais vu de l'activité sexuelle ou rien dans ce bar-là, mais j'ai vu des filles partir avec des clients quand elles finissaient leur « shift ».

et également des limites qui encadraient la forme que prenait sa pratique du massage :

T'as pas à faire aucun service sexuel complet. C'est juste un massage érotique avec un « hand job ». /.../ Tu fais un massage thérapeutique sur le dos, après 15 minutes tu lui demandes de se retourner, pis après ça tu vas dans la douche, pis tu mets du « nuru » sur toi et sur lui pis tu glisses pis après ça, tu lui fais un « hand job ».

À une même période, ou à différentes périodes de leur vie, les femmes peuvent pratiquer plus d'une forme d'activités sexuelles rémunérées. Il peut aussi y avoir un retour à une singularité de pratique et même de client. Le métier d'escorte, entre autres, peut en venir à se transformer en une relation exclusive avec un client pendant une période de temps. Par exemple, Marie-Anne a déjà cessé ses pratiques en tant qu'escorte auprès de différents clients pour se consacrer à un client en particulier, en faisant, en quelque sorte, son « sugar daddy ». Elle raconte :

Je changeais de place, pis un moment donné j'ai rencontré un homme, pis j'ai été avec lui pendant quelques mois. Donc, ça pouvait arriver que je rencontre un homme par une agence, et que je le voyais par la suite par moi-même, car tant qu'à donner de l'argent à une agence, je préférais m'arranger par moi-même, c'était plus payant et moins humiliant. /.../ Je pense, qu'à un moment donné, ma famille a eu des doutes, au moins pendant la période où j'étais avec mon millionnaire là. C'était quand même évident que c'était mon « sugar daddy ».

Le parcours de Jade paraît un peu plus diversifié quant aux formes d'activités exercées. Elle révèle avoir fait d'abord de la danse nue, et s'être dirigée ensuite vers les salons de massages. Elle raconte avoir œuvré au sein de différents salons, et avoir finalement poursuivi en tant que masseuse à domicile, pour plus tard retourner aux salons de massages, et offrir du « complet » cette fois-ci, ce qui signifie des relations sexuelles complètes avec les clients. À travers ces pratiques, elle voyait de temps à autre un client que l'on peut considérer comme un « sugar daddy ». Elle raconte :

J'ai eu un homme d'affaires. Y'é vraiment riche le monsieur et vraiment adorable. À chaque fois, y loue des super belles chambres d'hôtel, j'y fais un massage, il commande toujours de la bouffe, m'achète des cadeaux. /.../ On s'est entendu pour 350\$. C'est un bon client, il me donne 350\$, je couche avec, il me nourrit, m'achète des cadeaux pis je l'aime bien.

Différents moyens peuvent aussi être employés pour entrer en contact avec les clients. Cela est bien illustré par Marie-Anne :

J'en ai fait (de l'escorte) entrecoupé avec des clients que j'avais trouvés via des réseaux de rencontres avec des messages plus ou moins clairs. Une fois que j'entrais en contact avec les personnes, je disais exactement ce que je cherchais, c'était rémunéré. /.../ Et dans les deux dernières années j'ai fait de l'agence.

et par Christine :

C'est vraiment de l'escorte que je faisais, pour une entreprise, c'était une agence pis le reste c'était moi pis le voisin : je faisais ça avec lui.

Diane, de son côté raconte qu'en plus de travailler pour une « bookeuse », ce qui signifie une personne qui lui envoyait des clients chez elle, elle offrait ses services dans le cadre « d'enterrements de vie de garçon ».

Pour quatre participantes, les bars de danseuse ont été la porte d'entrée vers des pratiques sexuelles rémunérées. Trois d'entre elles ont par la suite été plus loin que la danse nue dans le même milieu, pratiquant d'autres formes d'activités pouvant aller jusqu'à des relations sexuelles complètes contre rémunération.

Les propos de la plupart des participantes révèlent donc la multiplicité des formes de pratiques qu'elles ont pu exercer ainsi que la diversité des milieux au sein desquels elles ont œuvré et des stratégies mises en œuvre pour avoir des clients.

3.1.1.2 Gradation

Dans notre échantillon, nous avons pu remarquer chez l'ensemble des participantes, à une exception près, une gradation dans leur pratique. Par gradation, nous entendons soit un changement quant aux formes d'activités pratiquées ou une accentuation de la fréquence des activités d'une même forme. Il peut, par exemple, s'agir d'une personne qui effectue de la danse nue sans contact avec les clients et qui se dirige ensuite vers l'escorte, qui comprend habituellement des pratiques plus « corsées » avec les clients, allant souvent jusqu'à une relation sexuelle complète. Un autre exemple pourrait être celui de la pratique d'un massage qui requiert un minimum de contacts sexuels avec le client allant jusqu'à un massage impliquant une relation sexuelle complète avec lui.

Parmi les femmes rencontrées, quatre racontent avoir commencé par la danse nue et être par la suite allées vers d'autres formes d'activités sexuelles rémunérées, soit la prostitution de rue, le massage, l'escorte, certaines de ces formes étant parfois pratiquées simultanément ou exercées à différents moments dans leur « carrière ». La danse nue apparaît donc comme étant une porte d'entrée vers différentes autres formes d'activités sexuelles rémunérées. Jade fournit un bon exemple d'une trajectoire marquée par une gradation des pratiques au fil du temps :

Au début, je travaillais à temps plein comme suppléante dans une école secondaire et je travaillais dans le bar de danseuses le jeudi et le vendredi soir. /.../ C'était quand même « straight » comme bar. /.../ Durant mes études, j'ai décidé que j'allais chercher une job payante. /.../ Je regardais sur un site et je vois « looking for masseuse without experience with good looking ». /.../ C'était vraiment « clean » comme place, t'as aucun service sexuel complet, c'est juste un massage érotique nue avec un « hand job ». /.../ Je suis allée visitée une place, il y a deux semaines /.../ donc samedi c'était ma première journée. Toutes les filles font du complet là-bas, pis j'ai fait du complet pour la première fois avec quatre clients. /.../ Je suis partie de « like a virgin » à « all the way girl ».

Anne illustre aussi une gradation dans la trajectoire prise par ses pratiques :

Au début ça a commencé dans les bars. Je travaillais les seins nus. C'était des bars pas trop cotés. /.../ J'ai été plusieurs années avec le même conjoint après. Ça a recommencé après ma séparation. /.../ Le premier client que j'ai fait, c'était un gros laid. Il m'a fait faire des choses dégueulasses. /.../ Y'en a eu beaucoup d'autres après /.../ J'ai fait ça un bout avec une agence. /.../ Ça a découlé après tranquillement vers la rue. /.../ La rue ça été le déclin. Dans les ruelles pis toutes.

Même chose pour Sara qui décrit aussi une gradation dans ses pratiques :

Chu devenue danseuse en me disant que « anyway » j'étais jusse bonne à ça. /.../ Les danses à 10\$ sont, dans ce temps-là, devenues des danses contacts. /.../ Après ça, je chargeais 50\$ pour une pipe pis 100\$ pour coucher avec quelqu'un. /.../ Après j'ai faite des drogues plus fortes pis de la prostitution de rue.

Emilie, quant à elle, révèle être demeurée dans la même forme de pratiques que celle amorcée au départ, soit l'escorte, qu'elle a d'ailleurs pratiqué durant une courte période de deux mois. Elle précise qu'elle y mettait ses règles, laissant du même coup entrevoir la nécessité de celles-ci puisque, selon ses dires, les clients peuvent formuler des exigences auxquelles elle n'était pas prête à répondre :

Pour moi c'était toujours de l'escorte, mais je mettais mes règles : pas dans les fesses pis y mettait un condom. Même si y'en avaient beaucoup des gars qui nous payaient pour ça, pour pas de condom.

Pour certaines, comme Jade, la transformation des pratiques peut être vécue comme une forme d'ascension dans le « métier ». Pour elle, cette vision paraît liée au fait qu'elle a pris la place de la propriétaire d'un salon de massage partie poursuivre ses activités dans une autre grande ville canadienne. Cette « promotion » paraît avoir été vécue de façon positive par Jade, comme en témoigne cet extrait :

Il y a une place où j'étais où tu gères toutes tes affaires, ton horaire, tes clients, tu faisais toute ta publicité. /.../ J'ai commencé à me monter une bonne clientèle /.../ J'ai travaillé là pendant un peu plus qu'un an pis la propriétaire qui gérait tout ça est partie ailleurs. Elle m'a proposé de prendre le relais. /.../ C'est moi qui a pris en charge tout le loft, acheté tout le matériel, les draps, les serviettes, le savon à linge, fais les dépôts à la banque. /.../ J'étais devenue genre « famous » de mes services.

Cet aspect d'une possible ascension sociale liée à une transformation de son rôle dans l'univers des pratiques sexuelles rémunérées n'a toutefois été évoqué par aucune autre participante à notre étude. C'est plus souvent dans le sens contraire qu'évoluerait le statut de la personne dans cet univers, si on s'en remet aux témoignages cités.

En somme, les récits de pratique que font les participantes à notre étude amènent à constater que, de façon générale, il serait peu commun qu'une personne intègre le domaine des activités sexuelles rémunérées pour y rester de façon linéaire, sans qu'il n'y ait aucune évolution dans les formes de ses pratiques. Cette évolution peut être perçue comme une ascension dans l'univers des pratiques sexuelles rémunérées, ce qui a été le cas pour l'une des participantes à l'étude, mais, le plus souvent, la perception qu'en ont les interviewées s'exprime de manière négative.

3.1.1.3 Variation dans la fréquence et l'intensité

L'intensité des pratiques peut varier en fonction de divers éléments, dont la nécessité de faire de l'argent. Ainsi, pour certaines, les pratiques sont exercées à « temps plein », dans le sens où les femmes n'ont pas d'autres sources de revenu. C'est le cas de Sara qui raconte :

Jusqu'à v'là dix ans, j'ai fait ça tous les jours. Je laissais ma fille pendant des semaines dans ce temps-là. /.../ J'ai faite jusse un métier normal une année. /.../ Cent gars qui te tripotent dans une journée, tu sens pu ton corps. T'as pas le choix pour survivre.

Les propos de plusieurs autres participantes permettent de constater que les pratiques s'avèrent parfois intenses en termes d'exigences sur un même « quart de travail ». Emilie illustre bien cette intensité par rapport aux pratiques d'escorte qu'elle faisait, intensité qui lui était imposée malgré l'expression d'une grande fatigue :

C'est là que j'ai fait mon premier client, pis euh... ce soir-là, j'en ai peut-être fait six « non-stop » ! /.../ La deuxième nuit, j'en ai peut-être fait onze ! À la fin j'y disais (au patron) : « je suis tannée, je suis fatiguée là » ! Pis y voulait pas que j'arrête. Y disait : « ben on a encore des clients, on continue » !

Jade parle aussi de l'intensité de ses pratiques, sans toutefois vraiment s'en plaindre :

Une journée poche, pour moi, c'était quatre clients. Une journée complète de travail c'était environ sept clients.

Pour certaines participantes, on note une ou des périodes d'arrêt à travers les pratiques. Les propos suivants de quatre participantes illustrent la fréquence fluctuante de leurs pratiques, influencée par différents facteurs, avec une période d'arrêt à travers celles-ci.

Marie-Anne trace le portrait des allers-retours dans ses pratiques sexuelles rémunérées se réalisant en même temps qu'un emploi conventionnel, introduisant du même coup la notion de double vie :

Disons que la toute première fois, j'étais quand même assez jeune, euh... j'avais peut-être 23 ou 24 ans, et ensuite ça a été entrecoupé de longues périodes (de non pratique) /.../ ensuite de ça, j'en ai pas refait avant d'être à Montréal. /.../ Ensuite de ça, j'en ai fait entrecoupé avec des clients que je m'avais trouvés via des réseaux de rencontre. /.../ Mon horaire ne me permettait pas d'en faire tant que ça en semaine, parce que je travaillais, j'avais ma fille, les fins de semaine il y avait les partys de famille, j'avais d'autres choses. J'avais une double vie, j'avais pas le temps pour en faire tant que ça.

Jade aussi révèle qu'elle avait un emploi conventionnel en même temps qu'elle s'adonnait à des activités sexuelles rémunérées :

Au début je travaillais à temps plein comme suppléante dans une école et je travaillais dans le bar de danseuses le jeudi et le vendredi soir. /.../ Après mes études, j'ai fait un arrêt, j'ai été malade, puis je travaillais à temps plein au centre jeunesse en même temps que j'étudiais à temps plein aussi. /.../ J'ai décidé que j'allais chercher une job payante (marquant le moment où elle est devenue masseuse érotique).

Amy, quant à elle, révèle qu'elle a choisi de cesser ses pratiques sexuelles rémunérées, assez intenses, le temps d'avoir ses enfants :

Ben écoute... j'ai peut-être fait un ou deux ans de prostitution (jusqu'au moment où elle est tombée enceinte). J'ai réessayé peut-être une ou deux fois après avoir eu mes enfants, après cinq ans. Environ deux ans ! J'y allais quasiment sept jours par semaine parce que j'étais aussi sur le party.

Anne, pour sa part, dit avoir arrêté ses pratiques le temps qu'a duré sa vie de couple. Elle a repris quand celle-ci a cessé :

Au début, ça a commencé dans les bars /.../ J'ai été dix ans avec le même conjoint après. Ça a recommencé après ma séparation.

La durée des pratiques est un élément souvent difficile à déterminer de façon précise. En effet, le moment où s'arrête définitivement la pratique d'activités sexuelles rémunérées n'est pas toujours clair. Il arrive que la personne garde toujours un pied dans le milieu, alors il devient difficile de tracer une ligne du temps précise du parcours marqué de ces pratiques. Pour la plupart des interviewées elles-mêmes, déterminer la durée de leurs pratiques s'avère complexe. Une ou des relations de type prostitutionnelles peuvent se poursuivre avec un ou quelques clients ou même parfois avec un proche, après un soi-disant arrêt des pratiques. Et même lorsqu'elles semblent avoir cessé, un retour potentiel après une période d'arrêt plus ou moins longue, ou même un aller-retour continu de l'arrêt à la reprise des pratiques est possible. De ce fait, toutes sortes de situations sont possibles, comme en témoigne la vie que décrit Anne :

L'homme que j'ai dans ma vie présentement, y vient de là, c'était un client /.../ Il est pas disponible, il est encore avec sa femme. /.../ J'ai été escorte dans le fond « on and off » de 20 ans à 40 ans.

Peut-on alors vraiment conclure à l'arrêt des activités sexuelles rémunérées, même si c'est en ces termes qu'en parlent les interviewées ? Nous reviendrons ultérieurement sur cet aspect.

Pour l'instant, notons que ce qui ressort le plus souvent du récit des interviewées est la nature entrecoupée de leurs pratiques qui, selon les périodes, peuvent s'avérer plus ou moins intenses. La durée des pratiques varie aussi s'échelonnant de quelques mois pour certaines jusqu'à plusieurs années pour d'autres, et peuvent s'exercer à certains moments de façon continue, et à d'autres de façon discontinue dans le temps, les éléments motivant un ralentissement voire un arrêt temporaire de la pratique allant de l'occupation concurrente d'un emploi conventionnel, un état de santé précaire, à l'établissement dans une vie de couple et la maternité.

3.1.1.4 Transformation en fonction du contexte historique

Notre échantillon s'avérant très varié pour ce qui est de l'âge des répondantes, cela contribue à donner une perspective intéressante de l'évolution des pratiques au fil du temps. L'âge des femmes rencontrées se situe en effet entre 18 ans et 70 ans, ce qui constitue un écart significatif. L'âge d'entrée dans l'univers de la prostitution se situe avant 18 ans pour la moitié de l'échantillon (quatre femmes) et dans la vingtaine pour l'autre moitié.

Nous avons pu constater, à travers les récits des femmes, que le moment auquel les pratiques sexuelles rémunérées ont été exercées peut en avoir influencé la nature. L'avènement des nouvelles technologies, notamment Internet et les réseaux sociaux, paraît assez déterminant, influençant la façon d'entrer et d'évoluer dans cet univers de même que les formes des pratiques elles-mêmes. Notons toutefois que les pratiques en soi n'ont pas été perpétrées par le biais des nouvelles technologies chez les participantes rencontrées. Marie-Anne note l'utilité des réseaux sociaux notamment pour le recrutement de clients :

J'en ai fait, entrecoupé avec des clients que j'avais trouvés via des réseaux de rencontres avec des messages plus ou moins clairs.

Jade signale la présence sur Internet de sites proposant explicitement des « jobs sexuelles ». Elle révèle qu'elle s'est elle-même dotée d'un site web personnel pour recruter ses clients :

Je suis allée sur des sites de jobs sexuels, je me disais : « je vais voir », mais je connaissais personne qui avait fait ça. Je regardais sur un site et je vois « Looking for masseuse without experience with good looking ». /.../ Quand j'étais au centre-ville, j'avais ouvert mon site web à moi, je chargeais 50\$ plus cher pour ça.

Le bouche-à-oreille, par le biais d'amies et de connaissances, semble néanmoins toujours un moyen d'actualité pour favoriser l'accès aux pratiques sexuelles rémunérées. Ce moyen paraît avoir traversé le temps. Emilie, qui est aujourd'hui âgée de 18 ans et qui a amorcé ses pratiques à 17 ans, rapporte comment cette voie d'accès a contribué à son entrée dans l'escorte :

J'étais avec un de mes amis, pis il s'est mis à me parler que lui, dans l'fond, y amenait des filles dans l'ouest Canadien. /.../ Ça m'a chicotée, j'ai commencé à y penser parce que j'étais jeune pis je faisais pas beaucoup de sous... Puis après ça, par hasard, une ou deux journées après, j'ai une amie qui m'a dit qu'elle s'était faite offrir d'être escorte.

Le récit de Diane, qui a aujourd'hui 70 ans et dit avoir commencé à se livrer à des pratiques sexuelles rémunérées il y a près de 50 ans, décrit clairement l'évolution de la pratique en fonction du contexte socio-historique. Elle aborde entre autres le rôle de la « bookeuse » et l'utilisation du condom :

Ce gars-là m'a amenée rencontrer un « pimp », pis après ce « pimp »-là m'a amenée rencontrer des « bookeuses ». C'est comme ça qu'on appelait ça dans ce temps-là, c'était des genres de « pimps ». C'était des femmes et elles nous envoyaient des clients pis on donnait une cote à ces « bookeuses »-là. C'était 50\$ et je donnais 15\$ à la « bookeuse » et je gardais le reste. /.../ C'était très « tough » dans ce temps-là. /.../ Je n'ai jamais mis de condom. Dans ce temps-là, le sida ça n'existait pas, ce n'était pas comme aujourd'hui. /.../ Dans ce temps-là, ça marchait comme ça.

La façon de procéder qu'elle décrit paraît s'apparenter au fonctionnement des agences d'escorte d'aujourd'hui, notamment dans le fait que la personne doit remettre une partie de son revenu à une ou des personnes responsables de l'agence qui, en retour, s'assure de céder les rendez-vous avec les clients.

L'avènement des danses à 10\$ dans les bars de danse nue paraît aussi avoir exercé une influence sur la nature des pratiques qui y sont maintenant exercées. Les propos de Sara et d'Amy reflètent cette influence sur leurs pratiques :

Les danses à 10\$ sont dans ce temps-là devenues des danses contact. Pis là, je me gelais de plus en plus. Je chargeais 50\$ pour une pipe pis 100\$ pour coucher avec quelqu'un. (Sara)

C'est là que ça a commencé (la prostitution). C'était pu des danses à 5\$, c'était des danses à 10\$ et plus, puis euh... ça commencé comme ça, pis ça a duré un bon bout de temps c'est sûr. (Amy)

Ainsi, les activités sexuelles rémunérées évoluent en fonction des individus qui les pratiquent et de leur mode de vie, comme on l'a vu plus tôt, mais elles seraient aussi influencées par le contexte socioéconomique dans lequel elles se développent en fonction des opportunités qu'il offre, comme on le voit ici.

3.1.2 Des facteurs qui influencent la « qualité » des pratiques

3.1.2.1 L'historique scolaire et occupationnel

Il se dégage, à travers les récits des femmes que nous avons rencontrées, que celles qui ont un niveau de scolarité plus élevé semblent avoir évité de se retrouver dans des formes de prostitution que nous dirons plus *bas de gamme*, qu'il s'agisse de la prostitution de rue ou de la prostitution exercée dans des bars de mauvaise réputation. Elles paraissent ainsi avoir eu un pouvoir de décision plus grand sur leurs pratiques ainsi qu'un choix plus vaste quant aux types de pratiques s'offrant à elles. Un historique scolaire et professionnel plus précaire paraît, à l'inverse, influencer négativement la trajectoire des pratiques sexuelles rémunérées, laissant les femmes avec moins de portes de sortie attrayantes, comme pour Diane qui raconte :

J'ai été « waitress » et barmaid tout en faisant de la prostitution. C'est tout ce que j'ai fait dans ma vie. Dans des trous, j'ai été dans le monde un peu criminalisé, c'était normal dans ce temps-là. C'était des clubs « tough » que j'aime mieux pas nommer.

et pour Sara, pour qui les pratiques sexuelles ont occupé la majeure partie de sa « carrière », mais qui apparemment voudrait qu'il en soit autrement :

J'ai jusse faite un métier normal en 2008, pis là ben c'est pour ça que chu ici (au CALACS), pour défaire ça.

Parmi les femmes qui avaient un niveau de scolarité moins élevé, certaines disent être retournées à l'école plus tard afin de se donner des marges de manœuvre pour faire autre chose que des activités sexuelles pour être rémunérées. C'est le cas d'Amy et d'Anne qui signalent comment la route n'est toutefois pas facile :

Aujourd'hui j'en fais plus du tout. Ça fait au moins une quinzaine d'années que j'ai arrêté. Je ne suis plus faite pour ça maintenant, je n'ai plus la patience. /.../ Je suis retournée à l'école avec programme de la C.L.E.F. (Centre local d'emploi pour femmes) puis euh... je voulais terminer mon secondaire, mais je voulais me recycler aussi. /.../ Je me suis payée un cours professionnel, après ça, j'ai suivi un autre cours-là. (Amy)

Je travaille maintenant avec des enfants handicapés. Leur innocence m'aide à me sentir heureuse. /.../ Dans la quarantaine, j'ai fait un cours payé par un client. /.../ C'est dur de retravailler après dans un milieu normal. (Anne)

Jade et Marie-Anne, qui ont toutes les deux poursuivi des études universitaires, ont semblé avoir un choix plus vaste tant en ce qui a trait aux milieux de travail conventionnels où elles désiraient œuvrer que pour les formes d'activités sexuelles qu'elles exerceraient et les milieux de pratiques où elles désiraient le faire. Différents propos tenus lors des entretiens laissaient entendre qu'elles avaient une plus grande autonomie d'action quant à l'orientation de leur carrière, tant conventionnelle qu'au sein des milieux de pratiques sexuelles rémunérées.

Elles semblaient également être en mesure de changer de milieu lorsqu'une situation ne leur convenait pas plutôt que de la subir et elles paraissaient bénéficier d'une plus grande marge de manœuvre. Toutes deux travaillaient dans leur domaine d'expertise respectif en même temps qu'elles cumulaient des pratiques sexuelles rémunérées. Leur dépendance vis-à-vis les pratiques sexuelles rémunérées et les conditions de travail liées à celles-ci, n'étaient assurément pas les mêmes que pour celles dont la scolarité était plus précaire. Jade occupait en effet un poste de professionnelle, tout comme Marie-Anne qui a occupé successivement différents postes qualifiés. Dans ses propos, Marie-Anne établit clairement une différence entre elle et les filles plus démunies qui vivent exclusivement de leurs pratiques sexuelles rémunérées :

La première fois, ce n'était pas avec l'agence, c'est moi qui avais pris contact avec quelqu'un directement sur un réseau de rencontres. Je savais que les hommes plus âgés seraient intéressés, donc j'avais pas peur, j'étais sûre que ça allait fonctionner. /.../ Puis ensuite, j'ai fait de l'agence à Montréal. /.../. Ça pouvait arriver que je rencontre un homme par une agence, que je voyais par la suite. /.../ Je préférais m'arranger par moi-même. /.../ Je ne m'identifiais pas aux filles que je voyais là (dans les agences). C'était souvent des filles qui fumaient et qui avaient eu aussi un parcours qui faisaient que c'était plus logique de faire ça /.../ qui avaient un entourage plus défavorisé.

À l'inverse, Christine a quant à elle décidé de quitter le marché du travail, au sein duquel elle ne se sentait pas satisfaite et ne développait pas de stabilité, pour se consacrer à des pratiques d'escorte :

J'ai commencé à travailler tout de suite après mon diplôme en secrétariat. J'ai fait une bonne période en secrétariat. J'avais un bon poste, comme je disais tantôt, un super bon poste payé à vie. /.../ J'ai fait plusieurs affaires. Au niveau stabilité, on voit que c'est pas très... (rires)... /.../ À chaque fois que j'ai commencé quelque chose, je me disais : « là, je vais être heureuse » /.../ Mon chum pis moi on est allés à Montréal pour essayer quelque chose avec une femme, une escorte, pis euh... c'est ça, j'ai voulu y retourner, pis cette fois-là j'ai demandé tout bonnement à la fille si je pouvais travailler avec elle. /.../ Finalement j'ai commencé à travailler là-dedans de jour.

De son côté, Emilie exprime sa difficulté à garder une stabilité dans ses emplois, ce qui, dit-elle, peut créer un contexte favorable amenant à se diriger vers des milieux moins conventionnels, plus payants :

Hey boy ! Je change tout le temps de jobs, chu jamais capable de les garder! Je m'entends avec personne. /.../ Là où je travaillais, j'ai volé dans la caisse. /.../ À une autre place (impliquant un service à la clientèle), les gens y m'aimaient pas. /.../ J'ai crissé mon camp, j'ai jamais appelé. /.../ Je suis partie pour aller au Walmart. Là, j'étais rendue escorte. Travailler à 10\$ de l'heure quand je peux en faire cent ! C'était pas motivant ! Une journée, j'ai dit : « je démissionne » parce que mon « call » d'escorte m'attendait !

En somme, l'historique scolaire et occupationnel paraît avoir un impact sur la qualité des pratiques sexuelles rémunérées exercées par les femmes que nous avons interviewées ainsi que sur les opportunités permettant de sortir de ce milieu ou, à tout le moins, de pouvoir choisir le type de pratiques qu'elles désirent exercées lorsqu'elles demeurent dans ce milieu.

3.1.2.2 *L'attrait physique*

La dimension de l'attrait physique n'a pas été abordée directement par la majorité des femmes rencontrées, mais se trouve liée à un constat essentiellement subjectif réalisé par la chercheuse durant les entretiens à l'effet que les femmes qui lui paraissaient physiquement plus attrayantes dévoilaient avoir plus d'opportunités au sein des milieux de pratiques sexuelles rémunérées que les femmes moins attrayantes. Principalement, il appert qu'elles exerçaient dans des milieux de pratiques plus « haut de gamme », notamment lorsqu'il était question de l'escorte.

C'est le cas, entre autres, de Marie-Anne, de Christine et de Diane qui étaient toutes les trois des femmes attrayantes physiquement selon les standards sociaux valorisés. Celles-ci avouent n'avoir eu aucune difficulté à intégrer une agence d'escorte et avoir pu se coller à cette forme de pratique durant la majeure partie de leur « carrière ». Diane, pour l'une, constate :

Je faisais beaucoup de clients. J'étais ben faite dans le temps. J'étais jeune... ouf !

alors que Marie-Anne mentionne que sa condition l'a amenée à se faire questionner :

Je me suis souvent fait demander : « Pourquoi tu fais ça ? » Parce qu'ils voyaient que j'étais une fille qui avait de la classe, que j'étais distinguée, j'avais des études, je paraissais vraiment très bien par rapport aux autres filles qui faisaient ça.

Les femmes interviewées qui se sont retrouvées à exercer des pratiques considérées plus « bas de gamme », telle la prostitution de rue et la danse nue dans des bars de mauvaise réputation où d'autres pratiques que la danse nue avaient lieu, pouvant aller jusqu'aux relations sexuelles complètes, présentaient, dans l'ensemble, moins d'attraits physiques, à tout le moins aux yeux de la chercheuse et des standards sociaux valorisés. Certaines ont d'ailleurs paru en être conscientes, comme Anne qui parle de son surplus de poids, en soulignant :

Prendre cent livres m'a aidée à ce que les hommes ne me regardent plus.

Jade estime qu'un patron s'est servi de l'argument du surpoids pour se débarrasser d'elle, considérant qu'il s'agissait probablement d'un faux prétexte :

Je suis partie ailleurs tout l'été, pis quand je suis revenue, le propriétaire (d'un bar de danseuses) ne voulait pas me reprendre. Y'a dit à mon amie : « ah, elle est trop grosse », mais s'était peut-être juste parce que ça l'avait faite chier que je sois partie.

L'influence de l'attrait physique sur l'évolution des pratiques sexuelles rémunérées doit certainement être considérée en interrelation avec d'autres éléments parce qu'il ne peut influencer à lui seul la qualité des pratiques, mais il nous paraît qu'il exerce tout de même une réelle influence sur celle-ci puisque le corps de la femme constitue le principal outil de « travail » dans ce domaine.

3.1.2.3 *Les relations avec les clients*

Nous avons mentionné précédemment que, dans certains cas, la détermination du moment de l'arrêt des pratiques sexuelles rémunérées est nébuleuse, en ce sens qu'il n'y a pas toujours un arrêt marqué de celles-ci. Même si les pratiques rémunérées semblent cesser, une transformation de la relation avec les clients perpétue parfois la relation de type « prostitutionnelle » avec ce dernier. La nature de la relation entretenue entre la personne qui se livre à des pratiques sexuelles avec ses ou parfois son « client » apparaît dans certains cas comme étant plus ou moins clairement définie.

La relation peut par ailleurs précéder le début des pratiques ou encore se poursuivre après leur cessation « officielle ». Ce qui est particulier est que, parfois, la relation de type prostitutionnelle se fait subtile, se caractérisant par un échange d'argent ou de biens matériels avec une personne qui devient alors le « partenaire amoureux » de la femme. Le client continue dans ce cas de *payer* la femme d'une façon quelconque. Ainsi, la pratique d'actes sexuels rémunérés prend une autre forme, mais n'est pas complètement rayée de la vie de la personne. Les récits de Christine et de Diane dépeignent bien cette réalité où, dans leurs esprits, elles vivaient déjà une relation prostitutionnelle avant leur entrée plus « officielle » dans l'univers de la « prostitution » :

J'ai eu mon conjoint il y a dix ans, il est le père de mes enfants dont je me suis séparée depuis l'an passé. Lui, sans s'en apercevoir, je le faisais avec lui, même si c'était mon conjoint. Il me disait : « ha ben là, si tu fais ça, tu vas avoir de l'argent, tu vas avoir 100\$ pour t'acheter ça ». Il avait pas mal d'argent. /.../ C'est un peu une sorte de prostitution. Pour moi, ça l'est en tout cas. (Christine)

J'ai rencontré mon ex et j'ai commencé la prostitution avec lui. Premièrement, il me violait et il me battait et quand je voulais avoir quelque chose, je couchais avec et, dans ce temps-là, il me donnait 10\$. C'est avec mon mari que j'ai commencé la prostitution. Moi, je voulais pas coucher avec, il me prenait de force et pis là, quand je voulais de l'argent, je me prostituais avec lui. Cela a duré jusqu'à 22 ans. /.../ Dans le fond, je me suis prostituée toute ma vie. Ben oui, les hommes me donnaient de l'argent, y restaient avec moi pis ça m'en prenait. C'était de la prostitution, car le soir j'allais coucher avec. Je voulais pas dans le fond, mais tout cela pour avoir du matériel /.../ Les clients, ils te traitent de chienne, de vache... Pis c'est une autre affaire, je me suis laissée traiter de même par tous les hommes de ma vie. (Diane)

Le récit de Sara illustre quant à lui une relation de type prostitutionnel qui se poursuit après l'arrêt des pratiques « officielles ». Une distinction est ici à faire en regard de la situation que dépeint Sara puisqu'il semble, dans ce cas, que ce soit la femme qui se sert de la relation de façon utilitaire, et non l'inverse.

Y'a deux trois semaines, j'avais besoin de sous, faque je l'ai refait avec ce gars-là. Mais là, y'a des problèmes de cash, faque un coup qui va faire faillite, je le sais pu si je vais encore vouloir de lui.

La nature des liens avec les clients et leur transformation, au-delà des pratiques plus « formelles » d'activités sexuelles rémunérées, paraît influencer la perception qu'ont les femmes quant à l'arrêt ou la continuité des pratiques auxquelles elles se livrent, comme si la distinction entre leur vie personnelle et leur vie « professionnelle » n'était pas clairement perceptible à ce moment. Par contre, pour Jade, cette distinction paraît claire :

On dirait que j'ai deux sexualités différentes. Avant, je me disais que je voulais pas faire du « full service » parce que je voulais préserver ma vie sexuelle personnelle, comme la relation sexuelle complète /.../ Quand je suis revenue, j'étais avec mon chum ici, je l'ai « frenché » pis on a couché ensemble quatre fois tsé ! (rires). J'avais peur de pas avoir envie, de pas être capable, de me sentir mal, mais non, ça vraiment été deux choses séparées : lui, je le désire, pis les autres je les désire pas.

La perception que les femmes ont de leurs clients paraît par ailleurs avoir une influence sur la façon dont celles-ci vivent l'exercice de leurs pratiques. Par exemple, Jade et Christine paraissent toutes les deux avoir une vision positive de leurs clients et, par le fait même, avoir une appréciation générale positive de leurs pratiques :

Moi, je réussis à voir la beauté dans chaque personne que je rencontre. J'en ai des clients qui sont vraiment pas beaux, que tu vois qu'ils ont un malaise intérieur, mais je réussis à trouver quelque chose de beau dans chaque personne. /.../ Ma passion dans la vie, c'est de rendre les gens heureux, pis de les aider à être mieux, mais je le fais d'une façon différente. (Jade)

Moi je les ai trouvés fins (les clients), respectueux dans l'escorte. Je me souviens de ça, que les hommes étaient respectueux, les couples un peu moins parce que la femme était là. (Christine)

Marie-Anne va jusqu'à parler d'une forme d'amitié qu'elle entretiendrait avec certains clients. Elle parle de véritables relations qu'elle aurait développées avec certains d'entre eux, au-delà des activités sexuelles rémunérées qu'elles avaient avec eux, dont un avec qui elle dit avoir développé une relation plus significative :

J'ai eu trois ou quatre gars avec qui j'ai encore des échanges par messages textes et y'en a un là-dessus que j'ai pas mal depuis le début, qui m'a beaucoup supportée là-dedans. On voyait qui m'écoutait, le client parfait parce qu'il m'a encouragée. /.../ Donc c'est ça, lui je peux considérer que c'est une amitié.

De son côté, Anne exprime une vision plutôt négative de ses clients qui l'aurait amenée à adopter des comportements vengeurs à leur égard :

En tant qu'escorte, des fois ça arrive qui a des hommes intéressants, mais rarement. /.../ J'étais vraiment beaucoup en colère par rapport à tout ça (parlant des pratiques). À la fin, je volais les clients. Je voulais les geler avant. Je volais leurs vêtements. Un moment donné j'ai même volé les dents d'un client (rires).

Il en est de même pour Sara qui l'exprime directement :

Dans ma tête, les hommes sont toutes des ostis de mangeurs de merde. Un gars, c'est faite pour payer pis y donner un peu de cul en échange.

Il apparaît ainsi que la nature des liens entretenus par les participantes à l'étude avec leurs clients varie de l'une à l'autre, et donc qu'il est important d'en faire une analyse nuancée faisant ressortir que les propos des femmes ne sont pas unanimes sur le sujet.

3.1.2.4 Les relations avec les autres filles du milieu

L'aspect compétitif entre les filles évoluant dans l'univers des pratiques sexuelles rémunérées a été soulevé lors des entretiens comme ayant été vécue difficilement par certaines participantes, dont Jade qui l'illustre dans les propos suivants :

Je m'étais monté une clientèle régulière. À cause de ça, les filles disaient : « ah t'es grosse, comment ça t'as tant de clients ? » Y'en a qui ont commencé à me voler de l'argent. Une fois j'étais avec un client et quand je suis revenue, y'en a une qui avait coupé ma lingerie en lanières ! Une autre fois, moi je faisais des « shows » avec mon dildo ... pis je chargeais plus cher pour ça. /.../ Y'a une fille qui était jalouse pis elle m'a volé le « battery pack » qui avait à l'intérieur ! /.../ Je disais : « osti chu pu capable ! » C'était un vrai monde de fou ! /.../ Les filles sont ben trop folles. Ça marche pu pour moi.

La situation décrite par Jade l'aurait menée jusqu'à changer de milieu de pratique par la suite. Il en est de même pour Sara, pour qui la compétition serait allée encore plus loin, soit jusqu'à des actes de violence physique perpétrés par les autres filles de son milieu de pratiques :

J'ai failli me faire poignarder par des filles du milieu. Les filles sont jalouses. Y'ont failli me défigurer. Y'a une fille qui m'a donné une bague vaudou pour qui m'arrive malheur. Y faut toujours que tu te « watch le back ».

L'expérience de Christine paraît de son côté avoir été autre, et elle dit l'avoir vécue positivement :

Pour moi c'est une expérience que j'ai aimée /.../ et les gens que j'ai rencontrés, autant les autres filles escortes que les clients... euh... ça me fait apprécier les gens.

Amy ne semble pas non plus avoir eu de difficulté particulière avec les autres filles du milieu. Elle mentionne simplement :

Avec les filles, c'était plutôt des relations de collègues de travail, sans plus,

alors que Marie-Anne, elle, mentionne :

J'ai été amie avec au moins une fille. /.../ On a été une couple de fois ensemble.

Une fois de plus, les expériences des femmes que nous avons rencontrées se révèlent variées et il est difficile d'en dresser un portrait unique, même si l'aspect de la compétition est ressorti par un plus grand nombre de participantes.

3.1.2.5 Les pratiques indépendantes et celles « sous influence »

Pour certaines, exercer des pratiques sexuelles rémunérées « sous influence », c'est-à-dire en « travaillant » pour une tierce personne, comprend parfois des avantages alors que, pour d'autres, cela est plutôt vécu négativement.

Il est important de souligner que toutes les femmes de l'échantillon ont déjà travaillé pour quelqu'un à un moment ou l'autre de leurs pratiques. Les propos de Marie-Anne comparés à ceux de Christine montrent les écarts possibles dans la perception des femmes sur cet aspect du « travail prostitutionnel ». Pour Marie-Anne, mieux vaut travailler pour soi, c'est plus payant et moins humiliant :

Ça pouvait arriver que je rencontre un homme par une agence que je voyais par la suite, car tant qu'à donner de l'argent à une agence, je préférais m'arranger par moi-même, c'était plus payant et moins humiliant, car j'étais toute seule à savoir ce que je faisais et personne d'autre ne mettait le nez dans mes affaires. (Marie-Anne)

alors que Christine, de son côté, met l'accent sur la sécurité que lui procurait le fait de travailler pour une agence d'escorte ou directement avec une personne connue, plutôt que de façon indépendante :

Une chance que j'ai travaillé pour quelqu'un, je me serais peut-être fait avoir ou... euh... ben on était protégées quand même, j'étais plus sûre là. Travailler avec mon voisin, ben je le connaissais là, c'était pas comme dans un journal pis je m'en vais voir n'importe qui là.

Diane, quant à elle, s'attarde au côté « business » associé aux « patrons », qu'elle nomme des « bookeuses ». Elle ne paraît pas y voir d'impact particulier. Pour elle, il semble plutôt que ce soient les relations avec les clients, voire le simple fait de devoir se prostituer, qu'elle vivait difficilement :

Je sortais avec un gars et ce gars-là m'a amenée rencontrer un « pimp », pis après ce « pimp-là » m'a amenée rencontrer des « bookeues ». /.../ Des clients, j'avais toutes sortes de monsieurs. Je couchais avec eux autres pis ça me donnait de l'argent. C'était pas un travail. /.../ C'était pas ça que je voulais vivre, c'était pas ça que je voulais faire.

L'expérience relatée par Emilie montre, pour sa part, que la relation avec un « patron » ne se dessine pas toujours de la même façon. Elle raconte comment la relation avec son premier « patron » a été difficile et provoquait en elle un sentiment de peur :

C'était un vieux monsieur, y devait avoir 65 ans, pis moi j'avais 17 ans. J'étais chez eux pis y'a essayé de coucher avec moi. C'était dur de dire non, parce qu'il vient de t'engager, t'as le goût qu'il te garde là. J'ai pas couché avec. /.../ Il a commencé à m'harceler ! /.../ Ça m'a fait assez peur que j'suis pu jamais retournée. Il me faisait des menaces genre : « je vais te tuer ! »

alors que l'expérience avec un autre « patron » paraît avoir été tout autre :

Le boss y demandait toujours qu'on soit « clean cut », parfaite ! /.../ C'est sûr qu'on était pourries gâtées ! On allait toujours au resto /.../ Le boss nous payait souvent le resto en attendant les appels.

Sara de son côté raconte comment elle a vécu son entrée dans l'univers des pratiques sexuelles rémunérées de façon coercitive, « sous l'influence » des gangs de rue, et non de façon volontaire. Cette première expérience ne l'aurait toutefois pas empêchée de poursuivre ses activités de façon indépendante, en se détachant des gangs de rue. Il n'en demeure pas moins que même en pratiquant de manière indépendante, elle ne paraît pas avoir vécu son expérience positivement :

J'ai été placé dans un centre d'accueil, pis c'est là que j'ai rencontré les gangs de rue. Faque à 16 ans, j'étais sur un stage. Je restais à Montréal Nord. Y m'ont crissée sur un stage nue. Pis j'ai fait ça jusqu'à 26 ans. /.../ Pis les exigences des clients y fallait toute faire c'qui veulent. Dans la gang, ben fallait que je donne mon cash. Si je ramenait pas assez d'argent, je me faisais battre. Je me suis ensuite sortie de la gang de rue, pis je suis devenue indépendante. Pis là je me gelais de plus en plus. Je sentais pu rien, je faisais jusse me faire fourrer.

Marie-Anne mesure les risques que peut comporter une pratique indépendante, nullement rattachée à un patron ou un milieu, et estime que c'est ce qui peut expliquer en partie pourquoi la plupart des femmes n'agissent pas de manière indépendante.

Une fille qui veut se partir toute seule, comme ça, elle va se faire cogner chez eux et se faire dire : « tu peux pas faire ça à ton compte ». C'est quand même possible, mais si tu commences à faire de l'argent et à placer des grosses annonces, c'est sûr qu'il y a quelqu'un qui va venir te voir, je pense, et qu'il peut y avoir de l'intimidation. Moi je ne l'ai pas vécu, mais y'a de l'intimidation. Ça joue dur.

Il ressort finalement des analyses que, de façon ponctuelle, les femmes que nous avons rencontrées ont pu exercer de manière indépendante, mais que la majeure partie de leur histoire prostitutionnelle s'est déroulée « sous l'influence » d'un « patron » dans un milieu encadrant.

Une fois de plus, il paraît important de ne pas conclure strictement dans un sens ou dans l'autre quant aux perceptions des femmes sur une particularité de leurs pratiques, puisque leur appréciation de l'expérience des pratiques « sous influence » ou de manière indépendante varie de l'une à l'autre, faisant qu'elles y trouvent dans certains cas leur compte et d'autres fois non.

3.1.2.6 La présence de violence

Concernant la violence se produisant dans le cadre des pratiques sexuelles rémunérées, quatre participantes à notre étude expriment directement en avoir vécue, soit physiquement ou verbalement, ou les deux. Amy, Diane, Sara et Anne relatent ainsi les expériences de violence qu'elles ont vécues dans ce contexte, laissant entendre que les formes de violence tout autant que leurs sources sont multiples :

On s'entend que rendu là ...euh... ils (les clients) vont payer pour un service, mais ils veulent tout avoir, pis euh... étant donné que t'es toute seule avec ces personnes-là, oui y'a de la surveillance, mais euh... la surveillance c'est pas à côté de toi /.../ c'est sûr qui en avait qui essayaient de tout avoir pour rien. /.../ Si tu veux pas, ils t'engueulent ou ils essaient de ne pas te payer ! La violence c'est plutôt verbalement. (Amy)

Quand tu travailles dans un club pis qu'il est trois heures et que tu fermes et que les gars ont soif, ils te traitent de chienne, de vache. /.../ J'aurais pu me faire battre par des clients. Moi je n'avais pas de « pimp » comme tel. C'était des « bookeuses », pis elles n'étaient pas là. (Diane)

À 16 ans, j'étais sur un stage. Je restais à Montréal Nord. Y (des membres de gangs de rue) m'ont crissée sur un stage nue. /.../ Je me suis déjà fait violée pendant que je dormais. J'étais tout le temps gelée. /.../ Ben les exigences des clients y fallait toute faire c'qui veulent. Dans la « gang », ben fallait que je donne mon « cash ». Si je ramenaient pas assez d'argent, je me faisais battre. (Sara)

J'ai vécu un acte de violence par les proprios d'escorte. Y m'ont tirée par les cheveux quand ma fille était là, pis y m'ont traînée par terre. /.../ Sur la rue, y'a déjà un client que je faisais qui avait une mitraillette dans une auto. J'en ai entendu aussi de la violence. Surtout dans la rue. Beaucoup d'humiliation aussi, par un policier aussi une fois. Il y a la colère des gens contre les putains. (Anne)

Même si certaines participantes ne révèlent pas avoir vécu directement de la violence, elles racontent tout de même avoir été traitées de façon brusque, avoir craint d'en vivre à certains moments, ou connaître des filles dans le milieu qui en ont vécu. Marie-Anne, pour l'une, avoue avoir déjà été traitée brusquement, mais ses propos montrent qu'elle considère que la violence, en tant que telle, est davantage le lot des filles qui ont des *pratiques bas de gamme* :

C'est beaucoup de risques. Une fois, je me suis sentie vraiment obligée de faire ce qu'on me demandait. ...euh, de façon très brusque là. Peut-être que ça arrive dans les milieux plus bas de gamme, là où les femmes sont peut-être plus âgées ou moins désirables ou moins populaires, mais pas dans les agences de luxe où les filles sont de très belles filles.

On pourrait argumenter ici que de « ne pas se sentir libre de dire non » constitue une forme de violence, mais Marie-Anne ne paraît pas faire cette lecture.

Jade relate aussi une expérience qui, dit-elle, aurait été la seule où elle a eu peur d'un client. À cet égard, elle dit se considérer « chanceuse » :

Je suis vraiment chanceuse, mais non, j'ai jamais vécu de violence. J'ai déjà eu un client « weird » quand j'étais à Toronto. /.../ Il me dit « can we fuck ? » Je lui ai dit : « no, we don't fuck ». Je lui dis : « je vais te faire un massage dans le dos ! » Là, il redemande. Je lui dis que je ne suis pas une « hooker », qu'il est là pour un massage. /.../ Je commence à lui faire un massage au dos et il dit : « play with my penis ». Là, j'ai vraiment pogné les nerfs, je lui ai demandé de quitter maintenant, sinon j'appellerais les policiers ! /.../ C'est le seul client que j'ai eu peur, mais il n'était pas vraiment violent.

De même, Christine signale qu'il lui est arrivé d'avoir peur. Elle aussi se dit « chanceuse » :

Y'a des fois où j'ai eu peur là, mais y'est rien arrivé. Je suis chanceuse là, chu bénie parce que j'ai rien non plus, j'ai pas de maladie.

Même chose pour Emilie qui soutient qu'elle n'a jamais subi de violence, alors que ses amies du milieu, elles, en auraient vécu :

J'ai été chanceuse ! Jamais (je n'ai vécu de violence) ! Parce que ma « chum » de fille en fait à Montréal pis euh... ça arrive deux ou trois fois par mois, des oeils au beurre noir ! Moi, j'ai été vraiment chanceuse ! /.../ J'ai été chanceuse. Les boss à mes amies à Montréal étaient pas tout le temps fins. Des fois le boss donnait une volée à la fille ! Moi, je trouve que j'ai été chanceuse, j'ai juste vu le beau côté. Ma meilleure amie est tombée en amour avec un noir pis il l'a « pimpée », y'a tout pris son argent.

L'expérience de violences ou la crainte d'en vivre paraît donc omniprésente dans la vie des femmes participant à notre étude, qu'elles révèlent en avoir elles-mêmes été victimes ou qu'elles livrent l'histoire d'amies ou de connaissances qui en auraient été victimes. Notons aussi que la définition de la violence est subjective et, de ce fait, peut varier d'une participante à l'autre. Ce que chacune définit comme étant de la violence, ou non, peut aussi évoluer au fil du temps.

3.2 Les motivations justifiant les pratiques sexuelles rémunérées

D'entrée de jeu, il faut signaler qu'il a parfois paru difficile de dresser une ligne claire entre les raisons évoquées par les femmes pour expliquer les motivations ayant influencé leur participation aux pratiques sexuelles rémunérées et les impacts que ces pratiques ont eus sur leur vie. Nous tenterons, dans les deux sections suivantes, de bien différencier les deux. L'ambivalence apparaîtra surtout dans le traitement du rapport entre pratiques sexuelles rémunérées et toxicomanie ou dépendance. Dans ce cas, le problème qui paraît se poser est celui de la cause versus de la conséquence, c'est-à-dire qu'est-ce qui vient avant quoi : la poule ou l'œuf ? Nous verrons que, la plupart du temps, un véritable cercle vicieux associe toxicomanie et « prostitution », même lorsqu'il est question de pratiques sexuelles rémunérées hors rue.

Nous distinguerons ici les motivations extrinsèques à la personne des motivations qui lui sont intrinsèques.

Cette section permettra, entre autres, de répondre au premier objectif spécifique de notre étude qui consiste à décrire, comprendre et analyser la trajectoire ayant conduit les femmes vers la pratique d'activités sexuelles rémunérées.

3.2.1 Des motivations extrinsèques

3.2.1.1 *L'argent*

L'argent constitue la principale motivation justifiant les pratiques sexuelles rémunérées auxquelles les participantes à l'étude se livrent. Nous retrouvons cet élément dans le récit de chacune d'elles. Son importance ne saurait donc être négligée. Le besoin d'argent constitue un facteur ayant influencé à la fois l'initiation des femmes aux pratiques sexuelles rémunérées, leur maintien dans cet univers, et leur retour après un arrêt. Sans cet aspect financier, il serait intéressant de voir si les femmes choisiraient tout de même d'exercer ces pratiques, simplement par passion et intérêt.

On a aussi pu constater, en considérant la trajectoire des femmes rencontrées, que l'argent est étroitement lié à d'autres éléments motivant leurs pratiques sexuelles rémunérées, soit principalement la consommation de substances psychoactives. Il devient dès lors difficile de considérer l'argent sans tenir compte de son interrelation avec d'autres éléments.

En fait, le récit des femmes nous apprend que l'argent sert à différentes fins pour elles, qu'il s'agisse de répondre à leurs besoins de base, comme dans le cas de Diane qui confie que lorsqu'elle s'est retrouvée à la rue, suite à la rupture avec son conjoint, sans aucune éducation ni expérience de travail, elle a rencontré des gens qui lui ont fait connaître ce moyen lui permettant d'assurer ses besoins de subsistance de base :

Premièrement, quand je suis partie, j'étais dans la rue et j'ai rencontré certaines personnes qui m'ont amenée à ça. /.../ Pour moi, ça pas été un travail, ça été de la survie, c'est ça la différence. Je suis partie, j'avais rien et y a fallu que je me démerde et c'est ce chemin-là que ça m'a amenée. (Diane)

L'argent permet aussi à plusieurs femmes de soutenir une dépendance aux substances psychoactives, comme nous le verrons en détail plus loin, ou d'arrondir les fins de mois et se payer du luxe, comme pour Marie-Anne et Jade :

C'était une manière d'avoir de l'argent sûr, et si j'avais des difficultés financières assez importantes, je savais que, rapidement, je pouvais me faire des gros montants, mais sans être trop exposée. (Marie-Anne)

Je travaillais entre mes cours et je travaillais vraiment intense, pis j'avais envie de travailler comme elle (parlant d'une fille dans son baccalauréat), elle a l'air « d'enjoyer » la vie, faire ben de l'argent pis pas travailler beaucoup d'heures. Elle travaillait genre deux soirs par semaine. J'ai décidé que j'allais chercher une job payante. J'avais vraiment besoin de « cash ». Je venais de déménager et j'avais plein de trucs à payer. /.../ C'est toujours un moyen vers lequel je retourne, c'est payant. C'est toujours une solution parfaite pour moi, genre au lieu d'économiser, je me dis : « boff, je vais aller faire ça pis je vais me payer ce que je veux ». (Jade)

Emilie aussi montre clairement son appréciation de cette possibilité :

C'est sûr, c'étaient des belles conditions. Des fois, le monsieur appelait pour une escorte pour se rendre au motel, t'arrivais et c'était une belle suite avec bain-tourbillon avec champagne... C'était des affaires que je ne m'aurais jamais payées, c'était comme « wow » ! Quand il me parlait de l'Ouest canadien, il me disait : « tu vas voir les magasins là-bas, les marques de fou, on va être dans un hôtel de luxe, la piscine, le gym pis toute ! Tu vas capoter ! C'est un méchant beau voyage ! » Si moé j'fais ça demain matin, ça me coûte ~~cher~~ cher ! Là, j'ai ça gratuit, ça te donne le goût en maudit. /.../ Hey ! Tu te prends pour une princesse là, pourrie gâtée !

L'enthousiasme d'Amy, qui y voit aussi de bons côtés, est pour sa part plus réservé. Elle mentionne la contrepartie négative qui peut s'y associer :

Quand j'ai eu 18 ans, j'ai commencé à voyager. Ça m'a amenée à voyager... euh... c'est à peu près le seul moment où j'ai voyagé de toute façon. C'est ce qui m'a permis de voyager à l'intérieur du Canada, sinon j'ai jamais voyagé. Mais y'a eu plein de conséquences... (petit rire)... En tout cas des grosses conséquences.

Ainsi, toutes les femmes de l'échantillon ont souligné à quelques reprises, avec plus ou moins d'emphase, que l'argent constituerait le principal avantage lié aux pratiques sexuelles rémunérées. Tellement, qu'il paraît sembler difficile à plusieurs d'entre elles de cesser de façon définitive, sans laisser la porte ouverte à un retour en cas de besoins liés au manque d'argent, comme en témoignent Diane et Anne :

L'argent c'est le seul avantage. Quel avantage qu'il y aurait d'autre ? /.../ Ça m'a amenée à avoir de l'argent, à consommer beaucoup et à faire une vie avec beaucoup de matériel. Je suis une fille qui a eu beaucoup d'argent. J'ai toujours fait de l'argent à planche, pour avoir tout ce que je voulais. /.../ Ça m'a aidée à consommer et à ne pas me priver de rien. (Diane)

J'ai essayé autre chose, comme vendre des fleurs dans les bars. Mais, c'est pas aussi payant. (Anne)

Dans le même ordre d'idée, Amy comme Emilie expliquent comment l'argent tiré des pratiques sexuelles rémunérées motive l'intérêt d'y avoir recours quand le besoin s'en fait sentir :

À certaines périodes, je pratiquais pu ça, mais ça arrivait une fois ou deux où j'avais des gros manques d'argent, je me donnais la possibilité... En tout cas, c'est de cette façon-là que je gagnais de l'argent facilement, c'est bien évident, c'est trop facile ! (Amy)

J'étais comme dans le « beat » là, j'avais peut-être fait mille piastres en trois jours ! J'avais le goût de continuer moé là ! /.../ peut-être qu'un moment donné je vais manquer un peu d'argent, je vais aller là ! (Emilie)

Enfin, dans le cas d'Anne, l'argent qu'elle reçoit pour les services sexuels qu'elle rend paraît avoir un impact positif sur son estime d'elle-même puisqu'elle l'associe à une valeur qui lui est accordée :

L'argent domine tout. /.../ C'est comme si l'argent m'accorde une valeur. Il me paye !

3.2.1.2 Une dépendance à l'alcool, aux drogues ou au jeu

Les dépendances, principalement liées à l'alcool et aux drogues, parfois au jeu, ont pris beaucoup de place dans le vécu de plusieurs participantes et, par le fait même, dans leur récit. Comme nous le verrons pour certaines, la dépendance était présente avant l'initiation aux pratiques sexuelles rémunérées et elle a fortement incité ces femmes à se tourner vers cette occasion de faire de l'argent, alors que, pour d'autres, la dépendance est apparue après que les pratiques sexuelles aient débuté. Souvent, on voit se dessiner un cercle vicieux de l'un à l'autre; l'argent devient alors un facteur déterminant du maintien des pratiques. Emilie et Jade sont les seules femmes de l'échantillon qui soutiennent n'avoir pas consommé durant le temps qu'a duré leurs pratiques. À l'inverse, Sara avoue qu'elle était continuellement sous l'effet des drogues dans sa vie, notamment lorsqu'elles se livraient à des activités sexuelles contre rémunération, un état qui lui coûtait cher, de plusieurs façons :

J'étais toujours gelée quand je faisais ça. Après ça, je dormais pu. J'ai déjà passé treize jours sans dormir ! /.../ L'argent vite faite c'est un avantage, mais ça part aussi vite par exemple. Je pouvais pas rester à jeun, faque ça coûtait cher. (Sara)

Il en est de même pour Anne, pour qui la consommation était déjà présente avant qu'elle commence à se livrer à des activités sexuelles rémunérées et s'est maintenue, même accentuée par la suite :

J'ai fait une overdose après mon premier client. /.../ La drogue a pris beaucoup d'importance après, même si j'en avais déjà fait beaucoup avant /.../ J'ai fait une deuxième overdose. Je consommait beaucoup de drogues pis beaucoup de boisson aussi. /.../ J'étais cocaïnomane et j'ai fait trois overdoses en tout. /.../ Ensuite, je suis passée à la seringue. Ça été le déclin. Dans les ruelles pis toutes...

Amy, quant à elle, décrit l'influence que ses pratiques ont eue sur l'augmentation de ses dépenses en drogues, illustrant du même coup, l'installation du cercle vicieux mentionné plus tôt :

C'est bien évident que ça m'a développé une dépendance à la drogue pis tout ça, veut veut pas... Parce que moi, j'ai jamais été capable de faire ça « straight », ça c'est sûr. /.../ Parce qu'on dépense beaucoup d'argent, c'est de l'argent gagné facilement. Mais quand t'es obligée de consommer, ça fini que l'argent y passe là !

Dans le cas de Marie-Anne, le contexte préexistant est celui du jeu. Pour elle, l'argent gagné par les pratiques sexuelles est devenu nécessaire pour continuer à jouer. À nouveau, un cercle vicieux se dessine, où cette fois le jeu et les pratiques s'entremêlent :

La première fois que j'en ai fait, j'ai fait un client, je me suis sauvée parce qu'en fait je n'étais pas à l'aise et c'était pour mieux retourner jouer après. /.../ Au départ, les problèmes de jeu n'étaient pas de gros montants comme ça été par la suite. Je me suis retrouvée à pas avoir le choix de faire de l'escorte pour me sortir de... ben enfin de ne pas trouver autre chose. /.../ Des fois c'était aussi sur le coup, parce que j'avais un période de jeu compulsif. Une soirée, je perdais six cents piastres, donc en revenant de ma soirée ou le lendemain, j'en faisais (des clients). /.../ Si c'était pas de l'agence, j'appelais quelqu'un que je connaissais et je lui demandais : « Ça te tentes-tu qu'on se voit pis on s'arrangeait quelque chose pour avoir une rentrée d'argent qui pouvait compenser ma dérape. /.../ Je consommait du speed ou de la cocaïne, donc j'avais beaucoup de difficultés financières, ce qui me convainquait, et ensuite j'essayais de ne pas y repenser tout simplement.

L'aspect de la dépendance, que ce soit à l'alcool, aux drogues ou au jeu, contribue de différentes façons à la compréhension du phénomène à l'étude. La section sur les facteurs de risque menant à la pratique d'activités sexuelles rémunérées, que nous verrons ultérieurement, permettra d'en avoir une compréhension plus précise.

3.2.2 Des motivations intrinsèques

3.2.2.1 *Le plaisir et l'attrait pour la sexualité et les hommes*

Seulement deux participantes de notre échantillon ont mentionné la notion de plaisir et l'attrait qu'elles ressentent à la fois pour les hommes et la sexualité pour expliquer leurs pratiques sexuelles rémunérées.

Chacune à leur façon, Jade et Christine parlent de la forte motivation que ces éléments ont produite dans leur choix de se diriger vers ce type de pratiques. Soulignons que Jade est la seule participante qui déclare n'avoir jamais été victime d'agression sexuelle durant sa vie, ce qui pourrait avoir un impact important sur la façon dont elle vit ses expériences, et ce, particulièrement en regard de l'attrait pour la sexualité et pour les hommes. Jade évoque d'abord son aisance avec la sexualité ainsi que le plaisir qu'elle éprouve à travers ses pratiques. Elle signale la libido élevée qu'elle ressentait déjà à un très jeune âge :

Le fait d'être nue, j'avais pas de problème avec ça, parce que chez nous j'étais souvent toute nue. Même si ma mère entrait dans la salle de bains, le fait d'être nue ne me dérangeait pas du tout. /.../ J'ai toujours eu une forte libido. À quatorze ans, je savais que je voulais sucer, pis j'étais déjà « wild » et ouverte précocement. On dirait que quand je suis en couple, j'ai toujours besoin d'avoir quelque chose de trépidant, faque ça répond à ce besoin-là. J'ai adoré ma journée samedi, j'ai eu que du plaisir (parlant de la première journée où elle a fait du « complet ») /.../ J'ai eu une sexualité précoce, je pensais juste à ça. J'étais vraiment orientée là-dessus. Je pense que 80% de mes pensées à l'école étaient orientées vers le sexe, c'était vraiment intense. /.../ J'ai jamais eu d'aide psychologique, j'ai jamais senti le besoin d'en avoir non plus, je me suis toujours sentie à l'aise avec ça (parlant de ses pratiques sexuelles).

Jade poursuit en abordant plus spécialement sa perception des hommes qu'elle rencontre dans le cadre de ses pratiques et du bien qu'elle leur fait :

Le type de client que j'ai, c'est souvent des clients qui ne sont pas bien avec eux-mêmes, pas bien dans leur relation, pis ils viennent chercher un réconfort pendant leur massage. Je les fais sentir mieux avec eux-mêmes d'une façon intense, ils sortent d'une rencontre avec moi et ils sont tout le temps heureux, de bonne humeur.

Christine aborde à son tour la notion de plaisir et son attrait pour la sexualité. Celle-ci a été victime d'agression sexuelle durant l'enfance et a vécu une situation de violence conjugale avec son ancien conjoint. Cela ne l'empêche pas d'exprimer, par moment dans son entrevue, une vision positive de sa relation à la sexualité :

Je n'étais pas gênée de ça (ses pratiques sexuelles rémunérées), ce n'était pas pour payer mes études, y'avait aucune raison, c'est le plaisir qui m'a attirée là en premier, et après ça, ça été le plaisir de connaître ça. /.../ Dans le fond, ça a commencé aussi avec les films pornos. J'avais commencé à regarder ça, pis là ça m'attirait, les filles pis tout ça. C'est venu qu'on va aller dans un motel pis on va essayer (avec son copain). /.../ J'étais le genre ouverte, très ouverte et aussi amicale. Je n'étais pas une escorte qui voulait partir après cinq minutes, moi je voulais faire profiter, donner. Je ne sais pas pourquoi, mais en donner pour son argent /.../ J'étais...euh...j'étais pas fermée.

Par contre, en tenant compte de son récit global, nous constatons que ses pratiques ont des impacts négatifs sur elle, que nous explorerons dans la section du mémoire portant sur les impacts des pratiques prostitutionnelles. Ainsi, lors de l'entretien, à certains moments elle raconte ses expériences de façon positive, alors qu'à d'autres moments celles-ci semblent douloureuses. En ce sens, nous estimons que ses propos traitant du plaisir qu'elle tire de ses pratiques sexuelles rémunérées doivent être considérés en fonction de son expérience globale et non de façon isolée. Il en ressort alors une vision plus mitigée que celle présentée ici.

3.2.2.2 La recherche d'estime de soi

La recherche d'estime de soi est revenue à quelques reprises dans le récit des participantes. Cet aspect est amené à la fois comme un facteur de vulnérabilité ayant eu une influence sur l'entrée dans les pratiques et comme un élément que les femmes recherchent à travers les activités sexuelles rémunérées qu'elles pratiquent.

Anne souligne d'entrée de jeu comment son estime de soi, tant physique que psychologique, était déjà abîmée avant qu'elle ne commence à s'adonner à des activités sexuelles contre rémunération. Elle poursuit en précisant que ces pratiques ont aussi eu des impacts négatifs sur son estime. Pour elle, un contexte de vulnérabilité préexistant et les idées préconçues qu'elle avait d'elle ont influencé sa trajectoire :

Je me sentais laide, je me souviens. Je pensais mériter ça. J'étais très belle quand j'étais plus jeune, j'avais les cheveux aux fesses. /.../ Mais je me voyais laide. À 14-15 ans, je m'imaginai déjà comme une salope. /.../ Il y a la colère des gens contre les putains. C'est souffrant de faire ça. C'est pas de l'argent facile. J'ai déjà pogné un vieux qui pue... tu mets ta bouche où ? Tu veux pas. J'ai souvent pleuré après. /.../ J'ai encore beaucoup de colère par rapport à tout ça.

Il en est de même pour Sara qui estime qu'un contexte de vulnérabilité préexistant a influencé sa trajectoire vers sa pratique d'activités sexuelles rémunérées et miné son estime d'elle-même par la suite :

À cinq ans, ma mère me traitait de salope, me disait que je ferais jamais rien de bon dans la vie, faque j'y ai cru. Chu devenue danseuse en me disant que, anyway, j'étais jusse bonne à ça, c'est ce que ma mère me disait. /.../ Le monde te voit comme une salope (concernant ses pratiques). J'avais pu d'estime, pis j'avais voulu mourir.

Diane présente un raisonnement semblable :

Finale­ment je me suis toujours haïe dans le fond. Je me suis tellement haïe que je me suis laissée vivre tout ça.

alors que, pour Amy, la perte d'estime de soi ferait suite à son expérience de pratiques sexuelles contre rémunération :

Au départ, ça m'a fait perdre l'estime de moi-même. Veut veut pas... euh... c'est pas une fierté.

À l'inverse, Christine décrit clairement comment ses pratiques servaient à rehausser son estime d'elle-même en la faisant se sentir importante :

Je me sentais quelqu'un. Je ne peux pas dire pourquoi, mais je me sentais quelqu'un, je me sentais importante. D'être reconnue dans n'importe quoi, mais d'être reconnue, j'avais ce besoin-là que j'ai pas eu dans mon enfance. /.../ Je vais te donner un exemple de défi. On était trois ou quatre filles dans une chambre avec trois ou quatre gars, pis le mien, lui, avait consommé de la cocaïne, pis lui y me disait : « tu réussiras jamais à me faire bander ». « Ha ouais ? » Moi je me disais que j'étais la reine des pipes. Pis effectivement, je l'ai eu. Y m'avait dit : « je vais te donner un 20\$ de plus ». Moi, c'était pas pour l'argent. Moi ma fierté a montait là /.../ ce qui m'a amenée là, dans le fond, c'est ma pauvre estime de moi là.

De même, pour Jade, il ne semble pas qu'une piètre estime d'elle-même l'ait menée vers des pratiques sexuelles rémunérées, mais plutôt que ces pratiques lui permettent d'alimenter une bonne estime d'elle-même :

J'aime ça voir des hommes être bouche bée devant moi, me désirer autant. Je me sens genre « powerfull ». Quand je regarde tout le « cash » que j'ai fait en une journée, je suis genre : « ho yé » ! C'est juste moi ça, c'est comme un sentiment de célébrité en même temps.

En somme, il ressort du récit des participantes à notre étude que pour quelqu'un qui bénéficie déjà d'une bonne estime de soi, telle Jade par exemple, les pratiques peuvent avoir un effet positif en consolidant cette estime et, par le fait même, être un incitatif pour poursuivre dans ce milieu. Par contre, pour celles qui ont une piètre estime d'elle-même, il y a peu de chances que la pratique d'activités sexuelles rémunérées ait un impact réparateur. Elle risque plutôt de cristalliser la perception négative de soi contribuant à les maintenir dans un état de dépendance face à ces pratiques.

3.2.2.3 Une quête d'amour

La quête d'amour auprès des clients est un aspect que plusieurs participantes ont fait ressortir lors des entretiens. Pour certaines, nous avons pu observer que les différentes sphères de leur vie n'étaient pas toujours distinctes et qu'une confusion quant aux rôles qu'elles peuvent être appelées à jouer s'instaurait. En ce sens, nous avons constaté qu'il s'avérait parfois difficile pour elles de distinguer la sexualité de l'amour ou d'un autre type de relation entretenu avec les hommes dans leur vie.

Pour plusieurs, les relations paraissent avoir été confuses dès leur enfance avec les hommes, et particulièrement en ce qui a trait à la relation avec leur père, ce que nous approfondirons ultérieurement. Ne pas avoir de référence interne par rapport à ce qu'est une relation saine ou malsaine viendrait alors biaiser l'établissement de liens avec les hommes. Les relations entretenues avec les clients peuvent donc parfois être teintées d'attentes irréalistes à leur égard et alimenter cette confusion.

Diane parle clairement de l'amour qu'elle espérait recevoir à travers ses pratiques :

J'étais à la recherche de l'amour. Dans ce temps-là, je pensais que c'était cela l'amour. /.../ J'ai vécu toutes les étapes de la vie ben croche, ben croche pis ça m'a toute marquée. Ça m'a amenée à vivre ce que j'ai vécu. Toujours à la recherche de l'amour dans le fond.

Emilie de son côté décrit comment sa recherche initiale d'amour à travers ses activités sexuelles rémunérées s'est transformée avec le temps :

Avant, c'est sûr que je voulais de l'amour pis de l'argent. Mais là, les avantages c'est seulement l'argent. Y'a pu : « j'ai besoin d'amour », ce serait maintenant juste du « cash ».

Il arrive toutefois qu'une relation amoureuse se développe avec un client, ce qui a été le cas pour Amy dont un client est devenu le mari et le père de ses enfants :

En Ontario, j'ai sorti avec le « doorman ». J'ai même failli le marier. /.../ Y'a juste avec le père de mes enfants que j'ai développé une relation. Ça été le coup de foudre pis j'ai pas travaillé longtemps pendant. /.../ Ça a commencé avec lui. C'était mon premier client. Je l'ai connu comme ça et à un moment donné on sortait ensemble dans le temps que je travaillais dans le bar de danseuses, là où il y avait des chambres où on pouvait pratiquer le métier là.

Anne décrit aussi une relation « amoureuse » qu'elle aurait développée avec un client :

Tony, l'homme avec qui je suis (qui est un ancien client), je l'aime, même s'il est pas disponible, il est encore avec sa femme. Il est pas prêt à être avec moi. Je veux être en relation saine maintenant.

La ligne entre l'amour et la pratique de leur « métier » paraît donc difficile à tracer clairement pour plusieurs participantes. Pour Jade, toutefois, la distinction paraît nette entre les deux, faisant qu'elle ne chercherait pas l'amour à travers ses pratiques :

Quand je suis revenue, j'étais avec mon chum ici, je l'ai « frenché » pis on a couché quatre fois ensemble. J'avais peur de pas avoir envie, de pas être capable, de me sentir mal, mais non, ça vraiment été deux choses séparées. Lui, je le désire pis les autres je les désire pas.

3.2.2.4 La recherche de pouvoir

La recherche de pouvoir sur les clients a été mentionnée par trois participantes, mais paraît se vivre et s'exprimer différemment de l'une à l'autre. Pour Anne, la recherche de pouvoir se révèle empreinte de colère et d'un sentiment de vengeance qu'elle répercute sur les clients :

J'étais en colère vraiment beaucoup dans la vie. J'étais du genre à cracher dans face du monde. /.../ Sans se geler, c'est différent. C'est de sentir que tu as du pouvoir enfin. /.../ À la fin, je volais les clients. Je voulais les geler avant. Je volais leurs vêtements. Un moment donné j'ai même volé les dents d'un client (rires).

Christine décrit également un sentiment de pouvoir que ses pratiques sexuelles rémunérées lui procuraient en indiquant qu'elle avait alors l'impression de prendre des décisions, qu'elle avait le contrôle sur une situation et sur les clients, alors que , dans son métier conventionnel, elle se voyait soumise :

C'est devenu un « thrill », « thrill », pouvoir, argent. Pouvoir sur les hommes, c'est moi qui décide, ça c'est clair. C'est ça qui a fait que j'ai voulu enclencher, le fait que j'ai voulu continuer. /.../ Je travaillais dans une auberge et, de là, c'est parti le fait que j'aime pas ça parce que, pour moi, c'est soumis, pour moi ça toujours été soumis, c'est pas gratifiant. Pour moi être escorte c'est le contraire, c'est ridicule là, mais c'est moi qui avait le pouvoir. À l'auberge, je l'ai pas le pouvoir. Moi il faut tout le temps que je sois meilleure qu'un gars ou plus.

Pour Jade, la recherche de pouvoir paraît être vécue positivement, tout comme les autres sources de motivations qu'elles associent à la pratique d'activités sexuelles rémunérées. Jade lie la recherche d'estime de soi à la recherche de pouvoir, dans cette même citation :

J'aime ça voir des hommes être bouche bée devant moi, me désirer autant, je me sens genre « powerfull ». Quand je regarde tout le « cash » que j'ai fait en une journée, je suis genre « ho yé » ! C'est juste moi ça, c'est comme un sentiment de célébrité en même temps.

3.2.2.5 Une forme d'adrénaline

L'adrénaline, liée à différents éléments qui font surgir ses effets, semble un puissant motivateur des pratiques sexuelles rémunérées pour certaines participantes. Nous avons noté que les participantes qui recherchent l'effet d'adrénaline que produit l'activité sexuelle dans certains contextes ont également tendance à utiliser des drogues stimulantes. Par exemple, Christine et Marie-Anne confient toutes les deux qu'elles consomment du « speed » et de la cocaïne. Christine a d'ailleurs avoué à la fin de l'entretien qu'elle avait consommé un « speed » avant de venir nous rencontrer. Elle précise le rôle que joue l'adrénaline en lien avec la pratique d'activités sexuelles rémunérées :

J'aimais tout simplement ça : le défi, l'adrénaline. L'adrénaline que ça procure /.../ C'est le fait de faire aussi des affaires qui ont pas d'allure, attirer l'attention. Dans le fond, mes parents ne le savaient pas, mais pour moi c'était comme : « regarde ce que je fais pis euh je veux dire, chu hot là tsé, moi je suis dans le monde caché » (rires). Ça m'attirait ça aussi. J'avais besoin d'être quelqu'un. Ma vie était plate, j'avais besoin d'adrénaline, pis que je me prouve que j'ai pas peur de rien, même dans la job. C'est ça que je me rends compte, autant l'escorte, le sexe ou la drogue m'amènent à des choses dangereuses.

Marie-Anne relie étroitement la recherche des sensations que procure l'adrénaline à ses problèmes de jeu et à sa consommation :

À l'âge adulte j'ai eu des problèmes de jeu, je pense que ça a influencé beaucoup /.../ puis la consommation de drogues aussi a fait en sorte que je cherchais l'adrénaline, des sensations fortes aussi. Je sais que la consommation abusive que j'ai eue, c'est une forme d'autodestruction et j'ai eu du plaisir de l'adrénaline que ça m'a donnée.

Certaines participantes confient agir souvent sur le coup de l'impulsion sans que leur décision ne soit réfléchie, souvent influencée par une dépendance quelconque. D'autres expriment seulement leur besoin de ressentir l'effet de l'adrénaline. Pour certaines, ce besoin produirait un processus inconscient les menant vers la prestation d'activités sexuelles rémunérées, comme si cela leur arrivait pratiquement à leur insu. Le caractère impulsif associé à l'effet *adrénaline* ressort entre autres dans les propos d'Emilie qui affirme : « j'aurais jamais pensé faire ça ».

Jade mentionne quant à elle son désir de toujours vivre quelque chose de « trépidant » lorsqu'elle est en couple, ajoutant que ses pratiques répondent à ce besoin, en constituant une façon de maintenir un certain niveau d'adrénaline. C'est en ce sens que l'adrénaline paraît avoir joué un rôle dans les pratiques de certaines participantes, de façon parfois consciente ou inconsciente.

3.3 Des facteurs menant à la pratique et perpétuant la pratique d'activités sexuelles rémunérées

Nous explorerons maintenant les divers facteurs que nous avons pu déceler dans le récit des participantes à l'étude qui auraient contribué à les mener vers la pratique d'activités sexuelles rémunérées. Il s'agit essentiellement de facteurs liés au contexte familial et aux autres relations interpersonnelles qui ont marqué leur vie. Nous pouvons dégager une trame de fond commune à plusieurs d'entre elles, particulièrement en ce qui a trait au vécu familial, comme nous le verrons.

3.3.1 Des facteurs familiaux

3.3.1.1 Abus sexuels intrafamiliaux

Dans les récits que nous livrent les participantes, on peut voir qu'un passé d'abus sexuels dans l'enfance, pour la plupart intrafamiliaux, a eu une influence importante pour une majorité, soit chez sept d'entre elles. Notons que ces sept personnes ont été recrutées par le biais d'un CALACS (Centre d'aide et de lutte contre les agressions à caractère sexuel). Elles avaient donc toutes décidé, lors de l'entretien, d'amorcer une démarche pour travailler sur les conséquences que les abus sexuels ont eues sur leur vie. Elles étaient à différents endroits dans leur cheminement, c'est-à-dire que certaines d'entre elles étaient encore en attente pour amorcer leur démarche alors que d'autres l'avaient déjà entamée.

La vision des CALACS conçoit les pratiques sexuelles rémunérées comme une conséquence des abus préalablement vécus durant l'enfance et comme une forme d'exploitation sexuelle. Cette vision rejoint principalement la vision féministe abolitionniste. Cette position pourrait donc avoir teinté la vision que certaines femmes ont de leur pratique. Cependant, les femmes rencontrées ont, pour la plupart, mentionné avoir peu ou ne pas encore abordé leurs pratiques dans le cadre de leur suivi aux CALACS, ce qui peut amoindrir l'influence du discours abolitionniste sur leurs perceptions.

Pour Sara, la dynamique des abus sexuels qu'elle a subis dans l'enfance ainsi que les messages qu'elle en a retirés ont pour elle clairement influencé sa trajectoire vers la pratique d'activités sexuelles rémunérées, comme en témoigne cet extrait :

J'ai commencé à cinq ans avec le chum de ma mère qui me donnait des bonbons et de l'argent contre des touchers sexuels. / .../ Pour moi, ça a vite voulu dire gars égal « cash ».

Plusieurs participantes abordent d'emblée les abus subis durant l'enfance dans le cours de l'entrevue, les rendant directement responsables de leur parcours vers l'univers prostitutionnel :

Premièrement, j'ai été incestuée par mon père de l'âge de 3 ans à 7 ans. /.../ Ça parti de mon père. Mon père, c'est ce qu'il m'a donné, et c'est ce que j'ai reproduit. (Diane)

Les abus sexuels m'ont amenée là. J'me suis dis : « tant qu'à me faire furrer sans m'faire embrasser, j'suis aussi bien de me faire payer pour le faire ». /.../ Mon père, c'est lui qui m'a abusé pis y m'a dit : « t'es assis sur une mine d'or », en parlant de sexe. /.../ Quand j'étais jeune, j'ai été abusée par mon père pis mon oncle. /.../ Je me souviens que, dans les bars de danse nue, mon père voulait venir me voir danser. (Anne)

Je sais pas, j'ai voulu tenter l'expérience, voir c'était quoi...Moi je pense que c'est le pouvoir qui m'a influencée, le pouvoir sur les hommes étant donné les abus. /.../ J'ai vécu une agression, un inceste étant jeune, ben à cinq ou six ans... pis ensuite de ça, un viol collectif à treize ans. Pis dans les deux cas, j'ai pas été accueillie (parlant de ses parents) /.../ Dans ma tête d'enfant, ça a été normalisé : c'était moi qui étais pas correcte. Moi, je le savais à cinq ou six ans que c'était pas correct, mais ma mère me dit : « non, non, c'est normal là ». /.../ J'ai été dans le doute toute ma vie moi : qu'est-ce qui est bon, qu'est-ce qui est pas bon, chu tu correcte, chu tu pas correcte. (Christine)

Emilie pour sa part énumère plusieurs facteurs qu'elle juge avoir influencé sa trajectoire, parmi lesquels se trouve l'abus sexuel vécu durant son enfance :

Une agression d'un homme, qui était mon oncle, un père pas présent, un père qui a jamais payé pour toé, une mère qui essaye toujours de faire payer les hommes dans sa vie pour les enfants, tout ça ensemble, ben ça fait une escorte ! Une femme qui veut faire payer les hommes, une femme qui veut dominer les hommes ! Ça de l'allure !

Amy fait également le lien entre ses activités sexuelles rémunérées et les abus sexuels qu'elle a vécus. Même si ces abus, survenus en bas âge, n'ont pas été commis par un membre immédiat de la famille, on peut constater qu'ils s'inscrivent quand même dans la dynamique familiale :

Étant donné que j'avais été abusé jeune, c'est sûr que c'est là que j'ai appris que je pouvais gagner de l'argent là... euh... avec mon apparence. /.../ Mon père, un moment donné, travaillait de nuit. On a un chalet pis y nous envoie Pierre, Jean, Jacques au chalet, pis quand il finit de travailler y revient nous retrouver. Moi, durant ces moments-là, je me faisais abuser. Y nous envoyait avec ses grands amis. /.../ La seule façon qui me faisait accepter tout ça (parlant de ses pratiques), c'est que je me disais : « le temps qui sont là, ben y abuseront pas de petites filles » ! C'est un peu de cette façon-là que j'ai accepté de faire ce métier tsé !

Dans les trois cas qui viennent d'être cités, on voit ressurgir le désir d'exercer un certain pouvoir sur les hommes bénéficiant des services sexuels rendus déjà mentionné lorsqu'il a été question des motivations à s'adonner à des pratiques sexuelles rémunérées.

Dans l'ensemble, les propos de la quasi-totalité des femmes rencontrées permettent d'affirmer que les abus sexuels vécus dans l'enfance, principalement dans un contexte intrafamilial, jouent un rôle important sur la trajectoire des femmes vers la pratique d'activités sexuelles rémunérées. Il apparaît aussi assez clairement que, non seulement l'abus sexuel en lui-même a laissé des traces, mais aussi la façon dont l'enfant a été soutenu, ou non, par sa famille immédiate. Notre échantillon présente toutefois un biais important puisque la plupart des femmes rencontrées, provenant d'un CALACS, révèlent avoir été victimes d'abus sexuels dans l'enfance. Un échantillon provenant d'autres sources ne ferait peut-être pas ressortir cet élément de façon aussi prédominante.

3.3.1.2 Violence physique

Un vécu de violence physique intrafamiliale a également été évoqué par quelques participantes. Toutefois, le lien avec la venue des pratiques sexuelles rémunérées n'est pas établi aussi clairement que le lien avec les abus sexuels. Par exemple, Sara, qui a vécu de la violence physique, a également exercé des pratiques sexuelles rémunérées dans la rue, forme qui comporte le plus haut risque de violence physique et forme au sein de laquelle elle a à nouveau vécu de la violence physique. Sara décrit ainsi, sommairement, l'expérience de violence physique intrafamiliale qu'elle a vécue :

À 13 ans, je me faisais battre. J'ai appelé moi-même la DPJ. /.../ (elle pleure) Ma mère me frappait. /.../ J'ai vraiment enregistré que si le gars y me frappe pas ben y m'aime pas. C'est fucké, je le sais, mais c'est ça.

Amy signale quant à elle la violence conjugale dont elle a été témoin entre ses parents :

Mon père, c'est un alcoolique...euh... ma mère c'est une femme de maison, une femme de ménage. /.../ Ma mère a été violentée très souvent par mon père.

et Emilie la violence de sa mère à l'égard de sa sœur aînée :

Ma sœur était enfermée chez nous. /.../ Ma mère elle la battait, elle la frappait. Elle allait au bingo : « faque toé tu t'occupes des petites ! ».

Ces modèles familiaux ont fort probablement eu des impacts dans la vie des femmes, mais le lien avec les activités sexuelles qu'elles pratiqueront par la suite semble plus difficile pour elles à établir puisque des trois participantes qui font état qu'elles ont connu de la violence dans leur famille, aucune ne relie le fait à son parcours vers la pratique d'activités sexuelles rémunérées.

Sara souligne les impacts que la violence vécue durant l'enfance aurait eus sur les « patterns » de ses relations avec les hommes, sans toutefois faire un lien direct avec son implication dans des pratiques sexuelles rémunérées.

Nous l'avons vu précédemment, la violence ou le risque de violence ainsi que la peur d'en subir sont clairement associés par plusieurs participantes à l'étude aux pratiques sexuelles rémunérées. Vivre dans un milieu abusif peut accroître la tolérance face à la violence, surtout si cette dernière a été banalisée et normalisée dans le milieu familial. Nous devons considérer cette possibilité dans notre analyse puisque la pratique d'activités sexuelles rémunérées se distingue d'autres formes de « travail », notamment par le risque qu'elle entraîne d'avoir à subir de la violence physique ou sexuelle, ce qui a été, à un moment ou un autre, le lot d'une grande partie des femmes de l'échantillon.

3.3.1.3 *Abus de pouvoir, négligence, abandon, abus émotionnels, abus psychologiques*

Différentes formes d'abus de pouvoir, de négligence, d'abandon, des abus émotionnels et psychologiques qui s'insèrent dans la relation mère-fille et père-fille ressortent comme un élément omniprésent dans la vie de la plupart des participantes. Il paraît évident, à la lecture des récits recueillis, qu'une majorité des participantes à l'étude ont vécu une forme ou l'autre des abus mentionnés, parfois en plus d'agressions sexuelles et physiques, comme nous le verrons. Les impacts de ces abus paraissent tout aussi évidents que pour la violence subie.

3.3.1.3.1 *Relation avec la mère*

Pour plusieurs participantes, la relation avec la mère apparaît comme étant dysfonctionnelle et dans plusieurs récits, on sent le ressentiment qui s'est installé. Certaines, comme Sara, font directement un lien entre la situation dénoncée et leurs parcours vers la pratique d'activités sexuelles rémunérées :

À cinq ans, ma mère me traitait de salope, me disait que je ferais jamais rien de bon dans la vie, faque, j'y ai cru. Chu devenue danseuse en me disant que : « anyway, j'étais jusse bonne à ça », c'est ce que ma mère me disait. /.../ Pis ma mère était hystérique. Elle savait que je me faisais agresser quand j'étais petite. Elle savait. Je lui ai posé la question plus tard, pis à m'a répondu qu'à savait.

Anne, pour sa part, en mentionnant les circonstances dramatiques du décès de sa mère, évoque brièvement dans la foulée la façon dont elle traitait ses enfants, sans toutefois, dans son cas, faire directement un lien avec son parcours conduisant aux pratiques sexuelles rémunérées :

Ma mère s'est tuée quand j'avais 13 ans. /.../ Ma mère traitait ses enfants de salope.

Emilie souligne de son côté la négligence de sa mère en laissant entendre qu'elle n'a pas su répondre adéquatement à ses besoins. Mais encore là, aucun lien n'est fait avec les pratiques prostitutionnelles qui ont suivi :

Mes grands-parents, c'est comme mes parents. /.../ Ma mère a s'est jamais occupé de moi. C'était tout le temps ma sœur la plus vieille qui s'occupait de moi, pis ma sœur plus vieille avait elles aussi des enfants à s'occuper, dont moi, pis y'avait personne pour m'aider dans mes devoirs ou à l'école. Ma mère a s'en foutait, elle était tout le temps partie ! Ma sœur a s'occupait tout le temps de nous, elle faisait le ménage pis toute. Ma mère fuckée, elle avait six enfants avec cinq pères différents, sur le B.S., a s'est tout le temps arrangée pour avoir trois pensions, trois allocations.

Marie-Anne aussi mentionne la négligence qu'elle a ressentie de la part de sa mère au plan émotionnel et le sentiment d'abandon que cela lui a fait vivre, plus spécialement suite à un abus sexuel qu'elle a subi et que sa mère lui a demandé de taire. L'état dépressif de sa mère est clairement associé par Marie-Anne à la situation décrite. Elle laisse entendre que cette situation a pu influencer sa trajectoire, d'abord vers des activités délictuelles, ensuite vers la pratique d'activités sexuelles rémunérées :

Ma mère était négligente, était cheffe de famille monoparentale. /.../ Quand j'ai été abusée, ma mère était en dépression majeure. /.../ Quand elle a su pour mon abus, elle a été quelques semaines sans manger et sans dormir. /.../ Elle ne voulait pas que je le dise à mon père. /.../ J'ai vécu un traumatisme à ce niveau-là parce que ma mère était en dépression, il y avait peu d'aide psychologique. /.../ Je sentais qu'elle était plus victime que moi là-dedans. Je ne pouvais pas en parler à mon père, donc j'étais porteuse d'un secret. /.../ J'étais vraiment toute seule là-dedans et j'étais déjà une enfant très réservée, dépressive. /.../ J'ai finalement sorti ça en délinquance en commençant à consommer en 5^e année. /.../ Donc, c'est pas de la violence vraiment (qui a influencé son parcours), mais je considère ça comme une forme de négligence et des traumatismes qui n'ont pas été réglés. /.../ C'est sûr, quand je parle de mon enfance, il y a des liens à faire importants, /.../ qui expliquent peut-être un peu de mon expérience que j'ai vécue par la suite. /.../ les chemins que j'ai pu prendre par après. (Elle pleure)

Du côté de Jade, c'est plutôt une forme d'envahissement de la part de sa mère dépendante à son égard suivi d'une forme d'abandon qu'elle lui a fait vivre suite à l'entrée en scène d'un nouveau conjoint qui paraît faire naître l'enchaînement des événements la conduisant vers la banalisation d'une sexualité impliquant plusieurs partenaires :

Ma mère était super dépendante de moi. A me faisait lâcher mes amies, a voulait toujours que je sois avec elle, et à partir du moment où elle a rencontré mon beau-père...euh... a me mettait dehors genre, elle me disait : « va au cinéma ce soir », elle me laissait pas rentrer dans la maison parce qu'elle fourrait mon beau-père. Elle me laissait dehors, chez nous, dans la rue. Pis elle était comme « full » en amour. Chu devenue comme de la moindre importance pour elle. J'ai commencé à « chatter » sur internet avec des gars plus vieux, aller les rejoindre au parc, aller « frencher ». C'est là, que j'ai eu mon premier chum, c'est là que j'ai couché avec un gars pour la première fois, et après avoir couché avec un gars, j'ai couché avec d'autres gars, pis une fois que je l'avais faite c'était comme : « c'pas grave » !

3.3.1.3.2 Relation avec le père

La relation avec le père que décrivent les participantes à notre étude paraît pour plusieurs avoir été marquée par des abus sexuels qui, nous l'avons vu précédemment, ont invariablement teinté cette relation. Différentes formes de négligence sont pour certaines venues s'ajouter aux abus mentionnés. Plusieurs participantes révèlent en effet avoir vécu des carences au plan émotif et une relation foncièrement instable et insécurisante avec leur père, comme le racontent Émilie et, encore plus directement, Jade et Marie-Anne :

Mon père lui y est drogué pis alcoolique, /.../ y s'est jamais ben ben occupé de moi (Emilie)

Mon père y'était « psycho ». Y'a fait de la prison. Je n'ai pas de contact avec lui. Mes parents se sont séparés quand j'avais trois ans, mais mon père, je l'ai jamais vraiment vu. Y'a des gens qui disent que c'est parce que j'ai pas eu de figure paternelle encadrante dans mon adolescence (que son adolescence a été troublée). Mon adolescence a été un peu « wild », mais pas tant que ça. /.../ La plupart des filles dans ce domaine-là, on a toutes des pères fous ou pas là ! C'est peut-être l'explication, pas mal toute ma famille est bizarre. (Jade)

Mon père lui en voulait beaucoup (parlant de sa mère) de l'avoir quittée, donc il me parlait contre ma mère tout le temps. Il était religieux, un peu extrémiste. Il disait que ma famille, du côté de ma mère, c'était toutes des démons et ils iraient en enfer avec tout ça. Donc une chance que j'ai eu ma sœur, ça m'a sauvé de la folie /.../ on se validait une et l'autre que c'était pas correct ce qu'on vivait : « O.K., on va passer au travers ». (Elle pleure) (Marie-Anne)

Christine estime également avoir vécu de la négligence, dans son cas de la part de ses deux parents. Elle constate maintenant les impacts que cette situation lui a occasionnés :

J'ai manqué d'amour, j'ai manqué beaucoup de mon besoin d'être reconnue, mon besoin d'être accueillie tel que je suis, dans ma peine, dans ma colère, dans tout ce qu'on veut. Pis aujourd'hui, c'est encore comme ça. Pis ça, j'ai couru après ça toute ma vie. Je viens de réaliser ça, je l'ai su cette année que ça venait de là, pis j'ai encore de la misère avec ça, à faire la paix avec ça.

3.3.2 Des facteurs relationnels

3.3.2.1 Les rapports avec les hommes

Plusieurs participantes entretenaient préalablement à leur pratique d'activités sexuelles rémunérées des rapports particuliers avec les hommes et certaines auraient perpétué les mêmes dynamiques au-delà de l'arrêt de leurs pratiques. En effet, leur façon d'entrer en relation avec les hommes paraît un précurseur dans leur trajectoire qui aurait favorisé leur entrée ainsi que leur maintien dans l'univers prostitutionnel. Diane en donne un exemple lorsqu'elle raconte l'établissement de sa relation avec son mari. Une particularité dans la vie de Diane est qu'elle n'a jamais exercé un autre « métier » que des pratiques sexuelles rémunérées qui ont marqué la majeure partie de sa vie :

J'ai rencontré mon ex et j'ai commencé la prostitution avec lui. Premièrement, il me battait et me violait et quand je voulais avoir quelque chose, je couchais avec lui. C'est avec mon mari que j'ai commencé la prostitution. /.../ Dans le fond, je me suis prostituée toute ma vie. Ben oui, les hommes me donnaient de l'argent, y restaient avec moi pis ça m'en prenait. C'était de la prostitution, car le soir j'allais coucher avec. Je voulais pas, dans le fond, mais tout cela pour avoir du matériel. /.../ Je me suis laissée traitée de même par tous les hommes de ma vie. Ça toujours été comme ça dans mes relations. Il n'y a jamais eu d'harmonie, c'était toujours comme ça.

Christine révèle de son côté sa difficulté en entrer relation intime avec les hommes, notamment avec ses ex-conjoints, faisant qu'elle se retrouvait dans une dynamique qu'elle considère irrespectueuse :

J'avais ben de la difficulté dans l'intimité. Pas sexuellement, parce que pour rencontrer des gars et faire des choses sexuelles, pas de trouble, mais dans l'intimité avec mon chum ou peu importe, ça marche pas. /.../ En tout cas, pour mes ex, ça tout le temps été dans le non-respect, surtout mon ex de dix ans, ben du non-respect y'en a eu en masse, en paroles, en sexualité... euh... on a fait venir beaucoup d'escortes, on a fait beaucoup de « trips ».

Sara et Anne, de leur côté, se demandent si elles pourront jamais concevoir leurs relations avec les hommes autrement que dans un rapport prostitutionnel, auquel s'ajoute de la peur pour Anne :

J'ai mon copain depuis trois semaines là. Je couche pas avec. J'essaye ça. Je le teste, voir le temps que ça va toffer, parce que je suis convaincue qui veut juste ça, comme tous les hommes. Je me demande si y'a pu de cash, si j'vais toujours l'apprécier. Parce que j'ai toujours apprécié un homme pour ça, pour le cash. /.../ Dans ma tête les hommes c'est toutes des ostis de mangeurs de merde. Un gars, c'est faite pour payer pis y donner un peu de cul en échange. /.../ Je veux de l'aide pour m'en sortir pis apprendre à voir les gars autrement pis me laisser aimer. (Sara)

Les hommes voulaient juste mon corps. /.../ J'ai jamais eu le tour avec les hommes. Je me sentais obligée de coucher avec un homme. Parfois à jeun, il y a des hommes qui me disaient que je valais la peine. C'était toujours le même pattern en général : les hommes me flushaient après. /.../ J'ai vraiment peur des hommes. J'ai passé un moment donné deux ans à dormir avec un bat de baseball. (Anne)

Pour Jade, au contraire, la perception générale qu'elle a des hommes est plutôt positive et son expérience des pratiques sexuelles rémunérées aurait contribué à maintenir cette perception :

Moi, je réussis à voir la beauté dans chaque personne que je rencontre. J'ai des clients qui sont vraiment pas beaux, que tu vois qu'ils ont un malaise intérieur, mais je réussis à trouver quelque chose de beau dans chaque personne. (Jade)

Christine aussi présente une perception positive des hommes rencontrés dans le cadre de ses pratiques. Et comme Jade, elle souligne qu'ils sont, dans le fond, surtout malheureux :

Les hommes aussi étaient malheureux (rires). Moi, je les ai trouvés fins, respectueux dans l'escorte.

3.3.2.2 Agressions sexuelles extrafamiliales et violence vécue à l'âge adulte

Pour certaines participantes, au-delà des abus sexuels vécus dans l'enfance, les agressions sexuelles se sont perpétuées à l'âge adulte, accentuant leur propension à se diriger vers des pratiques sexuelles rémunérées et à y demeurer. Sara et Diane décrivent ainsi leur vie sexuelle faites d'agressions de la part de leur partenaire de vie :

Y m'a déjà baisé avec un gun sur la tête parce que je l'avais trompé (parlant du père de sa fille). Y m'a fait coucher avec cinq de ses amis après aussi pour se venger, pis y me traitait de salope, pis y me battait. J'ai vécu l'enfer avec. /.../ Je me suis tellement fait violée pis abusée. Un violeur ce qui l'excite, c'est que la fille se débâte, mais moi je ferais rien. Je vais attendre que ça finisse, je suis tellement habituée. /.../ Je me suis déjà fait violer pendant que je dormais. J'étais tout le temps gelée. C'était pas sain sain. (Sara)

Il me battait et me violait et quand je voulais avoir quelque chose, je couchais avec et, dans ce temps-là, il me donnait 10\$. (Diane)

Par la suite, Diane avoue avoir eu des rapports sexuels en réponse aux besoins de l'autre, et non basés sur ses propres besoins :

J'ai sorti avec plein d'hommes dans ma vie et ça a toujours été la même affaire. Je couchais avec eux autres pour ne pas les perdre, pour ne pas qu'ils me trichent, pour pas qu'ils aillent ailleurs, mais c'est jamais par plaisir. J'ai toujours été loin de moi.

3.4 Des impacts négatifs

Tenter de relier le plus possible les impacts négatifs soulignés par les femmes rencontrées dans le cours de leur entretien aux pratiques sexuelles rémunérées constitue un véritable défi. Il devient en effet parfois difficile de tracer la ligne entre ce qui relève d'agressions sexuelles vécues dans différents contextes et ce qui s'associe plus strictement aux pratiques sexuelles rémunérées, surtout pour celles qui ont vécu leurs pratiques de façon semblable aux agressions, c'est-à-dire en se sentant malgré tout non consentantes. Ces dernières ne font pas véritablement de distinction entre les unes et les autres.

Même chose pour les autres formes d'abus de pouvoir relatées par les interviewées. Il paraît difficile de départager les impacts qui sont liés à une situation spécifique. Par exemple, pour des femmes comme Anne et Sara, qui ont un lourd passé d'abus de différentes formes, il est difficile de départager les conséquences qu'elles peuvent vivre. Il en est de même pour Christine, pour qui les abus de pouvoir paraissent en premier lieu avoir eu plusieurs impacts négatifs dans sa vie. Une attention sera donc portée à l'effet d'interactions tout au long de cette section.

3.4.1 Des impacts psychologiques et émotionnels

La honte et la culpabilité ainsi que le caractère tabou associés aux pratiques sexuelles rémunérées ont été nommés par plusieurs participantes, et ce, peu importe la période historique et le contexte social dans lesquels s'inscrivaient les pratiques décrites. La « prostitution » semble toujours avoir été tabou et entraîner la stigmatisation des personnes qui la pratiquaient. Les pratiques sexuelles peuvent dès lors difficilement être considérées un « métier » comme un autre. Pour Marie-Anne, le caractère tabou tant des pratiques sexuelles rémunérées que des problèmes de dépendance qu'elle vivait prennent beaucoup de place dans sa vie. Ces réalités paraissent intrinsèquement reliées dans son cas :

J'ai jamais été assez à l'aise pour être sur un site internet, c'était tout le temps extrêmement discret, je voulais m'assurer d'une totale discrétion. /.../ Je me suis retrouvée à pas avoir le choix de faire de l'escorte pour me sortir de... ben enfin de ne pas trouver autre chose, c'était plus facile pour moi pour pas dire à quel point j'avais des problèmes financiers. /.../ J'avais peur d'être reconnue, j'avais peur d'aller n'importe où, de tomber sur n'importe qui /.../ J'avais pas le choix si je ne voulais pas tout perdre d'un coup parce qu'il aurait fallu que j'entre en thérapie sinon, pis j'ai toujours exclu ça, car c'était trop gros pour moi, je ne voulais pas partir vingt-huit jours, je ne voulais pas que ça se sache, c'était ma porte de sortie facile. /.../ Mais les risques de me faire reconnaître, moi j'ai eu peur de ça /.../ Dans le milieu scolaire j'aurais pu tomber sur un client, tu sais c'est pas toujours des tout-croches. /.../ je m'isolais beaucoup et je me tiens loin parce que j'ai honte, j'ai de la culpabilité, j'ai de la misère à les regarder en face, à travers tout ça (parlant de ses proches) /.../ les séquelles sont à vie. (elle pleure) /.../ Ça fait partie de mon quotidien d'être pris avec cette réalité-là, d'être marquée à jamais. Le jeu ça m'a coûté aussi. Non seulement j'ai perdu énormément d'argent, mais j'ai perdu ma dignité, j'ai perdu la fierté de moi-même. Je sais que je peux les retrouver, je suis pas complètement désespérée, mais je sais que ça va être long et qu'il va toujours en rester, de la honte et de la culpabilité. Je regarde vers l'avenir, mais j'ai des « flashes », il va toujours en avoir. /.../ Est-ce que je vais être capable de me pardonner ? /.../ Je ne sais pas encore ça va être quoi.

Anne aussi signale le caractère tabou des pratiques prostitutionnelles et les impacts que ces pratiques ont eu sur elle dès le début :

Le premier client c'était un gros laite. Il m'a fait faire des choses dégueulasses. Je me souviens que j'aurais pas pu me laver assez pour enlever ça. Beaucoup de honte et de culpabilité après ça. /.../ J'ai jamais parlé de ça de ma vie, sauf à une amie. J'ai toujours caché ça par honte. /.../ Je me souviens qu'un client m'a déjà dit que je puais, qui voulait pas de moi parce que je puais. J'ai tellement eu honte. /.../ Je vomissais à chaque client à la fin.

De même, Amy révèle la honte qu'elle vit par rapport à ses pratiques et à la stigmatisation sociale qui y est associée :

Y'a des endroits qui étaient loin, parce que je ne voulais pas me faire retracer trop trop ! /.../ De tout le temps penser que les autres te jugent par rapport à ça, t'es obligée de marcher la tête basse tout le temps, c'est pas une fierté comme j'te dis.

Diane parle plus spécifiquement de la culpabilité ressentie :

Comment tu ne veux pas te sentir coupable... qu'est-ce que je faisais pour avoir cela ? C'est quoi j'ai fait pour attirer tout ça ?

Jade se dit aussi consciente de la stigmatisation sociale associée aux pratiques prostitutionnelles, mais elle ne semble pas vivre de honte ni de culpabilité par rapport à celles-ci. Elle semble, au contraire, ne pas se laisser atteindre par l'opinion d'autrui :

Ma mère ne le sait pas, elle le sait pas que j'ai été danseuse et masseuse. /.../ Mes amies le savent. /.../ mes meilleures amies dans le fond, je ne leur en ai pas vraiment parlé, une oui, mais l'autre elle me jugerait. /.../ À un moment donné elles m'ont dit que c'était vraiment dangereux, que je devrais arrêter, que c'était pas bon pour ma carrière. Je leur ai dit qu'elles me faisaient vraiment chier et que je faisais ce que je veux ! (rires)

Emilie souligne la stigmatisation qu'elle a vécue de la part de ses grands-parents et de ses amies lorsqu'ils ont appris qu'elle se livrait à des activités sexuelles rémunérées, mais elle reste muette sur l'impact que cela aurait eu sur elle :

Un moment donné j'étais en « appart », ça allait mieux, sinon mes grands-parents se seraient posé des questions comme : pourquoi j'entrais jamais le soir. /.../ Un moment donné, je leur ai dit. Ils pleuraient, ils capotaient. Ils disaient t'es ben dégueulasse toé ! Genre, pourquoi tu fais ça ? /.../ Mes amies d'un côté elles trouvaient ça dégueulasse, pis de l'autre elles étaient jalouses parce que je faisais beaucoup d'argent là.

3.4.2 Des conséquences physiques

3.4.2.1 I.T.S.S., grossesses non désirées et autres problèmes de santé

Deux participantes dévoilent des maladies contractées dans le cadre de leurs pratiques, mais cela ne constitue pas un aspect majeur abordé par l'ensemble des participantes.

J'ai attrapé l'hépatite C. J'ai fait un an de chimio et j'ai été très malade. /.../ J'ai arrêté un moment donné parce que j'ai été malade et j'ai eu des traitements pour l'hépatite, faque j'ai rushé. (Anne)

J'ai eu des morpions. /.../ Non, tu me fais penser à ça, je n'ai jamais mis de condom. Dans ce temps-là, le sida ça n'existait pas, ce n'était pas comme aujourd'hui. La gonorrhée, ça existait. Merci mon dieu je n'ai pas eu cela. (Diane)

Jade pour sa part dit se soumettre à de fréquents tests de dépistage :

J'ai déjà eu des services de dépistage. Je vais genre souvent me faire tester, genre aux trois mois ou plus souvent même. Je vais à la clinique qui sont spécialisés avec les toxicomanes et travailleuses du sexe.

Christine dépeint pour sa part différents contextes durant lesquels elle est tombée enceinte, que ce soit durant ou après ses pratiques prostitutionnelles. Pour elle, il n'est toutefois pas question d'un impact relié à sa situation, mais plutôt d'une façon de s'en sortir. Elle n'en retire apparemment toutefois pas l'effet escompté, au contraire :

C'est là dans le fond que j'ai rencontré le père de mes enfants...euh... dans ce temps-là j'étais escorte, de là, ma vie est pas plus stable. J'ai un chum, je consomme, j'arrête de faire de l'escorte, mais chu pas mieux...euh... ça va pas bien avec ma famille, je décide de faire un enfant. Je vais m'en faire un, un enfant moi. Finalement j'accouche pis...euh... j'en voulais pu. /.../ Je suis retombée enceinte, j'étais en congé de maladie pis chu retombée enceinte, quasiment dans le but de rester à la maison, d'avoir de l'argent pendant un an... euh... mais pas si égoïstement parce que moi, je croyais fermement que j'étais une fille qui fallait que je sois à la maison. /.../ La drogue ça m'a amenée là aussi. C'est de dire que t'as moins d'inhibitions, ça m'a amenée aussi à tomber enceinte. Ben on s'est donné rendez-vous ce soir-là, dans un motel, pis on a couché ensemble là. Y'aurait pu faire quoi lui ? Dans un motel, personne sait que chu là.

Quant à Diane, elle nous parle d'un contexte difficile où elle a vécu une grossesse :

Je suis partie enceinte après de mon plus jeune. J'ai rencontré un gars, pis lui m'a mis enceinte pis m'a câlissée là. J'ai élevé cet enfant-là toute seule. Moi j'étais déjà séparée de mon mari. J'avais abandonné mes deux autres enfants, mais lui je l'ai gardé.

Étant donné la nature des pratiques sexuelles rémunérées, les femmes se trouvent plus à risque que la moyenne de contracter des ITSS, de même que de vivre des grossesses non désirées. Ceci paraît se confirmer ici puisque plusieurs femmes de notre échantillon ont eu à vivre l'une ou l'autre situation, voire les deux.

3.4.2.2 Rapport au corps

La plupart des participantes qui ont abordé le thème de leur relation avec leur corps, en avait une perception négative. Notons que les participantes qui font état de ce rapport négatif au corps ont toutes été victimes d'agressions sexuelles dans l'enfance et que la dépréciation du corps est souvent associée à cette problématique. Il est donc, une fois de plus, difficile ici de dresser clairement la ligne entre les impacts découlant des agressions sexuelles et ceux liés plus spécialement aux pratiques sexuelles rémunérées, mais il est clair, notamment pour Diane, Anne et Sara, qu'il est difficile pour elles de s'aimer et de se laisser caresser avec plaisir, même par son fils dans le cas de Sara :

Tu t'haie, ton corps c'est une machine. Moi c'était une machine. Étends-toi pis laisse-toi faire. Tu peux pas arriver à passer sept huit gars en un soir pis avoir des jouissances. Moi je n'en ai jamais eu en tout cas. /.../ Ce n'est pas une appréciation de mon corps. /.../ Je me suis laissée devenir grosse pour être encore plus loin de moi. C'était quand même de la protection pour ne pas me sentir. (Diane)

Prendre 100 livres m'a aidée à ce que les hommes ne me regardent plus. /.../ Mon poids m'aide à pu pogner. J'ai trop peur de plaire, mais en même temps je veux, mais j'ai peur. /.../ Je me sens plus en sécurité maintenant. Quand j'étais belle, j'étais écoeurée de me faire cruiser. (Anne)

Ça allait loin pour moi la difficulté de me faire toucher. C'était difficile même avec mon gars quand il était bébé de me faire toucher lors de l'allaitement. Pis en vieillissant aussi. J'avais de la misère avec les caresses, à lui donner de l'affection. C'était pire parce que c'était un gars. (Sara)

Anne révèle que le rapport difficile qu'elle entretient avec son corps remonte à l'adolescence, donc, pour elle, il s'agit d'une réalité qui était déjà existante préalablement à ses pratiques :

Je me souviens qu'à 16 ans et demi j'étais boulimique et anorexique pis que je prenais des piqûres pour maigrir. Mon poids faisait le yoyo. J'étais mal.

À l'inverse de ce qui vient d'être vu, Jade dit ne pas avoir de difficulté à se montrer nue :

Le fait d'être nue, j'avais pas de problème avec ça, parce que chez nous j'étais souvent toute nue.

3.4.3 Sexualité

La sexualité étant un aspect en avant plan dans les pratiques sexuelles rémunérées, les impacts y étant liés prennent conséquemment beaucoup de place chez plusieurs participantes. Notons une fois de plus que les agressions sexuelles, étant aussi liées à la sexualité, ont parfois déjà créé les impacts qui se répercuteront sur l'expérience prostitutionnelle vécue par la suite, faisant qu'il est encore une fois difficile dans bien des cas d'identifier clairement la source des impacts révélés.

Plusieurs femmes ont développé des références négatives en ce qui a trait à la sexualité dû à leurs pratiques, allant même jusqu'à une aversion ainsi qu'un arrêt complet des relations sexuelles dans leur vie pour certaines. Certaines nous nomment entre autres vivre des « flashbacks » qui contaminent leurs sens et avoir développé du dégoût pour la sexualité. L'absence de plaisir sexuel et le non-respect de son corps et de ses limites sont aussi des aspects qui reviennent souvent.

Emilie décrit les impacts négatifs que ses pratiques ont eus sur sa sexualité :

Si j'avais su comment je me sentirais aujourd'hui, j'aurais jamais fait ça ! Oui je dis que je veux recommencer, mais mon ami disait : « Emilie fais pas ça, tu vas te maganer ! », je disais « ben non ! ». Y'avait raison, il me disait : « tu vas voir quand tu vas embrasser un gars, t'auras pu de papillons dans le ventre ». Quand j'embrasse un gars j'pense jusse à ce que je faisais avant. C'est terminé avec mon chum et je suis sûre que le fait que j'ai été escorte ça pas aidé. /.../ J'avais même pu de plaisir quand je couchais avec, je faisais juste penser au gros dégueu, tout gros, pas beau avec qui j'avais couché, je faisais juste penser à ça. Quand je suçais mon copain, je faisais juste penser au gros que j'avais sucé, ça me levait le cœur ! Là je ne fais plus l'amour, j'ai plus de copain. Avant j'aurais voulu un « fuckfriend », mais là non ! J'ai de la misère à sortir ça de ma tête ! J'ai tout le temps l'image du gars que j'ai faite de quoi avec. Pas un en particulier, mais aux gars avec qui j'ai couché. Des fois je rentre dans une chambre et je ressens l'odeur du condom pis ça me lève le cœur !

Sara signale sa difficulté à se laisser aller dans une relation sexuelle ainsi que de la dissociation qu'elle a souvent utilisée comme mécanisme de survie :

Je me suis fait une carapace pour survivre dans ce milieu-là. Cent gars qui te tripotent dans une journée, tu sens pu ton corps. T'as pas le choix pour survivre. /.../ J'aimerais ça être capable de faire l'amour pis de me laisser toucher. Là ça fait dix ans que je fais pu ça. (parlant des pratiques) Je réapprends à sentir mon corps. Moi je sentais pu rien, je faisais jusse me faire fourrer. /.../ Je vais essayer d'apprécier les gars pour ce qui sont, me laisser toucher même si je trouve ça gossant, mais j'aimerais ça aimer ça.

Anne parle également de dissociation et de sa confusion relative à la sexualité versus l'amour :

J'avais le sentiment de pas être là. Tu déconnectes. Faut pas que tu restes dans ton corps. Tu ressens pu, tu jouis pu. /.../ La différence entre l'amour et la sexualité je la savais pas, je l'ai jamais su. /.../ Avec la prostitution c'est clair, ça épargne les préliminaires avec les hommes. Tu y dois rien, c'est moins compliqué. /.../ Par exemple la femme mariée est obligée elle de baiser avec son mari.

Diane révèle le non-respect de ses limites dans la sexualité :

Il y a rien que j'ai pas fait dans la sexualité à part du maso. Le reste que tu peux penser j'ai tout fait dans la sexualité, mais jamais avec plaisir, ça toujours été à l'extrême. Faque moi j'étais tout pognée avec ça. J'ai sorti avec des hommes et j'ai toujours été loin. Je n'ai jamais eu de jouissance. /.../ La sexualité, premièrement la sexualité m'a toujours écoeurée. J'étais dégueulasse, pour moi on était des animaux. /.../ c'est sale pour moi la sexualité, la pénétration.

Quant à Jade, elle semble vivre positivement ses pratiques par rapport à la sexualité. Elle fait référence à l'utilisation du mécanisme de dissociation qu'elle utilise, selon elle, à bon escient :

On dirait que j'ai vraiment deux sexualités différentes. /.../ Quand je suis là-bas, je suis comme une autre personne. Comme ici je me souviens pas vraiment de quoi avait l'air mon client. Je déconnecte vraiment de la réalité. /.../

3.4.4 Des impacts sociaux et relationnels

3.4.4.1 Réseau social extérieur

Diane parle de sa solitude et de la faiblesse de son réseau social. Il est difficile de relier cet aspect seulement à ses pratiques, mais, pour elle, celles-ci ont tout de même pris beaucoup de place dans sa vie, car rappelons qu'elle n'a jamais exercé un autre « métier » :

J'ai beaucoup de misère avec les relations interpersonnelles : avec les femmes et avec les hommes c'est pour le sexe. C'est toutes des conséquences de ça. C'est pas normal que je sois comme ça. C'est parce que j'ai tout un vécu. /.../ Je suis toute seule et ce n'est pas évident la solitude quand tu es d'un certain âge. Autant j'ai eu des hommes, je suis arrivée dans AA pis j'avais pu personne et j'ai fait 26 ans comme ça.

Anne vit une réalité semblable :

J'ai pas grand monde. Juste une amie extérieure à tout ça. /.../ J'ai pas d'amie interne là-dedans.

Emilie aborde l'impact de ses activités prostitutionnelles, lorsque celles-ci en venaient à être connues, sur ses relations avec ses amies :

Mes amies d'un côté elles trouvaient ça dégueulasse pis de l'autre elles étaient jalouses de moi parce que je faisais beaucoup d'argent.

Du côté de Jade, ses pratiques ne semblent pas affecter négativement l'ensemble de sa vie sociale :

J'ai été chanceuse que mes amies étaient ouvertes au fait de ce que je faisais et être capables de me voir comme la même personne pareil, peut-être qu'il y a eu des jugements, mais ça fini par passer pareil par-dessus.

3.4.4.2 Perpétuation des dynamiques familiales dysfonctionnelles

Un des principaux impacts tant en ce qui a trait aux pratiques des femmes que de leur vécu de façon plus large des abus est la perpétuation de dynamiques qu'elles ont elles-mêmes vécu dans leur famille d'origine. Plusieurs ont reproduit un modèle semblable dans leur façon de se traiter elle-même ainsi que leurs enfants et certaines nous parlent de leurs enfants qui ont reproduit à leurs tours certains patterns dysfonctionnels. Les propos de plusieurs d'entre elles illustrent bien comment ces dynamiques se sont perpétrées.

Tout d'abord, Diane, qui a été abusée par son père et abandonnée par sa mère durant l'enfance, confie qu'elle a à son tour abandonné ses enfants lorsqu'elle est devenue mère et entrevoit bien les impacts que son vécu a pu avoir sur eux :

Je suis partie enceinte après de mon plus jeune. /.../ J'ai élevé cet enfant-là toute seule, moi j'étais déjà séparée d'avec mon mari, j'avais abandonné mes deux autres enfants, mais lui je l'ai gardé. /.../ Cela m'a amenée beaucoup de conséquences. Aujourd'hui mon fils est mort, j'ai ma fille de 55 ans, un fils de 45 ans. Ils ont subi les conséquences de maman. Ma fille me dit qu'elle ne m'en veut plus /.../ mon plus jeune il me le dit qu'il m'en veut. Lui je l'ai eu après que je suis partie, lui je l'ai gardé, mais il a eu connaissance de tous mes déboires. Aujourd'hui les femmes, lui, a beaucoup de conséquences. Aujourd'hui je ne peux plus rien faire, à l'âge qu'ils ont /.../ Il faut que je me pardonne ça, je l'ai mon bagage moi aussi.

En lien avec son vécu, Jade semble avoir développé comme stratégie d'adaptation pour gérer l'abandon de sa mère et l'absence de son père durant son adolescence, une dépendance envers la sexualité ainsi qu'envers les garçons. En se dirigeant vers cela, de façon prématurée, cela lui aurait possiblement permis d'éviter de ressentir sa réalité difficile. Se diriger plus tard vers les pratiques sexuelles rémunérées s'avérait la continuité de cette dépendance développée dès l'adolescence. Elle s'est donc dirigée plus tard vers un « métier » où les garçons et la sexualité peuvent toujours occuper tant de place en dedans d'elle.

Elle parle ici de la place que la sexualité prenait en dedans d'elle très tôt dans sa vie, en nous parlant préalablement de sa réalité avec sa mère ainsi que de l'abandon de son père :

À partir du moment où elle a rencontré mon beau-père /.../ elle me laissait pas rentrer dans la maison parce qu'elle fourrait mon beau-père, elle me laissait dehors, chez nous, dans la rue. /.../ Chu devenue de la moindre importance pour elle. /.../ J'ai commencé à « tchatter » sur Internet avec des gars plus vieux, aller les rejoindre au parc, aller « frencher » /.../ J'ai eu une sexualité précoce, je pensais juste à ça. /.../ j'étais vraiment orientée là-dessus. Je pense que 80% de mes pensées à l'école étaient orientées sur le sexe, c'était vraiment intense. /.../ Peut-être que le fait que je n'aie pas de père présent. /.../ C'est peut-être l'explication. Pas mal toute ma famille est bizarre.

Christine, qui a été abandonnée émotionnellement par ses parents comme nous l'avons vu précédemment, a plus tard décidé d'avoir un enfant dans un contexte qui n'était pas facile avec son conjoint du moment. Ses propos témoignent du lien affectif qui ne s'est jamais établi avec son enfant :

Ça va pas bien avec ma famille, je décide de faire un enfant. Je vais m'en faire un, un enfant moi. Finalement j'accouche, pis... euh... j'en voulais pu, un coup de masse dans le front que j'ai reçu moé là, c'est quoi s't'affaire là, qu'est-ce que j'ai faite là, ça vient de ruiner ma vie là. /.../ Le lien ne s'est jamais fait.

Anne révèle qu'elle a été abusée par son père et nous informe qu'elle a laissé sa fille à son père lorsqu'elle était enfant alors qu'elle allait se livrer à ses pratiques, et donc n'était pas en mesure d'assurer sa protection. Sa fille, qui est à son tour devenue escorte aujourd'hui illustre clairement la perpétration d'un modèle.

J'ai fais un overdose après mon premier client. Mon père était venu chercher ma fille. /.../ Mon fils a déjà été placé. C'était un enfant roi. Il avait des troubles de comportement et beaucoup de colère. /.../ Ma fille a vécu avec moi plus tard et elle est escortée elle aussi. /.../ Je suis devenu parano sur les voisins. Ma fille a fait ça chez nous, ben a vit avec moi. C'est pas facile de l'entendre fourrer dans la pièce d'à côté. Pis quand mon fils y'a appris ce que je faisais, je me suis ramassée en centre de crise. Y m'a traité de salope, de chienne.

Sara nous parle à son tour des impacts de son vécu, à la fois en lien avec les agressions sexuelles et ses pratiques, sur ses enfants :

La femme qui m'a mis au monde m'a toujours rabaissée. /.../ Ma fille qui a 21 ans a déjà été placée chez ma mère. /.../ Pis je le savais pas dans le temps, mais ma mère avait aussi déjà rabaissé ma fille. J'ai maintenant banni ma mère de ma vie. J'essaye de réapprendre des choses à ma fille, je l'ai maganée. (Elle pleure) /.../ Mais j'essaie de donner des bons messages à ma fille maintenant. Ma fille parle comme de la mardo à son chum. /.../ Je sais au fond de moi que les gars sont pas toutes de même. (rires) Chaque jour je dis à ma fille d'aimer son chum. /.../ Ça allait loin pour moi la difficulté de me faire toucher. C'était difficile même avec mon gars quand il était bébé de me faire toucher lors de l'allaitement. Pis en vieillissant aussi. J'avais de la misère avec les caresses, à lui donner de l'affection. C'était pire parce que c'était un gars.

Certains extraits ont été cités à une seconde reprise dans cette section pour faire le lien entre le passé familial des femmes et leur vécu avec leur famille actuelle. En ce sens, il était important de les citer à nouveau afin d'avoir une bonne compréhension de la perpétuation de certaines dynamiques familiales.

3.4.4.3 Judiciarisation

Deux participantes ont été judiciarisées en lien avec leurs pratiques. Elles nous racontent toutes les deux brièvement leur expérience et les motifs qui ont justifié leur arrestation. Diane a également vécu un sentiment d'injustice en lien avec les circonstances de son arrestation :

Faut dire que je me suis fait arrêter aussi. Ils m'ont accusée de tenir une maison de débauche. Je me suis ramassée en prison avec ça. À mon appartement, c'est vrai, j'ai couché avec une police, j'ai été frémée. Le gars est entré, y a mis l'argent sur la télévision. Je m'en rappelle comme si c'était hier. Il est venu dans la chambre. Il n'avait pas le droit de coucher avec moi, en travail, pis y'a couché avec moi pareil, pis la police est arrivée avec après pis je me suis faite arrêter pis ils m'ont accusée de tenir une maison de débauche. Cette police-là, il avait couché avec moi pareil, y'avait pas le droit, en tout cas, c'est ce que j'ai su. C'est son travail de me pogner, mais il l'a fait pareil même si y'avait pas d'affaire. L'argent sur la télévision était marqué, let c'est de même que je me suis fait arrêter. (Diane)

À la fin, je volais les clients. Je voulais les geler avant. Je volais leurs vêtements. Un moment donné j'ai même volé les dents d'un client. (rires) Je me suis déjà ramassé en dedans à cause des vols. (Anne)

Pour conclure cette section, il est important de noter que si celle-ci parle exclusivement de conséquences négatives, ce n'est pas qu'il n'y a eu aucun impact positif dans la vie des femmes en lien avec leurs pratiques, mais plutôt que ceux-ci ont été abordés précédemment, dans la section sur les motivations extrinsèques et intrinsèques.

3.5 Des facteurs menant à l'arrêt des pratiques

3.5.1. La recherche d'intégrité

La recherche d'intégrité est un facteur important qui est revenu fréquemment dans les propos des participantes. Le fait de ne pas se sentir en accord avec soi-même, pour différentes raisons, aurait amené des femmes à devenir inconfortables à un certain stade dans leur pratique. La dimension du changement de niveau de conscience au fil du temps s'avère importante puisqu'elle permet de saisir l'évolution des perceptions des femmes à différents moments de leur vie, et c'est souvent ce changement qui fait en sorte qu'elles se sentent congruentes envers elles-mêmes ou non dans leurs pratiques. Pour certaines, soit principalement celles qui n'ont jamais réellement apprécié leurs pratiques, c'est souvent le fait de devenir plus présentes à ce qu'elles ressentent et aux impacts que cela leur fait vivre qui les a amenées à éventuellement diminuer ou cesser leurs pratiques. Le moment dans leur vie où les femmes sont rencontrées est important puisque cela influence quasi invariablement leurs perceptions de leur vécu.

Marie-Anne signale entre autres l'importance de l'intégrité pour elle qui contribuait à la rendre inconfortable dans l'exercice de ses pratiques. Pour elle, il s'avère difficile, voire même pratiquement impossible de conjuguer la pratique d'activités sexuelles rémunérées avec sa vie « normale ». Elle se trouverait ainsi amenée à vivre une vie scindée en deux, faisant qu'elle n'arrive pas à se sentir congruente avec elle-même. Le niveau d'anxiété que cela lui occasionnait alors qu'elle devait utiliser des mécanismes de protection, tel le déni, pour arriver à continuer de fonctionner l'a amenée à apporter des changements dans sa vie. Elle raconte :

Je trouvais que mon intégrité c'était important. J'étais très intègre dans mes cours, tous mes profs me l'avaient dit, j'avais de bonnes valeurs et tout ça, donc aller dans une agence c'était dur à prendre, dur à vivre, mais je consommais du « speed » ou de la cocaïne donc, j'avais beaucoup de difficultés financières, ce qui me convainquait, et ensuite j'essayais de ne pas y repenser tout simplement. /.../ J'avais une double vie. /.../ Je suis vraiment contente de ne plus être là-dedans. Je ne le supporterai plus de toute façon, car dans les derniers temps, c'était presque rendu impossible de le faire mentalement. Même si je me gelais, de toute façon la drogue un moment donné, ça me faisait plus. Je ne pourrais plus faire ça comme je l'ai fait. /.../ Je me demande comment ça moi j'ai été là-dedans, pis comment j'ai pu vivre ça pis comment j'ai été capable de tenir une double vie pendant des années /.../ d'avoir été capable de me couper autant.

Emilie révèle avoir vécu ses pratiques par moment positivement dans le passé et réaliser maintenant, avec un certain recul, les impacts que celles-ci ont eus sur sa vie. Elle présente donc parfois des perceptions diamétralement opposées lors de l'entretien, entre les perceptions liées à son passé et ses perceptions à ce jour.

Dans son cas, nous émettons ici l'hypothèse que son jeune âge de même que le caractère récent de ses pratiques, pourraient rendre difficile l'introjection de sa réalité et pourraient ainsi contribuer à l'utilisation plus ou moins consciente d'un mécanisme de déni. Son niveau de conscience paraît adapté à là où elle en est dans sa vie. Ses propos montrent ici tout de même une certaine capacité de recul par rapport à l'exercice de ses pratiques et leurs impacts, affirmant qu'il serait difficile pour elle d'y retourner, alors qu'elle aurait cessé de s'y adonner :

Je ne suis pas allée chercher de l'aide sur le coup, c'est après, je suis allée au CALACS, mais j'aurais pas été genre : « salut, chu escorte, j'ai besoin d'aide ! ». Sur le coup j'aimais ça faire ça, c'est après que j'ai eu besoin d'aide et je trouvais ça dure, c'est après que ça m'a faite réaliser des choses. Mais sur le coup, je m'en rendais pas compte. /.../ Si j'avais su comment je me sentirais aujourd'hui, j'aurais jamais fait ça ! /.../ C'est que y'a pas eu de positif là, non ! Sur le coup c'était positif, mais après ça tu réalises que le positif se transforme en négatif ! Sur le coup t'es contente, t'es comme une femme fatale, tous les hommes te veulent. Moi je pensais que c'était moé qui les dominais : « envoyez, payez pour moé man ! Moé chu hot ! ». C'est pas ça là, c'est lui qui décide là !

De même, Christine paraît à certains moments avoir idéalisé ses pratiques, alors qu'à d'autres moments, durant l'entretien, elle exprime vivre une grande souffrance en lien avec celles-ci. Lorsqu'elle parle de son passé, ses pratiques sont perçues plus positivement, mais vu son changement de niveau de conscience au fil du temps, elle dit les voir autrement aujourd'hui. Notons qu'elle semble vivre beaucoup de détresse lors de l'entretien, ce qui se sent dans le ton utilisé et le non-verbal qui s'expriment.

On dirait qu'on oublie. On veut peut-être pas s'en souvenir. Ça se peut /.../ Ben là, je le sais un peu plus aujourd'hui, mais dans le temps, peut-être que je ne savais pas ça. Ça m'attirait, je le faisais pis c'est tout. /.../ Je suis en train de réaliser l'impact que ça l'a. Parce qu'avant ben ce que j'ai vécu quand j'étais petite, tout ce que ça m'a amenée à vivre et les conséquences que j'ai aujourd'hui là, c'est là que ça brasse.

Diane déclare quant à elle clairement son incapacité de vivre à nouveau ce que ses activités prostitutionnelles lui ont occasionné :

Je suis tannée de me faire mal, de me maganer. Mon corps, il a été magané ce corps-là, pis il est encore là, après tout ce que je lui ai fait souffrir /.../ Non je suis pu capable de vivre ça.

Amy nous nomme de son côté comment sa vie avec ses enfants l'empêchait de se sentir à nouveau en harmonie avec la continuité de l'exercice de ses pratiques :

Les dernières fois que je l'ai fait, j'étais plus proche, c'était dans le temps que j'ai eu mes enfants, l'apparence est différente aussi un peu pis...euh... la mentalité aussi. /.../ Aujourd'hui, j'en fait plus du tout, ça fait au moins une quinzaine d'années que j'ai arrêté. Comme je te disais, j'avais essayé de recommencer quand mes enfants étaient vraiment jeunes /.../ Je me sentais tout seule au monde. C'était une façon de m'approcher du monde et de me faire un peu d'argent en même temps, mais ça n'a pas fonctionné parce que ma mentalité était différente, ma perception de ça là ! Je me suis rendu compte que c'est pas l'argent qui viendrait à bout de me faire faire ça. Je ne le vois plus de la même façon.

Pour Jade, la notion d'intégrité s'avère plutôt un facteur qui influence la poursuite de ses pratiques puisqu'elle se sent actuellement congruente avec elle-même. Pour elle, la pratique d'activités sexuelles rémunérées constitue la solution parfaite dans sa vie :

C'est toujours une solution parfaite pour moi /.../ Je me suis toujours sentie à l'aise avec ça. Ça vraiment toujours été un choix, pis jamais personne m'a forcée à coucher avec.

3.5.2 Le risque de se faire prendre

Emilie énumère différents éléments qui ont influencé l'arrêt de ses activités sexuelles rémunérées, dont le risque de se faire prendre. Étant donné qu'elle était mineure lors de l'exercice de ses pratiques, cela représentait un risque supplémentaire pour elle :

Quand mon ami a fermé son agence, j'ai pas eu le choix d'arrêter, pis après ça j'avais peur d'aller à Montréal et ça pas marché pour aller dans l'Ouest. À cause de mes parents et de la police. j'ai pas eu le choix d'arrêter, même si je ne voulais pas, sinon j'aurais continué. Tsé, là j'ai 18 ans, si j'aurais eu 18 ans dans ce temps-là j'en ferais encore! /.../, mais c'est sûr j'y pense, ça me fatigue là, je viens d'avoir 18 ans il y a une semaine, ça me tente là !

Une peu de la même façon, Marie-Anne estime que les risques de se faire arrêter par la police, ou de se faire prendre par autrui et que ses pratiques soient dévoilées au grand jour ont favorisé l'arrêt de celles-ci :

À l'agence, il y avait le risque que je me fasse prendre par la police. C'est quand même toléré les agences, mais j'aurais pu me faire prendre dans une agence qui a de la prostitution juvénile et que je n'aurais pas été au courant, donc j'aurais pu me faire prendre et avoir à donner mon nom et mon identité. /.../ Mais les risques de me faire reconnaître, moi j'ai eu peur de ça. Je ne sais pas moi, y'a du monde qui devienne populaire du jour au lendemain et que je me retrouverais sur la sellette pour n'importe quelle raison, j'aurais peur que sur les réseaux sociaux ou des blogs on me reconnaisse.

3.5.3 L'influence des enfants

Trois participantes abordent l'influence que leurs enfants ont eue dans l'arrêt de leurs pratiques. Marie-Anne se dit consciente des différents risques associés jusqu'à maintenant à la pratique d'activités sexuelles rémunérées dont la possibilité d'attraper une ITSS, d'être victime d'un client « dangereux », mais c'est principalement en lien avec le fait que sa fille puisse apprendre ainsi l'existence de cette dimension de la vie de sa mère et en soit affectée pour le reste de sa vie qui prend le dessus dans sa décision de cesser ses pratiques :

Y'a les risques d'attraper des maladies aussi. Je me protégeais, mais quand j'étais sur la drogue ou j'avais beaucoup beaucoup besoin d'argent, ça m'est arrivé de faire une fellation non protégée, des trucs comme ça. Y'a aussi les risques de tomber sur un malade mental, de mourir dans cette situation-là et que toute ma famille sache dans quelles circonstances je suis morte et que ma fille...euh...elle...euh...qu'elle soit pognée avec ça jusqu'à la fin de ses jours, d'avoir perdu sa mère dans ces circonstances-là. Les risques il y en avait et des gros. /.../ Je pense beaucoup à ma fille et c'est ça qui m'a fait craquer un peu, c'est de me dire que dans les périodes où je vivais ça, pis je sais qu'elle m'aimait et que s'il m'arrivait quelque chose et que j'étais la personne la plus importante pour elle, ça me brisait le cœur de prendre tous ces risques-là pendant que je comptais autant pour elle. (Elle pleure)

Dans le même ordre d'idée, Anne associe clairement la naissance de son fils à l'arrêt de ses pratiques :

À 30 ans, quand je suis tombée enceinte de mon fils, j'ai pas fait de prostitution pis de drogues après jusqu'à 40 ans. /.../ J'ai arrêté de prendre de la drogue quand mon fils est né. C'est pas vrai, j'ai arrêté quand mon fils avait un mois.

3.5.4 L'influence d'une relation amoureuse

L'établissement d'une relation amoureuse est un facteur dissuasif qui est revenu à quelques reprises dans les propos des participantes. Diane associe l'arrêt de ses pratiques à sa rencontre avec une femme qui a influencé le cours de sa vie. Ce passage est le seul durant l'entretien où elle aborde aussi son changement d'orientation sexuelle :

Un moment donné, j'ai rencontré une femme pis elle était gaie pis c'est comme ça que je suis sortie de la prostitution parce qu'elle n'avait jamais couché avec un homme, elle ne couchait pas avec les hommes, elle, alors elle ne voulait plus que je fasse ça et c'est comme ça que j'ai arrêté ça. Je suis restée un bout de temps avec elle.

Dans le même ordre d'idée, Christine et Amy racontent qu'elles ont cessé leurs pratiques lorsqu'elles ont rencontré leur conjoint respectif, qui dans le cas d'Amy est également le père de ses enfants :

Dans le fond c'est ça, j'ai arrêté parce que j'ai rencontré quelqu'un parce qu'avant, j'étais encore avec un chum là, et il me laissait faire ça. Il aimait pas ça, mais il me laissait faire ça quand même. J'ai connu quand même la drogue, j'ai eu quelques problèmes, mais j'ai rencontré quelqu'un et j'ai arrêté. (Christine)

Ça s'est arrêté au moment que j'ai connu le père de mes enfants. /.../ Ça a commencé avec lui, c'était mon premier client, je l'ai connu comme ça et un moment donné on sortait ensemble, on s'est accoté pis c'est là que j'ai commencé ma famille. Le père de mes enfants c'était un de mes clients dans le temps que je travaillais dans les bars de danseuse, là où il y avait des chambres où on pouvait pratiquer ce métier-là. (Amy)

Anne entretient une relation avec un homme marié qui, selon ce qu'elle raconte, correspondrait à la définition d'un « sugar daddy ». Elle considère que c'est grâce à cette relation qu'elle a pu arrêter l'exercice de ses pratiques puisque cet homme l'a soutenue financièrement pendant trois ans, lui permettant, notamment de compléter un cours. Cette relation paraît toutefois sans issue pour elle, puisque l'homme en question ne paraît pas vouloir quitter sa femme :

L'homme actuel avec qui je suis m'a permis d'arrêter. Il m'a tout payé pendant trois ans. Les voyages, mon cours. C'est ce qui m'a permis de continuer. Mais il est toujours avec sa femme et ses enfants aujourd'hui. J'aurais jamais cru qu'on pouvait aimer une putain. /.../ L'homme avec qui je suis, je l'aime, même s'il est pas disponible. Il est encore avec sa femme. Il est pas prêt à être avec moi.

Jade de son côté constate qu'il est difficile de vivre une relation amoureuse tout en se livrant à des pratiques sexuelles rémunérées. Elle indique que, pour l'instant, elle priorise ses besoins financiers, faisant qu'elle ne peut pas vraiment cesser ses activités prostitutionnelles :

Ce qui est difficile, c'est depuis que je fais ça, j'ai de la misère dans mes relations amoureuses parce que c'est pas tous les chums qui sont prêts à accepter ça. /.../ Ça me fait peur parce que je ne veux pas arrêter, pis dans le fond je ne peux pas arrêter non plus, pas financièrement, pas avant la prochaine année. Je peux diminuer, mais pas arrêter complètement.

Le désir d'établir des relations plus saines avec les hommes est ressorti chez Anne, Sara et Diane, aspect qu'elles ne pouvaient retrouver dans leurs pratiques. Cet aspect a donc eu un effet dissuasif sur la continuité de leurs pratiques puisque cela ne correspondait plus à ce qu'elles recherchaient dorénavant :

Je veux être en relation saine maintenant. Je veux retrouver mon corps et ma santé. (Anne)

Je veux de l'aide en venant ici (au CALACS) pour m'en sortir pis apprendre à voir les gars autrement pis me laisser aimer. (Sara)

Je veux connaître l'amour entre deux êtres humains. L'amour, la compréhension. Un amour où je vais être capable d'admirer l'homme, que je vais avoir confiance et qui va me sécuriser et que je vais me sécuriser moi-même et qu'il va participer à cela et avec qui je vais pouvoir m'épanouir sexuellement dans la sexualité. Quelque chose que je n'ai jamais connu, c'est cela mon but. /.../ J'aimerais me marier, être une bonne épouse, une bonne amante et lui aussi et finir ma vie comme cela avant de mourir. /.../ Pis à travers cela il y aurait du respect et de l'amour debout avec de s'étendre. Je ne suis plus capable. (Elle pleure) (Diane)

La dernière citation, celle de Diane, sert clairement à introduire la prochaine section qui porte sur les perspectives d'avenir qu'entrevoient les femmes interviewées quant à la poursuite, ou non, de leur pratique d'activités sexuelles rémunérées.

3.6 Perspectives d'avenir quant aux pratiques

Au moment où se sont tenus les entretiens, selon leurs dires, seulement deux participantes exerçaient toujours des activités sexuelles rémunérées, soit Jade et Sara. Leur réalité s'avérait toutefois fort différente. Jade affirme poursuivre ses pratiques prostitutionnelles par choix, même si elle admet qu'elle est confrontée à des contraintes financières :

Je ne veux pas arrêter, pis dans le fond je ne peux pas arrêter non plus, pas financièrement. /.../ Je me suis toujours sentie à l'aise avec ça. Ça vraiment toujours été un choix, pis jamais personne m'a forcée à coucher avec.

alors que Sara dit éprouver le désir de s'en sortir, mais avoir eu une « rechute » dans le but unique de pallier ses difficultés financières :

Y'a deux trois semaines, j'avais besoin de sous, faque je l'ai refait avec ce gars-là /.../ Je veux de l'aide en venant ici (au CALACS) pour m'en sortir.

Marie-Anne, en entrevue, soutenait ne plus pouvoir supporter mentalement la poursuite de ses pratiques :

Je suis vraiment contente de ne plus être là-dedans, je ne le supporterais plus de toute façon, car dans les derniers temps, c'était presque rendu impossible de le faire mentalement.

Marie-Anne, rencontrée à nouveau une fois les entretiens complétés, nous a confié qu'elle exerçait toujours en tant qu'escorte avec toutefois, une fréquence moindre en soulignant que son désir de cesser ses pratiques n'en demeurerait pas moins présent.

Christine et Emilie, de leur côté, bien qu'elles soutiennent dans le cours de l'entrevue avoir cessé leurs pratiques pour le moment, ne ferment pas la porte à un retour éventuel, basé sur différents besoins. Pour Emilie, un retour aux pratiques prostitutionnelles servirait à combler ses besoins financiers :

Y faut que tu vives. Peut-être qu'un moment donné, je vais manquer un peu d'agent, je vais aller là ! /.../ Peut-être, pendant mes études, ça se peut que j'en fasse un peu, comme pour faire les coins ronds.

alors que pour Christine, un retour aux activités sexuelles rémunérées serait plutôt motivé par le plaisir qu'elle en retire :

Moi je ne me sens pas mal d'avoir fait ça. Pour moi, c'est une expérience que j'ai aimée, que j'aurais pas eu peur de refaire /.../ Moi j'ai aimé ça. Si j'avais pas rencontré quelqu'un, chu pas sûre que j'aurais arrêté. J'aurais pas arrêté tout de suite.

Les perspectives d'avenir d'Amy, Emilie et Anne sont tout autres. Celles-ci entrevoient entre autres des projets professionnels tout en se disant conscientes des difficultés à intégrer le marché du travail plus « conventionnel » auxquelles elles pourraient être confrontées. Ces difficultés pourraient les rendre vulnérables à retourner vers leurs pratiques :

J'ai retourné à l'école avec le programme La C.L.E.F. (Centre local d'emploi pour femmes) puis euh... je voulais terminer mon secondaire, mais je voulais me recycler/.../ Je me suis payée un cours /.../ À partir du moment où j'ai tombé invalide, ben là c'est différent : j'ai voulu suivre d'autres cours, essayer de finir ma formation en secondaire général, mais c'est pas évident. (Amy)

Hey boy ! Je change tout le temps de jobs, chu jamais capable de les garder. Je m'entends avec personnes. /.../ J'ai arrêté de travailler, j'ai retourné à l'école, pis ça ne m'intéresse pas de travailler pour le moment parce que j'ai trop peur de pas être prête ! /.../ Après ça, je veux aller au Cégep. /.../ Mais je ne vais pas faire mon avenir là-dedans ! Je veux devenir infirmière. C'est sûr que je veux pas être escorte pendant quarante ans ! /.../ Je suis payée pour aller à l'école, je ne peux pas travailler, donc ça c'est en dessous de la table. C'est pas parce que je veux faire ça parce que je vais aimer ça, c'est parce que c'est en dessous de la table. (Emilie)

Je travaille maintenant avec des enfants handicapés. Leur innocence m'aide à être heureuse. /.../ J'ai arrêté il y a huit ans. J'ai dans la cinquantaine aujourd'hui. /.../ J'ai fait plusieurs entrevues pour faire plusieurs jobs, mais pas évident de se sortir de ce milieu-là. (Anne)

Dans l'échantillon, seulement deux femmes, Diane et Amy, ont donc cessé leurs pratiques depuis plusieurs années de façon permanente, sans qu'un éventuel retour ne soit envisagé. Même si Anne prétend qu'elle a cessé ses pratiques depuis plusieurs années, elle entretient toujours une relation avec un ancien client qui continue à subvenir à ses besoins. La continuité des pratiques reste donc une zone grise à ce jour, une possibilité difficile à rayer définitivement pour plusieurs des participantes à notre étude qui l'entrevoit toujours comme une issue éventuelle advenant une trop grande détérioration, essentiellement financière, de leurs conditions de vie.

3.7 Perception générale des pratiques en lien avec le continuum sur le débat social

Rappelons que, dans la littérature, deux écoles de pensées se dégagent en ce qui a trait aux pratiques sexuelles rémunérées, nommant celles-ci d'un côté « travail du sexe » et de l'autre « exploitation et violence sexuelle », et que peu d'écrits témoignent de visions plus nuancées pouvant se situer ni à une extrémité ni à l'autre du continuum ainsi créé. Nous tenterons ici, à partir de l'ensemble des propos recueillis dans les entretiens, de situer la perspective des femmes sur ce fameux continuum.

La nature de notre échantillon prend ici toute son importance puisque sept participantes sur huit ont vécu de la violence sexuelle avant de se diriger vers l'univers des pratiques sexuelles rémunérées. Il est probable que leur passé d'abus sexuels influence la perception qu'elles ont de leurs pratiques. Malgré ce vécu commun marqué d'abus sexuels, des nuances se dégagent tout de même dans leurs positions sur la pratique d'activités sexuelles rémunérées.

3.7.1 Des perceptions se situant vers le discours « travail du sexe »

Jade se situe clairement dans le discours « travail du sexe ». Cette vision ressort clairement à plusieurs endroits lors de l'entretien. En effet, différents propos, que nous avons vus tout au long de l'analyse, amènent à conclure que, pour elle, ses pratiques constituent bel et bien un travail issu d'un choix conscient visant à répondre à ses besoins financiers, et également lui apportant un certain plaisir. Lors de l'entretien de Jade, elle exprime clairement qu'elle apprécie ses pratiques, notamment dans les extraits suivants :

*J'aimais tellement ça travailler au centre-ville comme indépendante, c'était le rêve pour moi !
 /.../ J'ai adoré ma journée de samedi, j'ai eu que du plaisir /.../ je me suis toujours sentie à l'aise avec ça, pis jamais personne m'a forcée à coucher avec.*

Un élément important à retenir ici est que Jade est la seule participante de l'échantillon à ne pas avoir vécu d'abus sexuel dans le passé et aussi la seule qui perçoit ses pratiques exclusivement comme « travail du sexe ». D'autres témoignages ont été recueillis soutenant en partie la position « travail du sexe », mais ceux-ci ont à certains moments été nuancés en rejoignant aussi le discours sur « l'exploitation et la violence sexuelle », comme nous le verrons maintenant.

3.7.2 Des perceptions s'apparentant au discours sur « l'exploitation et la violence sexuelle »

Dans l'ensemble, les perceptions de trois participantes, Anne, Diane et Sara s'apparentent essentiellement au discours sur « l'exploitation et la violence sexuelle ». Pour ces trois participantes, il n'y a pas de nuances dans leurs propos quant à la façon dont elles ont vécu l'expérience de leurs pratiques, qui auraient produit en grande partie des impacts négatifs. Dans leur cas, leurs perceptions des pratiques, de même que leur lien avec les clients paraissent avoir été principalement vécues de façon abusive, suivant une trajectoire marquée de violence subie préalablement dans leur passé, avant même leur entrée dans l'univers des pratiques sexuelles rémunérées.

Anne décrit la trajectoire de ses pratiques sexuelles rémunérées comme n'ayant pas été facile pour elle. Elle aborde la notion de choix en mentionnant que ce qu'elle aurait souhaité faire comme métier était complètement différent des pratiques sexuelles rémunérées, ce qui va à l'encontre du discours soutenant l'existence du « travail du sexe » qui affirme que les femmes exercent ce « métier » par choix :

Je voulais devenir avocate. J'avais des bons résultats à l'école. Ma famille était tellement exigeante et j'étais beaucoup rabaissée. /.../ Mais c'est souffrant de faire ça. C'est pas de l'argent facile. /.../ J'ai vécu un acte de violence par les proprios d'escorte. Y m'ont tirée par les cheveux quand ma fille était là, pis y m'ont traînée par terre. /.../ J'en ai entendu aussi de la violence. Surtout dans la rue. Beaucoup d'humiliation aussi, par un policier aussi une fois. Il y a la colère des gens contre les putains. (Anne)

Pour Diane, les pratiques ont également été vécues comme des abus, en continuité avec son passé. Les relations qu'elle a parfois entretenues à la fois avec des clients et des conjoints, entre autres avec son mari avec qui elle disait avoir fait de la prostitution, rendait les limites diffusent entre sa vie personnelle et sa vie « professionnelle », d'où l'impression d'avoir vécu des abus toute sa vie :

Tu t'hais, ton corps c'est une machine. Moi c'était une machine. Étends-toi pis laisse-toi faire. Tu peux pas arriver à passer sept huit gars en un soir pis avoir des jouissances. Moi je n'en ai jamais eu en tout cas. /.../ Quand tu travailles dans un club, pis il est trois heures et que tu fermes et que les gars ont soif, ils te traitent de chienne, de vache. /.../ J'aurais pu me faire battre par des clients. Moi je n'avais pas de pimp comme tel. C'était des bookeuses pis elles n'étaient pas là. /.../ C'est avec mon mari que j'ai commencé la prostitution. /.../ Dans le fond je me suis prostituée toute ma vie.

Il en est de même pour Sara, pour qui les pratiques sexuelles rémunérées s'inscrivent à la suite de la violence déjà subie dans son passé. Elle exprime qu'elle ne se sentait pas consentante, donc vivait ses pratiques comme une forme d'exploitation sexuelle :

J'ai été placée en centre d'accueil un moment donné, pis c'est là que j'ai rencontré les gangs de rue. /.../ Faque à 16 ans j'étais sur un stage. Y m'ont crissé sur un stage nue. /.../ Je me suis déjà fait violée pendant que je dormais. /.../ Ben les exigences des clients y fallait toute faire c'qui veulent. Dans la gang, ben fallait que je donne mon cash. Si je ramenaient pas assez d'argent, je me faisais battre.

Pour ces trois femmes, leurs perceptions et les impacts que les pratiques ont eus sur leur vie cadrent tout à fait avec le discours qui situe les pratiques sexuelles rémunérées comme étant de l'exploitation et de la violence à l'égard des femmes. Elles utilisent d'ailleurs chacune à quelques reprises durant leurs entretiens le mot prostitution pour décrire leurs pratiques.

3.7.3 D'autres perceptions se trouvant dans les nuances

Quatre autres femmes rencontrées, Amy, Christine, Marie-Anne et Emilie, amènent des propos plus nuancés au fil des entretiens, dans le sens que leur perspective ne peut uniquement cadrer avec l'une ou l'autre des visions préexistantes. Dépendant des milieux où elles ont œuvré et des clients rencontrés, leurs perceptions de leur expérience varient. La période où leurs perceptions ont été recueillies doit aussi être considérée puisque, nous l'avons déjà mentionné, celles-ci ne sont ordinairement pas statiques dans le temps. Quatre participantes présentent des perceptions qui s'écartent des positions clivées se trouvant à l'un ou l'autre bout du continuum, tout en se situant tout de même pour certaines plus près de l'une ou l'autre vision.

Par exemple, Amy parle à un moment de ses pratiques comme d'un travail, donc à ce moment son discours s'apparente plus à la vision « travail du sexe » :

T'es vraiment comme une employée quand même. /.../ Y'a des endroits où il fallait payer. /.../ T'as des « shifts » à faire comme un employé ordinaire...euh... un moment donné où je travaillais en Ontario, on était bien rémunérées... euh... on pouvait faire un « shift » simple, un « shift » double, t'as des heures de « break » comme tout le monde. En tout cas, c'est vraiment un emploi ça c'est sûr. /.../ J'ai eu des gars compréhensifs quand même.

alors qu'à d'autres moments, son discours se rapproche davantage de l'autre pôle :

Y'a des endroits où t'es super protégée, pis y'en a d'autres que non, y te garoche comme une cochonnerie sur l'asphalte là ! /.../ Ha ben oui, parce que, écoute, on s'entend que rendu là ...euh... ils vont payer pour un service, mais ils veulent tout avoir /.../ c'est sûr qui en avait qui essayaient de tout avoir pour rien. /.../ si tu veux pas, ils t'engueulent ou ils essaient de ne pas te payer ! La violence c'est plutôt verbalement. /.../ C'est une chose que je ferais plus maintenant. Maintenant je vois ça comme un drame.

Les propos de Christine l'amènent aussi à situer sa perception tantôt dans le discours s'apparentant davantage à l'exploitation sexuelle et la violence, puisqu'elle réalise que son passé abusif l'a amenée vers ce choix de « métier », faisant qu'il ne s'agirait pas vraiment d'un choix libre et éclairé :

Moi je pense que j'avais à passer par là pis ne serait-ce que pour me rende compte des années plus tard, qu'est-ce que l'abus peut avoir fait. C'est l'estime hein qui nous amène là, c'est le besoin d'être reconnue, d'être important /.../ ça vient tout le temps du même besoin qu'on a pas eu quand on était jeune. Ça vient pas de « ben moé je vais faire ça dans la vie pis ça va ben ».

alors qu'à d'autres moments durant l'entretien, ses propos tendent plus vers la vision pro « travail du sexe ». Son niveau de conscience paraît avoir évolué au fil du temps quant à sa compréhension de ses pratiques, et par conséquent la vision qu'elle en a aussi, sa vision pro « travail du sexe » correspondant plutôt ici à sa vision passée de ses pratiques alors que sa vision actuelle tendrait plus vers l'exploitation et la violence sexuelle. Les propos suivants témoignent de la vision de ses pratiques rejoignant davantage celle du « travail du sexe » :

Je n'étais pas gênée de ça, ce n'était pas pour payer mes études, y'avait aucune raison, c'est le plaisir qui m'a attiré là en premier et après ça, ça été le plaisir de connaître ça /.../ Moi je ne me sens pas mal d'avoir fait ça, pour moi c'est une expérience que j'ai aimée, que j'aurais pas eu peur de refaire.

En ce sens, nous ne pouvons camper sa perspective d'un côté ou de l'autre.

Marie-Anne, elle, paraît avoir vécu ses pratiques sexuelles rémunérées difficilement dans l'ensemble. Elle suggère que ce n'était pas un choix, mais cette perception paraît tout de même nuancée lorsqu'elle révèle qu'elle ne vivait pas toujours négativement les relations entretenues avec les clients.

Il est important de mentionner que la souffrance que Marie-Anne relate ne provenait pas uniquement des pratiques sexuelles rémunérées auxquelles elle s'adonnait, mais également de leur interrelation avec la consommation de drogues et le jeu compulsif, comme nous l'avons vu précédemment. De plus, elle considère que les abus vécus auraient été davantage perpétrés par elle-même, dans le sens que ce serait davantage la façon d'elle-même se traiter qui l'a marquée plus que la façon dont les clients l'ont traitée, comme si elle se serait auto-exploitée plutôt que de s'être fait exploiter :

Je me suis retrouvée à pas avoir le choix de faire de l'escorte pour me sortir de... ben enfin de ne pas trouver autre chose, c'était plus facile pour moi pour pas dire à quel point j'avais des problèmes financiers. /.../ Est-ce que je vais être capable de me pardonner ? Je ne sais pas encore. /.../ Tu sais c'est pas toujours des tout croches là-dedans. /.../ C'est pas des vieux dégueulasses comme on peut penser /.../ j'ai eu trois ou quatre gars avec qui parfois j'ai encore des échanges par message texte et y'en a un là-dessus qui m'a beaucoup supporté là-dedans.

Il en est de même des perceptions d'Emilie qui paraissent avoir varié selon le type d'expériences qu'elle a eues. Ses propos valident que sa vision est nuancée et ne peut cadrer uniquement avec l'une ou l'autre extrémité du continuum :

Toujours avec un boss, c'est sûr c'était des belles conditions /.../ c'était des affaires que je ne m'aurais jamais payées, c'était comme « wow » !

Contrairement à une toute autre expérience avec un autre patron, où elle se sentait exploitée :

C'est là que j'ai fait mon premier client, pis euh... dans ce soir-là j'en ai fait six « non stop » ! Pis là y (son patron) m'a dit le lendemain : « t'es mieux d'être à 8h30 chez nous ! » C'est comme j'étais obligée ! La deuxième nuit j'en ai fait onze ! À la fin j'y disais : « je suis tannée, je suis fatiguée là ! » Pis y voulait pas que j'arrête, y disait « ben on a encore des clients, on continue ! » J'ai pris mon trou.

Il s'avérerait donc réducteur de tenter de faire cadrer les perspectives des femmes d'un côté ou de l'autre du continuum situant le débat social sur les pratiques sexuelles rémunérées puisque la moitié de notre échantillon présentent des visions nuancées. Il est d'ailleurs fort probable que ces nuances s'avèreraient encore plus présentes si la provenance de notre échantillon était davantage diversifiée.

Chapitre IV : Discussion

La recension d'écrits a montré qu'il existe peu d'informations sur les femmes qui ont exercé des activités sexuelles rémunérées qui n'ont jamais été emprisonnées en lien avec leur pratique et qui n'ont jamais fréquenté aucune ressource d'aide et d'hébergement, ce qui peut biaiser les perceptions du phénomène à l'étude (Thiboutot, 1994 ; Parent, 1994). Notre étude ne vient pas encore combler ce vide puisque, dans notre échantillon, seulement une femme n'avait jamais cherché d'aide auprès d'une ressource, alors que toutes les autres avaient déjà consulté et, pour certaines, avaient aussi déjà vécu une arrestation en lien avec leurs pratiques. Il serait donc fort intéressant pour des recherches futures de constituer un échantillon regroupant un plus grand nombre de participantes n'ayant jamais cherché d'aide et n'ayant jamais vécu d'arrestation en lien avec leurs pratiques afin de voir si, en utilisant une méthodologie semblable à la nôtre et en explorant les mêmes thèmes, les résultats demeurerait semblables. En effet, les gens vont souvent consulter quand ils réalisent l'impact qu'une situation a pu avoir sur eux et lorsqu'ils ne se sentent plus confortables dans une situation qui ne leur posait pas problème auparavant. Suite à une démarche d'aide, ceux-ci changent souvent de niveau de conscience par rapport à leur réalité qu'ils commencent à analyser autrement que dans le passé. La recherche d'intégrité avec leur nouveau niveau de conscience est souvent un facteur qui influence l'arrêt ou la diminution des pratiques, c'est-à-dire qu'une recherche de congruence entre ce que la personne ressent, ce qu'elle pense et la façon dont elle agit s'instaure, faisant qu'il devient alors plus difficile de poursuivre ses actions d'avant alors que sa façon de percevoir et de ressentir change.

Comme Nixon et coll. (2002) l'affirment aussi, plusieurs études réalisées à ce jour ont rencontré des femmes qui étaient déjà en lien avec différents services sociaux, ce qui peut effectivement influencer les résultats puisqu'ils ne rendent pas compte de la vision des femmes qui ne vont pas chercher d'aide, qui peuvent avoir une toute autre perception de leur réalité. Notons que la seule participante de notre échantillon n'ayant pas demandé d'aide marque un écart significatif dans ses perceptions avec celles du reste de l'échantillon, dans le sens où elle a vécu ses pratiques, et les vit toujours, uniquement de façon positive, et les conçoit comme étant un travail et un choix éclairé basé sur ses propres besoins.

Toutes les autres répondantes ont déjà consulté une organisation pour obtenir de l'aide en lien avec leurs pratiques, dans le cas présent, plus spécifiquement un CALACS. Chacune d'entre elles a alors, à un moment ou l'autre, expérimenté un impact négatif par rapport à ses pratiques, l'amenant à chercher de l'aide.

Le fait d'avoir demandé de l'aide, ou non, serait donc un aspect à approfondir lors de recherches ultérieures afin de déterminer l'incidence de cet élément sur le vécu et les perceptions sur ses pratiques, et sur la problématique de manière plus générale. La nature de l'aide demandée pourrait aussi avoir une incidence particulière puisqu'ici l'aide recherchée est spécifique aux agressions sexuelles, et que la plupart des participantes relie leurs pratiques à un impact lié à ces agressions.

L'expérience d'abus sexuels et de violence durant l'enfance est en effet un facteur fréquemment souligné dans les écrits s'intéressant à la pratique subséquente de diverses formes d'activités sexuelles rémunérées (Lowman, 2000; Benoit et Millar, 2001), ce qui se constate aussi dans la présente étude. La plupart des femmes de notre échantillon ont vécu des agressions sexuelles et d'autres formes d'abus de pouvoir au courant de leur vie. La recherche de pouvoir peut nous permettre de mieux saisir le fonctionnement de ces femmes. Le récit de certaines femmes de notre échantillon laisse entendre que la reprise de pouvoir par rapport aux hommes a pu être un élément ayant eu de l'influence dans l'exercice de leurs pratiques. En ce sens, dans une situation d'abus où la victime ressent souvent de l'impuissance et où elle se retrouve en position d'infériorité par rapport à l'agresseur, elle a souvent besoin de reprendre du pouvoir sur une situation, mais en reproduisant la même dynamique, puisqu'elle ne connaît pas d'autres modèles d'interaction égalitaire. Cette dynamique inscrit chacune des personnes dans le rôle de gagnant ou de perdant faisant qu'on ne peut jamais être dans un mode relationnel où les deux personnes se respectent elle-même et respecte les autres. La victime prend alors le rôle de « l'abuseur » afin de reprendre le pouvoir qu'elle sent qu'elle a perdu, et éviter de se retrouver à nouveau victimisée.

Plusieurs des participantes relient en effet directement leur initiation aux pratiques sexuelles rémunérées, et pour plusieurs leur poursuite, à leur vécu en lien avec une forme d'abus sexuel. Wesley (2002), qui a mené une étude auprès de femmes pratiquant la danse nue, soutient que la sexualisation précoce et le fait d'avoir subi des abus sexuels durant l'enfance influencent la conception de la sexualité et accroît, par le fait même, les risques que les jeunes victimes se dirigent vers la danse nue ou d'autres formes de pratiques sexuelles rémunérées. C'est le cas dans notre étude, et nous pouvons même y associer l'interviewée n'ayant pas subi d'abus sexuel puisque l'aspect de la sexualisation précoce a été soulevé à travers son récit d'expérience.

D'autres auteurs ont toutefois révélé, de leur côté, que la présence d'abus sexuels et de violence dans l'enfance ne serait pas plus élevée chez les personnes se livrant à des pratiques sexuelles rémunérées que dans la population en général (Badgley, 1984 ; Assistant Deputy Ministers Committee on prostitution and the Sexual exploitation of Youth, 2000).

Ici, la pertinence de mener une étude comparative avec un bassin plus large de femmes incluant des femmes n'ayant pas subi d'agressions sexuelles nous apparaît. Une telle étude permettrait de comprendre de façon plus nuancée jusqu'à quel point une expérience d'abus de pouvoir ou d'agression sexuelle, vécue durant l'enfance ou plus tard, a un impact sur la trajectoire vers les activités sexuelles rémunérées. Nous avons pu constater, à travers les récits recueillis, que lorsque l'estime des femmes a ainsi été abîmée, il y a risque que soit cristallisée la perception négative de soi contribuant à maintenir dans un état de dépendance face aux pratiques prostitutionnelles. Cela alimente un scénario négatif connu, qui a souvent comme trame de fond le passé. Étant habituées à se faire traiter d'une certaine façon, elles sont alors portées à répéter le même scénario, donc à tolérer une situation qui abîme l'estime de soi plutôt que de la rehausser. Un cercle vicieux s'installe alors et rend la sortie des pratiques prostitutionnelles plus difficile. Il en est de même pour celles pour qui l'estime est rehaussée par l'exercice d'activités sexuelles rémunérées, comme l'ont évoqué certaines participantes à l'étude, puisque l'estime dépend tout de même d'un objet extérieur et non des ressources internes de la personne. Une dépendance peut alors aussi s'installer. L'impact d'une faible estime de soi, en lien avec un passé difficile, mériterait certes d'être approfondi.

La victimisation durant l'enfance, que ce soit par le biais de la violence physique, verbale, psychologique, émotionnelle, sexuelle ou la négligence, se révèle commune à plusieurs femmes pratiquant des activités sexuelles rémunérées (Wesley, 2006), ce qui paraît corroboré dans notre échantillon. Chaque femme rencontrée a vécu des abus de pouvoir durant l'enfance, dont principalement des abus sexuels, souvent entremêlés à d'autres formes de violence. Lorsque les femmes de l'échantillon abordaient ces autres types d'abus, elles ne semblaient toutefois pas toujours les relier de façon aussi précise avec leurs pratiques que les abus sexuels. Cela ne signifie pas, pour nous, qu'ils n'ont pour autant pas de liens avec la trajectoire des femmes vers des pratiques sexuelles rémunérées, mais plutôt que leur impact peut être plus difficile à percevoir et mesurer vu le caractère parfois plus subtil de ce type de violence, aussi moins reconnu socialement et juridiquement. En effet, la non-reconnaissance sociale et juridique des « autres types de violence » peut semer la confusion chez la personne qui les subit et rendre l'identification des difficultés qui y sont liées plus complexe pour la victime. Or, le récit des femmes de notre échantillon tend à montrer que ces « autres types de violence » produisent souvent le même type d'impact que la violence sexuelle. Il serait intéressant de mener une étude spécifique aux femmes qui ont déjà expérimenté différentes formes d'abus de pouvoir moins dénoncés puisqu'ils n'y a souvent pas de sanctions légales applicables, comme pour la violence émotionnelle et psychologique par exemple, et d'approfondir de quelle façon ces abus pourraient être reliés à la trajectoire ayant mené les femmes vers des pratiques sexuelles rémunérées, car il paraît exister à cet égard tout un domaine inexploré, mais non pas inexistant pour autant.

Par ailleurs, il serait intéressant de tenir compte des différences dans les visions entre une femme qui se livre toujours à des activités sexuelles rémunérées et une femme qui a cessé. Nous faisons en effet l'hypothèse qu'une même femme pourrait exprimer des perceptions différentes en fonction de la période de sa vie où elle se trouve, puisque les entrevues réalisées ne sont que le reflet des expériences perçues dans un contexte et un moment particulier dans sa vie. Rappelons que, dans notre échantillon, la continuité et l'arrêt des pratiques étaient variés. Il s'agissait d'ailleurs d'un élément difficile à établir clairement : certaines pratiquaient toujours, d'autres avaient cessé et, parmi celles-ci, certaines avaient cessé depuis peu et d'autres depuis plus longtemps; et encore parmi elles, certaines manifestaient le désir d'y retourner ultérieurement alors que d'autres exprimaient clairement ne pas vouloir y retourner. Certaines poursuivaient aussi parfois une relation de type prostitutionnelle avec un client en particulier sans que la nature de la relation ne soit toujours clairement identifiée et d'autres décrivaient des relations de couple où une dynamique semblable aux pratiques sexuelles rémunérées paraissait s'être installée.

Toutes ces réalités entremêlées font en sorte qu'il s'avère difficile de dégager un portrait clair de la situation des interviewées en regard de leur participation actuelle aux pratiques sexuelles rémunérées. Nous avons toutefois pu observer que pour certaines qui disaient avoir cessé, leurs perceptions en regard de leurs pratiques et des pratiques sexuelles rémunérées de manière générale semblaient à la fois avoir changé depuis et se distinguer de celles qui étaient toujours actives. Mais est-ce seulement le fait d'avoir arrêté de se livrer à des pratiques sexuelles rémunérées, ou le fait d'avoir consulté pour recevoir de l'aide, ou les deux qui interviennent ? Vu que la majeure partie de l'échantillon était en démarche d'aide lors de l'entretien, il y a tout de même lieu de croire qu'en se libérant de leur passé, ces femmes peuvent sortir du scénario qui les maintenait dans le même état que dans leur passé lié à divers abus, c'est-à-dire de la même trame de fond qui se perpétuait dans leur vie depuis des années, en continuité avec leur vécu d'abus. Les entrevues ont montré que la démarche d'aide semblait les mener vers d'autres avenues contribuant à ne plus se laisser traiter comme elles avaient été jadis traitées, faisant l'objet d'abus, et ce, même lorsqu'elles poursuivent leurs pratiques sexuelles rémunérées.

Nous retenons de notre expérience de recherche que les entrevues représentent une photo prise au moment présent de la vie des femmes lorsqu'elles sont interviewées. La perspective du temps s'avère fort importante ici. Toutes les perceptions, peu importe le sujet auquel elles sont reliées, sont rarement statiques et changent au fil du temps. Si on analyse les choses avec le niveau de conscience que l'on avait dans le passé, cela permet de comprendre pourquoi on a agi d'une certaine façon à ce moment.

Par ailleurs, lorsqu'on analyse le passé avec le nouveau niveau de conscience développé dans une démarche de compréhension de sa trajectoire, cela peut être très difficile à introjecter à ce moment pour la personne, pouvant aller jusqu'à lui faire vivre un sentiment d'impuissance puisqu'elle n'agirait plus de cette façon dorénavant. Si nous nous remettons toutefois dans le contexte où nous étions au moment où les événements se sont déroulés, nous pouvons souvent nous rendre compte que nous referions les mêmes choses puisque nous avons ce niveau de conscience à ce moment-là. En conséquence, quand le niveau de conscience change, en regard des pratiques, c'est à ce moment qu'il peut être bénéfique d'y mettre un arrêt. Ce nouveau niveau de conscience peut aussi, au contraire, être utilisé positivement pour guider la personne vers des choix qui lui conviennent mieux selon où elle en est et où elle veut aller aujourd'hui.

Il est également essentiel de garder en tête que les femmes les plus vulnérables et les plus blessées par leur expérience sont plus difficilement joignables (Wesley, 2003 ; Farley, 2005). Nous pouvons facilement faire l'hypothèse que celles qui acceptent de faire les entrevues sont rendues à une étape où elles sont plus à l'aise de parler de leur vécu.

De plus, la stigmatisation sociale associée au phénomène et, par le fait même, les conséquences qu'elle peut engendrer, telles la honte et la culpabilité, sont des éléments qui ont été soulevés à maintes reprises dans notre étude. Elles paraissent constituer des obstacles significatifs pouvant limiter l'expression des femmes. On parle souvent de stigmatisation sociale à l'égard des femmes dans les écrits, mais peu de l'intériorisation de cette stigmatisation (Benoit et Shaver, 2006). Il serait intéressant de s'attarder davantage aux impacts de l'intériorisation de cette stigmatisation sur l'expérience des femmes. Deux femmes, rencontrées par la suite, nous ont avoué avoir menti lors des entretiens tenus dans le cadre de notre étude, dans le but de présenter une image d'elle idéale plutôt que la réalité. Par contre, aller chercher les femmes qu'on entend moins parler de leur réalité ne signifie pas automatiquement qu'elles ont été blessées par leur expérience. En effet, le caractère tabou de la prostitution et la stigmatisation sociale qui y est souvent associée peut être un élément les empêchant de parler de leur appréciation de leurs pratiques; leur silence ne serait pas ainsi automatiquement relié aux blessures qu'elles ont pu subir à travers celles-ci.

Nous avons aussi vu que, selon Shaver (2005), les femmes provenant des organisations visant à leur venir en aide pourraient être en période de crise et se sentir blessées par leur expérience de pratiques sexuelles rémunérées, ce qui pourrait teinter leur vision de leur expérience. Cela doit ici être considéré puisque la plupart des femmes rencontrées étaient au cœur d'une démarche d'aide, donc potentiellement plus à risque d'être ramenées vers leur passé et, par le fait même, affectées par leur vécu lié aux pratiques sexuelles rémunérées, que d'autres femmes qui n'auraient pas pris conscience des impacts de leurs pratiques.

La vision des organisations auprès desquelles ces femmes sont allées chercher de l'aide doit également être considérée puisqu'elle pourrait teinter leurs perceptions. Les CALACS, étant connus pour leur vision abolitionniste de la prostitution, qu'ils considèrent comme une violence faite aux femmes, a fourni la majeure partie de notre échantillon. La plupart des femmes ainsi recrutées n'avaient que très peu ou pas du tout abordé leurs pratiques prostitutionnelles dans le cadre de leur suivi. Certaines commençaient toutefois à relier leurs pratiques à une conséquence des abus sexuels subis préalablement durant leur enfance, ce qui rejoint la vision des CALACS voulant que les pratiques sexuelles rémunérées représentent non pas un choix, mais une conséquence de leur vécu d'abus. Il devient alors difficile de cerner si leur compréhension des pratiques en tant que conséquence des abus, notamment sexuels, a été teintée par la vision de l'organisme qui leur offre de l'aide ou si elle constitue réellement leur propre compréhension subjective de leur réalité. Dans des études futures, la vision des participantes préalable à leur consultation pourrait être explorée afin de déterminer si elles avaient la même vision avant de consulter ou si leur vision s'est transformée suite à leur consultation, en fonction de la vision de la ressource d'aide en question. Le contexte à travers lequel l'aide a été demandée devrait aussi être considéré. Nous nous questionnons en effet à savoir si les femmes vont consulter parce que leur vision cadre avec l'approche préconisée par la ressource sollicitée ou si leur vision se modifie par la suite en fonction de la vision des intervenants rencontrés, qu'elles seraient, plus ou moins subtilement, invitées à partager.

En regard du cadre théorique sur lequel s'appuie notre étude, l'intersectionnalité, nous avons pu observer que certaines sources de discriminations avaient une influence importante tant sur la trajectoire ayant mené les femmes vers des pratiques sexuelles rémunérées qu'au cours de l'exercice de ces pratiques ainsi que dans leur retour à celles-ci après un arrêt. Le statut économique constitue la source de discrimination majeure constatée chez les femmes rencontrées. Cette source de discrimination se manifestait différemment selon que les pratiques servaient à répondre à des besoins de base, se trouvant alors dans un contexte de survie, ou pour payer pour une dépendance (drogue, jeu), rembourser des dettes, ou se payer du luxe. Les femmes se trouvant dans un contexte de survie, constituant plusieurs participantes de notre échantillon, se trouvaient fortement dépendantes de l'exercice de leurs pratiques puisque la réponse à leurs besoins de base en dépendait. Nous ne pouvons ignorer la précarité financière souvent présente avant l'exercice des pratiques sexuelles rémunérées faisant en sorte que le motif d'initiation à ce « mode de vie » en est un de survie. Nous pouvons donc affirmer que cette difficulté était présente dans plusieurs des cas, mais qu'elle était vécue de différentes façons et pour différentes raisons par chacune. Il apparaît dès lors important de considérer les motifs pour lesquels les femmes exercent leurs pratiques. Si cela est par survie ou par dépendance, versus par plaisir ou pour se procurer du luxe, leur expérience peut être vraiment différente.

Le statut socioéconomique est ordinairement étroitement relié au statut social précaire des femmes, car pour certaines, qui avaient peu d'expérience dans d'autres types « d'occupation » et un faible niveau de scolarité, les opportunités d'emplois offrant un rendement comparable financièrement se trouvaient grandement réduites. Une telle situation en aurait mené plus d'une à se tourner vers le marché des pratiques sexuelles rémunérées, y demeurer ou y retourner. De son côté, la stigmatisation sociale associée à la pratique d'activités sexuelles rémunérées peut rendre plus difficile pour les femmes la réintégration sur le marché du travail plus conventionnel. Il faut par ailleurs noter que le statut social ne peut à lui seul expliquer une trajectoire marquée par la pratique d'activités sexuelles rémunérées puisque, dans notre échantillon, se trouvaient deux femmes ayant un niveau d'études universitaires.

Une autre source de discrimination potentielle citée dans les écrits a trait à l'origine ethnique, tel qu'en font état plusieurs auteurs (Oxman-Martinez, Krane et Corbin, 2002; Fong, 2005; Sokoloff et Dupont, 2005). Selon les écrits, cette source de discrimination peut rendre les femmes davantage vulnérables face au phénomène, soit entre autres en étant plus à risque d'y subir de la violence. Une seule femme de notre échantillon, d'origine haïtienne, a pu vivre cette source de discrimination. Elle nous a parlé à quelques reprises de ses relations empreintes de violence avec des hommes de race noire, issus de gang de rue, mais il est difficile de cerner si son origine ethnique l'a rendue plus à risque de subir ces violences. Un échantillonnage plus grand, incluant davantage de femmes de diverses origines ethniques, permettrait d'aller plus loin dans l'analyse de l'impact potentiel de cette source de discrimination.

Comme nous l'avons vu dans la recension d'écrits, il est important de soulever que le « paiement » des services sexuels rendus peut se traduire de différentes façons. En dehors de l'argent, celui-ci peut se faire sous forme de drogues ou alcool, de nourriture, de logement ou de tous autres biens matériels (Lowman, 2001). Selon les femmes rencontrées, les relations peuvent devenir confuses avec les clients, et parfois même avec les hommes en général, lorsque la contrepartie prend une autre forme qu'une forme monétaire ou alors lorsque la femme tente d'établir des relations plus intimes avec les clients. Les relations sexuelles paraissent d'ailleurs, pour certaines, avoir toujours constitué une forme de « prostitution », peu importe qu'il y ait rémunération monétaire ou non. Quand peut-on conclure alors à des pratiques sexuelles rémunérées ? La ligne doit-elle être tirée essentiellement en fonction des perceptions qu'expriment les femmes ? Le caractère nébuleux du statut des pratiques - en cours ou cessées - ne paraît dès lors pas uniquement lié au fait que les relations avec les hommes ne sont pas claires, mais serait également basé sur comment la femme se sent par rapport à la relation.

Nous faisons ici un parallèle avec les abus sexuels puisque nous avons remarqué, que ce soit à travers leurs pratiques ou pas, que certaines femmes ont tendance à entretenir des relations où les besoins de l'autre passent au-delà des leurs, et il en est de même dans leur vie sexuelle. Dans le cadre de leurs pratiques, elles estiment devoir de répondre aux besoins et exigences des clients; cela devient alors leur « travail ». Dès lors, elles ne peuvent pas partir de leurs propres besoins, leurs propres désirs et préférences dans ce type de relations. À travers les données recueillies, nous avons pu constater que les pratiques s'avèrent ainsi pour certaines une sorte de continuité des abus antérieurement subis puisqu'elles se sentent de la même façon, en reproduisant une dynamique d'abus non seulement dans le cadre de leurs pratiques, mais dans leur vie sexuelle également, la ligne devenant alors diffuse entre les deux.

La hiérarchie des pratiques sexuelles rémunérées décrite par Gendron et Hankins (1995), Weitzer (2000) et Plamondon (2002), situant la prostitution de rue au bas de l'échelle et la prostitution en agence d'escorte au sommet de celle-ci, a été validée à quelques reprises par les femmes rencontrées. Les femmes ayant pratiqué dans la rue ont confirmé que la période de « prostitution de rue » avait représenté un déclin pour elles et s'était révélée particulièrement difficile. Par contre, certaines ayant œuvré au sein d'agences d'escorte ou en tant qu'escorte de façon indépendante, ont aussi vécu assez durement l'exercice de leurs pratiques. Il est ainsi apparu que si quelqu'un se sent mal dans ses pratiques, peu importe la forme qu'elles prennent, cela aura des impacts négatifs pour la personne. Ceci est aussi vrai des métiers plus conventionnels. Si une personne ne se sent pas bien dans le cadre de ses fonctions, cela peut lui faire vivre plusieurs impacts, de différentes intensités, et elle pourrait également se sentir abusée dans son milieu de travail. Il paraît donc essentiel de s'intéresser à la façon dont la personne vit sa réalité.

Rappelons que, selon Weitzer (1999) et Cool (2004), non seulement un plus grand nombre d'activités sexuelles rémunérées se déroulent à l'extérieur de la rue, mais également sans contact direct entre les personnes impliquées lorsque l'Internet est le moyen privilégié pour réaliser ces activités. Le profil des personnes y participant de même que les réalités auxquelles elles font face divergeraient alors grandement d'un contexte à l'autre. Il nous semblerait important de s'intéresser aux femmes dont les pratiques s'exercent via le web, soit sans contact direct avec les clients, un sujet peu couvert à ce jour. On peut se demander si une telle forme de pratique est susceptible d'avoir des impacts moindres pour les femmes vu l'absence de contact physique, et s'il y a, comme pour les activités prostitutionnelles mieux connues, une différence de perception selon que les femmes vivent leurs pratiques comme un choix, ou comme une forme d'exploitation « inévitable ».

Cette perception pourrait aussi différée en fonction des motifs pour lesquels, ces activités sexuelles sans contact, mais néanmoins rémunérées se produisent : pour la survie ou pour améliorer sa qualité de vie. Aussi, ces femmes pourraient avoir l'impression de vivre d'autres formes d'agressions que l'agression physique, comme dans le cas de l'exhibitionnisme où il n'y a pas de contact direct entre les personnes impliquées. Cela reste encore à découvrir puisque ce mode de pratiques hors rue demeure inconnu dans notre étude.

En ce qui a trait à l'exercice des pratiques de façon indépendante versus « sous influence », la recension d'écrits montre que les femmes qui pratiqueraient de façon indépendante seraient dans une meilleure position pour choisir leurs conditions de « travail » et les pratiques qu'elles acceptent d'exercer comparativement à celles qui œuvrent pour un proxénète (Benoit et Millar, 2001). Or, certaines femmes de notre échantillon soutiennent le contraire, sentant que la présence d'un « proxénète » leur apporte une certaine sécurité dans l'exercice de leurs pratiques. Cette idée, que nous retrouvons dans les débats entourant la prostitution, principalement dans le discours abolitionniste, qui soutient que les pratiques avec un proxénète sont empreintes de violence, est difficile à faire cadrer ici dans une perspective précise puisque les réalités que vivent les femmes diffèrent de l'une à l'autre. Selon les données recueillies, nous ne pouvons donc tirer une conclusion sans équivoque. En effet, la position des femmes de notre échantillon sur cet aspect des pratiques sexuelles rémunérées ne permet pas de soutenir l'un ou l'autre point de vue. Il s'agirait d'une dimension à approfondir puisque nos analyses montrent que l'opinion des femmes varierait selon le « proxénète », selon le lieu de pratique, et selon l'expérience vécue par la femme. Pour une même femme, les expériences avec différents « proxénètes » peuvent ainsi s'avérer tout à fait différentes.

Ceci nous amène à nous demander si la criminalisation des proxénètes pourrait, dans certains cas, avoir un impact négatif pour les femmes en les amenant à s'isoler davantage dans leurs pratiques et ainsi à devenir plus vulnérables puisque certaines d'entre elles nous ont mentionné se sentir plus en sécurité d'exercer leur pratique sous l'influence d'un « proxénète », ou en étant rattaché à une agence ou un milieu de pratique. Cette dimension mériterait qu'on s'y attarde, en réalisant une étude comparative des deux réalités, adoptant une perspective neutre et en considérant différentes formes d'activités sexuelles rémunérées puisque nous n'avons pas suffisamment de données pour avoir un portrait global de cet aspect de la problématique.

Le courant néo-abolitionniste s'appuie sur le principe que le corps humain ne peut être considéré comme une marchandise et qu'il ne peut faire l'objet d'un échange commercial (Raymond, 2003). Il ne fait pas de distinction entre la prostitution volontaire et celle forcée puisque toutes formes de prostitution s'inscrivent dans la perspective de l'inégalité entre les hommes et les femmes et de la violence faite aux femmes.

Ceci étant, les femmes ne sauraient faire le choix rationnel de se diriger vers la prostitution; il s'agirait plutôt d'une stratégie de survie vu le manque d'opportunités qui entraîne inévitablement une situation d'exploitation (Raymond, 2003). Pour la plupart des femmes rencontrées dans le cadre de notre étude, même pour celles qui faisaient davantage de nuances, des éléments de leur récit cadrent clairement avec cette vision du phénomène. Il est toutefois impossible d'en tirer une loi générale puisque, d'une part, toutes les femmes de notre échantillon, à une exception près, ont pour dénominateur commun d'avoir été victimes d'abus sexuels dans l'enfance, ce qui ne peut empêcher de teinter leur expérience et, d'autre part, malgré ce fait, quelques-unes soulignent des aspects positifs associés à leurs pratiques.

De son côté, la perspective présentée par Mathieu (2004), principalement soutenue par les regroupements de travailleuses du sexe qui revendiquent la pleine reconnaissance des pratiques sexuelles rémunérées en tant que travail basé sur un libre choix quant à l'utilisation de son corps et de sa sexualité, trouve preneur chez une seule participante de l'échantillon, la seule n'ayant pas dévoilé un passé d'abus sexuel. Cela souligne une fois de plus l'intérêt de diversifier l'échantillon, car on ne saurait conclure définitivement le débat qui oppose les tenants de la prostitution comme forme d'exploitation sexuelle versus comme forme de travail (Sloan et Wahab, 2000).

Certains auteurs divisent quant à eux les femmes œuvrant dans *l'industrie du sexe* en deux catégories distinctes, soit : celles qui ont un but précis, c'est-à-dire qui sont temporairement dans le milieu jusqu'à l'atteinte de ce but, et celles qui y font carrière (Mestamacher et Roberti, 2004). La première catégorie est souvent associée aux jeunes femmes qui désirent payer leurs études par cette forme d'activité lucrative. Aucune participante de notre échantillon ne correspondait à ce profil. Certaines pouvaient sembler y correspondre dans un premier temps, mais elles ont choisi de poursuivre leurs activités au-delà de leur but.

Il semble tout aussi difficile de se positionner en regard du débat opposant ceux qui soutiennent que le travail du sexe est un métier comme un autre à ceux qui prétendent plutôt qu'il s'agit invariablement d'une forme d'exploitation. Vouloir définir des catégories précises, et ce, peu importe le thème abordé en regard des pratiques sexuelles rémunérées, devient inévitablement réducteur en regard de la multiplicité des expériences vécues par les femmes. Pour bien comprendre la complexité de la pratique d'activités sexuelles rémunérées ainsi que la réalité subjective vécue par chacune des personnes rencontrées et bien en rendre compte, il est important de diversifier l'échantillon de manière à viser l'atteinte d'une bonne saturation empirique propre à rendre compte de la complexité du sujet abordé.

Vu la taille de notre échantillon, il aura été impossible d'atteindre l'objectif d'une bonne saturation empirique. Néanmoins, nos résultats révèlent déjà, sans l'ombre d'un doute, la complexité du phénomène à l'étude et la pertinence de poursuivre la recherche en donnant la parole au plus grand nombre de femmes possibles, puisqu'elles sont celles qui sont le plus à même d'en faire état, de leur point de vue, lequel n'est manifestement pas homogène, tout comme les expériences qui sont vécues conduisant les femmes vers diverses formes de pratiques d'activités sexuelles rémunérées, les y maintenant ou les en éloignant.

CONCLUSION

Le but de notre étude était de découvrir et comprendre la perception des femmes quant à leur expérience dans différentes formes d'activités sexuelles rémunérées hors rue. La richesse d'une étude qualitative est de découvrir à quel point il existe une multitude de facettes et de points de vue distincts d'une personne à l'autre, tous autant valables et enrichissants les uns que les autres, et notre façon de conduire les entretiens auprès d'elles nous a permis de bien saisir leur réalité subjective.

Le premier objectif spécifique, qui était de décrire, comprendre et analyser la trajectoire ayant conduit les femmes vers la pratique d'activités sexuelles rémunérées, nous a permis d'entendre le vécu des femmes de notre échantillon et, par le fait même, de mieux saisir ce qui était à l'origine de leur trajectoire et son évolution.

Le deuxième objectif spécifique, qui était d'identifier et comprendre les trajectoires des femmes et leur expérience en fonction de leur type de pratique, plus ou moins intense, plus ou moins variée et plus ou moins étendue dans le temps d'activités sexuelles rémunérées, nous a permis de découvrir une multitude de facettes dans le récit des femmes rencontrées. Rappelons que, selon Mestemacher et Roberti (2004) de même que Farley (2005), les femmes pratiqueraient rarement une seule activité sexuelle rémunérée dans leur vie. Leurs pratiques s'inscriraient plutôt, la plupart du temps, dans un parcours où diverses activités sont exercées, dans certains cas successivement, dans d'autres concurremment, ce qui concorde bien avec la réalité de la plupart des femmes rencontrées. Il en est de même quant à la fréquence de leurs activités ainsi que leur longévité qui variaient, selon la personne rencontrée, en fonction de différents éléments se révélant plus ou moins impératifs.

Le troisième objectif spécifique, qui était de situer la perspective des femmes sur le continuum du débat social positionnant la pratique d'activités sexuelles rémunérées comme étant soit une forme d'exploitation ou une forme de travail comme une autre, nous a permis d'aller chercher, comme nous l'espérions, des visions plus nuancées du phénomène à l'étude. Il ne s'agit pas ici de dire que l'une ou l'autre des visions se situant aux deux extrémités du continuum marquant le débat social qui a encore cours, parfois même avec virulence, est meilleure qu'une autre, mais plutôt de constater que toutes les visions et les perceptions cadrant plus ou moins avec celles-ci y ont leur place, et ce, tant dans les écrits que dans la vision de leur pratique qu'ont les femmes qui sont les premières concernées. Les visions recueillies dans notre étude témoignent en fait que celles-ci se situent à différents endroits sur le continuum.

Selon Parent (1994), il fait consensus de qualifier la « prostitution » comme un ensemble de pratiques sexuelles allant à l'encontre des normes de conduites sexuelles acceptées dans une société donnée, ce qui explique pourquoi elle se trouve constamment au cœur d'un débat qu'il est difficile de résoudre. Encore aujourd'hui, en 2015, nous n'arrivons pas à avoir un consensus de société et encore moins universel sur la façon de traiter ni même de définir le phénomène. La confusion sociale entourant le phénomène à l'étude rend conséquemment difficile de légiférer de façon congruente. Les lois de même que leur application parlent d'elles-mêmes puisqu'elles reflètent tantôt une forme de tolérance tantôt une forme de répression visant soit les personnes exerçant des pratiques sexuelles rémunérées, soit leurs clients, soit diverses modalités (solicitation sur la rue, maisons closes...) d'exercice des activités, contribuant de ce fait à entretenir la confusion entourant le phénomène. Les dernières années ont été particulièrement mouvementées au sujet de la « prostitution ». Nous en avons entendu parler tant par les groupes qui prônent d'un côté son abolition que ceux qui militent en faveur de sa plus grande reconnaissance, de l'autre. Il est difficile parfois de s'y retrouver non seulement socialement, mais également en tant qu'individu. Comment nous positionnons-nous face aux pratiques prostitutionnelles ? Et quels sont nos propres motifs, notre propre argumentaire ? Arrivons-nous à nous sentir congruents dans notre façon de percevoir le phénomène, que notre vision cadre plus ou moins strictement avec l'une des deux visions qui sont prédominantes socialement ?

Rappelons que la prostitution n'existe pas depuis toujours, elle semble plutôt être apparue en même temps que la misère et la guerre, en lien avec l'appropriation des terres, l'autorisation d'accumuler des biens et l'adoption de l'argent comme valeur associée aux objets, donc dans un contexte de vulnérabilité sociale et économique (Plamondon, 2002). Ce même contexte de vulnérabilité socioéconomique a souvent constitué une trame de fond dans la trajectoire de certaines femmes, notamment dans notre échantillon. En effet, le manque d'opportunités sociales viables par le biais de l'exercice d'un autre « emploi », de même qu'une situation de pauvreté, même de pauvreté extrême dans certains cas, est ressorti. Cette dimension ne peut être ignorée dans la compréhension des pratiques des femmes que nous avons rencontrées, même pour celles qui verraient leurs pratiques comme un métier comme un autre.

En ce qui a trait aux études futures, à l'instar de Lowman (2001), il nous apparaît primordial que des études longitudinales soient réalisées, afin de combler certaines lacunes en matière de recherche sur la problématique à l'étude. De telles études pourraient entre autres permettre de suivre l'évolution des perceptions des femmes quant à leurs expériences au fil du temps et, par le fait même, permettre de mieux saisir les impacts que ces expériences ont dans leur vie à long terme.

Il se peut en effet que la perspective des femmes varie tant en fonction des types de pratiques exercées, de leur longévité dans le temps, de leur intensité, de leur arrêt ou non, de la consultation ou non d'une ressource d'aide et de la vision même de la ressource d'aide. En fait, plusieurs éléments peuvent influencer les perceptions des femmes. Leur vision subjective sera donc sujette à évoluer au fil du temps, et ce type d'étude, longitudinale, permettrait de mieux en appréhender l'évolution.

De plus, dans un monde idéal, avoir les moyens de constituer un échantillon assez large de participantes, permettrait d'atteindre un degré de saturation empirique suffisant pour considérer avoir fait le tour de la question à l'étude.

Une autre avenue pour des études futures, que nous n'avons pas touchée du tout dans la présente étude, serait de réaliser des entretiens auprès d'un échantillon d'hommes ayant pratiqué des activités sexuelles rémunérées hors rue, afin de recueillir leur vision subjective, entendre leur récit, l'explication de leur trajectoire, de même que leur opinion quant aux visions sociales actuelles sur le phénomène. Ces entretiens pourraient être réalisés non seulement auprès d'adolescents, comme cela a déjà eu lieu à quelques reprises, mais également auprès d'hommes adultes. Nous nous questionnons à savoir si le fait qu'on en entende peu parler signifie que la pratique prostitutionnelle d'hommes adultes est pratiquement inexistante, ou si elle n'est pas particulièrement tabou.

Ce que nous constatons globalement, c'est que le phénomène à l'étude, s'agissant de la réalité subjective des personnes qui s'y adonnent, est beaucoup trop complexe pour tenter d'en tirer des généralités. La législation qui comporte justement des zones grises actuellement et qui n'arrive pas à se rallier à un modèle abolitionniste ou, à l'opposé, de décriminalisation, est peut-être congruent avec un système où on trouve des nuances, donc où il y a de la latitude pour considérer les situations selon une logique « cas par cas ».

Il demeure que nous ne pouvons pas nier le caractère particulier du phénomène à l'étude. Quel « travail » met à risque constamment l'intégrité physique, psychologique et sexuelle de la personne ? La sexualité ne devrait-elle pas être un lieu où les partenaires se sentent pleinement consentants de part et d'autre et où il n'y a pas de rapport de pouvoir faisant sentir à l'un ou à l'autre qu'il n'a pas à être respecté dans son individualité, comme l'ont suggéré certaines femmes interviewées ? Et la sexualité, dans son ensemble, ne devrait-elle pas être une dimension faisant partie intégrante de l'intimité propre à chaque être humain ? D'un autre côté, lorsque chacun est congruent avec lui-même et que les raisons pour lesquelles il pose certaines actions, de façon consciente, constitue un choix réel, alors peut-on considérer que les pratiques sexuelles rémunérées peuvent être une source d'épanouissement personnel et même sexuel, comme une participante rencontrée paraît le vivre ?

Comme Raphael et Shapiro (2004), nous soutenons la pertinence de continuer d'évaluer la violence et la peur de subir de la violence dans les pratiques hors rue dans les recherches futures afin d'en avoir un meilleur portrait. Un « métier » où il y a un risque accru de vivre de la violence, de courir un danger pour sa vie, de contracter des ITSS et/ou de vivre des grossesses non désirées peut-il réellement être considéré un « métier » comme un autre ? Certes, aucun métier ne devrait engendrer ce genre de risque et d'impacts potentiels sur la santé, mais cet argument est discutable puisque d'autres métiers peuvent aussi comporter des risques potentiels élevés.

Pour terminer, si nous pouvions faire un souhait pour les recherches futures qui seront réalisées en lien avec le phénomène des activités sexuelles rémunérées hors rue, cela serait pour le chercheur de garder une attitude d'ouverture face à ce qui le confronte dans ses propres valeurs et perceptions, face à ce qui diffère de sa façon habituelle de voir les choses, de demeurer ouvert à se sentir confronté, déboussolé, remis en question, car l'issue d'une telle attitude d'ouverture peut alors devenir une richesse incroyable, permettant ainsi d'aller plus loin dans la vision et la compréhension d'un phénomène donné.

RÉFÉRENCES

- Assistant Deputy Ministers Committee on prostitution and the Sexual exploitation of Youth. (2000). *Sexual exploitation of youth in British Columbia*. Vancouver, Canada: Ministry of the Attorney General.
- Audet, É. (2002). Prostitution : Droit des femmes ou droit aux femmes ?. *Éditions Siphysse*, 12 p.
- Badgley, R. (1984). Sexual offences against children. Summary of the report of the committee on sexual offenses against children and youths. Ottawa, Canada: Ministry of Supply and Services. 24 p.
- Barton, B. (2007). Managing the toll of striping. Boundary setting among exotic dancers. *Journal of Contemporary Ethnography*, Morehead State University, 36(5), 571-596.
- Benoit, C., Millar, A. (2001). Working conditions, health status, and existing experience of sex workers. Victoria, British Colombia, Canada: Prostitutes, Education, Empowerment and Resource Society.
- Benoit, C., Shaver, F. (2006). Critical issues and new directions in sex work research. *CRSA*, 43, 243-252.
- Brents, B., & Hausbeck, K. (2005). Violence and Legalized Brothel Prostitution in Nevada: Examining Safety, Risk, and Prostitution Policy. *Journal of interpersonal violence*, 20(3), Sage Publications, 270-295.
- Chimienti, M. (2008). Prostitution - une histoire sans fin. *Sociétés*, De Boeck Université, 99(1), 11-20.
- Church, S., Henderson, M., Barnard, M., Hart, G. (2001). Violence by clients towards female prostitutes in different work settings: Questionnaire survey. *British Medical Journal*, 322, 534-525.
- Ciclitira, K. (2004). Pornography, Women and Feminism: Between pleasure and politics. *Sexualities*, Sage Publications, 7(3), 281-301.
- Code criminel canadien. (2009). Articles relatifs à la prostitution. Ministère de la Justice Canada, 980 p.
- Comité sur la violence faite aux femmes. (1999). Document de réflexion : Le respect des droits fondamentaux des travailleuses du sexe - Développer une perspective féministe. Coalition nationale des femmes contre la pauvreté et la violence, 13 p.
- Concertation des luttes contre l'exploitation sexuelle. (2008). Des CLES pour un monde sans prostitution - Propositions féministes, 20 p.
- Concertation des luttes contre l'exploitation sexuelle. (2013). Connaître les besoins des femmes qui ont vécu dans l'industrie du sexe pour mieux baliser les services (Sommaire), Geneviève Szczepanik, Chantal Ismé et Carole Boulebsol, 12 p.
- Concertation des luttes contre l'exploitation sexuelle. (2014). Portrait de l'industrie du sexe au Québec (Sommaire). Geneviève Szczepanik, Chantal Ismé et Éline Grisé, 12 p.
- Conseil fédéral (CSN : Confédération des syndicats nationaux). (2013). La prostitution : une exploitation à dénoncer et une pratique à combattre !. 24 p.
- Conseil du statut de la femme. (2012). La prostitution : il est temps d'agir, Résumé de l'avis, 25p.

- Cool, J. (2004). La prostitution au Canada : Un aperçu. *Division des affaires politiques et sociales - Service d'information et de recherche parlementaires*, Gouvernement du Canada, 19 p.
- Damant, D., Trottier, G., Noel, L., Paré, G., Doitteau, N., Dorais, M. (2006). ITSS, VIH-sida, violence et la régulation de la prostitution : une analyse comparative de genre de la prostitution de rue à Québec. *Collection études en bref no.5*, Cri-viff (Centre de recherche interdisciplinaire sur la violence familiale et la violence faite aux femmes), 44 p.
- Day, S. (2008). La prostitution, une violation des droits humains des femmes pauvres. *Action ontarienne contre la violence faite aux femmes*, 65 p.
- Downs, Daniel M., James, Shaan and Cowan, Gloria (2006). Body Objectification, Self-Esteem, and Relationship Satisfaction: A Comparison of Exotic Dancers and College Women. *Sexualities* 10(4), *Sex roles*, 54(11-12), 745–752.
- Dufour, R. (2005). Je vous salue...Marion, Carmen, Clémentine, Eddy, Jo-Annie, Nancy, Jade, Lili, Virginie, Marie Pierre : Le point zéro de la prostitution. Éditions multimondes, 646 p.
- Ekberg, G. (2004). The Swedish law that prohibits the purchase of sexual services, *Violence against women*, 10(10), 1187-1218.
- Ekberg, G. (2005). La prostitution et la traite des êtres humains - Feuillet de documentation *Ministère de l'industrie, de l'Emploi, et des Communications de Suède, division sur l'égalité des genres*, 4 p.
- Farley, M. (2004). "Bad for the body, bad for the heart": Prostitution harms women even if legalized or decriminalized. *Violence against women*, 10(10), 1087-1125.
- Farley, M. (2005). Prostitution harms women even if indoors. *Violence against women*, Sage Publications, 11(7), 950-964.
- Fédération des femmes du Québec. (2002). Consensus à la FFQ : Il faut décriminaliser les pratiques exercées par les prostituées et les travailleuses du sexe. <http://www.ffq.qc.ca/communiqués/comm-23-09-2002-prostit.html>
- Fong, R. (2005). The future of cultural social work. *Advances in Social work*, University of Texas, Austin, 6(1), 43-50.
- Frank, K. (2003). Just trying to relax: Masculinity, masculinizing practices, and strip club regulars. *Journal of Sex Research*, 40(10), 61-75.
- Frank, K. (2007). Thinking critically about strip club research. *Sexualities*, Sage Publications, 10(4), 501-517.
- Geadah, Y. (2003). Les enjeux occultés de la prostitution et les conséquences sur les rapports hommes-femmes. Extrait de « La prostitution : un métier comme un autre, VLB Éditeur, Montréal, 294 p. http://sisyphe.org/article.php?id_article=309
- Gendron, S. & Hankins, C. (1995). Prostitution et VIH au Québec : bilan des connaissances, Montréal, *Direction de la santé publique de Montréal-Centre et Centre de coordination sur le sida*, 19-25.
- Glaser, B. G. (1994). Basics of grounded theory analysis: Emergence versus forcing. Mill Valley, CA: *Sociology Press*, 38 p.
- Glaser, B. G. & Strauss, A. L. (1967). The Discovery of Grounded Theory: *Strategies for Qualitative Research*, Aldine de Gruyter, New York. 274 p.
- Gould, A. (2001). The criminalisation of buying sex: the politics of prostitution in Sweden. *Cambridge University Press*, United Kingdom, 30(3), 437-456.

- Guibault, D. (2002). Synthèse de la recherche « La prostitution: profession ou exploitation ? Une réflexion à poursuivre ». *Direction de la recherche et de l'analyse, Conseil du statut de la femme*, 21 p.
- Holsopple, K. (1999). Stripclubs according to strippers: Exposing workplace sexual violence. in D. Hughes & C. Roche (eds), *Making the harm visible: Global sexual exploitation of women and girls, speaking out and providing services*, Kingston, RI: Coalition against trafficking in Women, 252-276. <http://siphyse.org/spip.php?article102>
- Hubbard, D. (novembre 2007). Conning the Tricks: Selling "Shows" Instead of Sex, paper presented at the annual meeting of the American Society of Criminology, Atlanta, Georgia. http://www.allacademic.com/meta/p200333_index.html
- Hubbard, P., Matthews, R., & Scoular, J. (2008). Regulating sex work in the EU: prostitute women and the new spaces of exclusion. *Gender, place and Culture*, 15(2), 137-152.
- Jeffrey, L.A., MacDonald, G. (2006). Sex workers in the Maritimes talk back. Vancouver, *British Columbia, Canada: UBC Press*, 273 p.
- Kay, K. (2000). Naked but Unseen: Sex and Labor Conflict in San Francisco's Adult Entertainment Theaters, *Sexuality and Culture*, 3, 39-67.
- Kesler, K. (2002). Is a Feminist Stance in Support of Prostitution Possible? An Exploration of Current Trends, *Sexualities*, Sage publications, 5(2), 219-235.
- Kilvington, J., Day, S., Ward, H. (2001). Prostitution policy in Europe: A time of change?. *Feminist review*, Palgrave Macmillan Journals, 67, 78-93.
- Lacasse, D. La prostitution féminine à Montréal, 1945-1970. (1994). *Recherches féministes*, 7(2). 235 p.
- Lacasse, S. (2004). Le travail des danseuses nues: Au-delà du stigmaté, une relation de service marchand. Département de sociologie, Université de Montréal, Bibliothèque et Archives Canada, 224 p.
- Lewis, J. (1998). Lap Dancing: Personal and Legal Implications for Exotic Dancers. in James Elias, Vern Bullough, Veronica Elias, and Gwen Brewer (eds). *Prostitution: On Whores, Hustlers, and Johns*. New York: Prometheus Books. 545 p.
- Lewis, J. (2000). Controlling lap dancing: Law, morality, and sex work. In R. Weitzer (Ed.), *Sex for sale*. New York: Routledge, 203-212.
- Lewis, J., Maticka-T. E. (2000). Licensing sex work : Public policy and women's lives. *Canadian Public Policy / Analyse de politiques*, 26(4), 437-449.
- Limoncelli, S. (2006). International voluntary associations, Local social movements and State paths to the abolition of regulated prostitution in Europe, 1875-1950. *International sociology*, Sage Publications, 21(1), 31-59.
- Lowman, J. (2001). Les lacunes en matière de recherche dans la littérature sur la prostitution. *Division de la recherche et de la statistique - Ministère de la justice Canada*, 31 p.
- Maria Agustin, L. (2005). The cultural Study of commercial sex. *Sexualities*, Sage Publications, 8(5), 618-631.
- Mathieu, L. (2004). The debate on prostitution in France : A conflict between abolitionism, Regulation and Prohibition. *Journal of Contemporary European Studies*, 12(2), 153-163.
- Matthews, R., O'Neill, M. (2003). Prostitution. *The international library of criminology, criminal justice & penology*, Dartmouth and Ashgate publishing company, Great Britain, 639 p.

- McIntyre, S. (2002). Le long parcours. *Division de la recherche et de la statistique*, Ministère de la justice Canada, 77 p.
- Mestemacher, R., W. Roberti, J. (2004). Qualitative analysis of vocational choice : a collective case study of strippers. *Deviant behavior*, Taylor & Francis Group, 25(1), 43-65.
- Ministère de la Justice Canada – Section historique de la législation et interventions en matière de prostitution. (2009). <http://canada.justice.gc.ca>
- Nadon, S.M., Koverola, C., Schludermann, E.H. (1998). Antecedents to prostitution: Childhood victimization. *Journal of interpersonal violence*, 13(2), 206-221.
- Nengeh Mensah, M. (2006). Débat féministe sur la prostitution au Québec: points de vue des travailleuses du sexe, *The Canadian Review of Sociology and Anthropology*, 43(3), 345-361.
- Nixon, K., Tutty, L., Downe, P., Gorkoff, K., Ursel, J. (2002). The everyday occurrence: Violence in the lives of girls exploited through prostitution. *Violence against women*, Sage Publications, 9(8), 1016-1043.
- O'Connell Davidson, J. (2002). The rights and wrongs of prostitution. *Hypatia*, 17(2), 84-98.
- O'Connell Davidson, J. (2002). Will the real sex slave please stand up ? *Feminist Review*, 83(1), 4-23.
- Organisme Stella. (2002). Stella et le débat sur la prostitution, Montréal, 11 p.
- Organisme Stella. (2009). Décriminalisation, déjudiciarisation, légalisation et prohibition : faire la différence. <http://www.chezstella.org/stella/?q=node/108>
- Outshoorn, Joyce. (2004). The politics of prostitution. Women's movements, democracies states and the globalisation of sex commerce, *Cambridge University Press*, 329 p.
- Oxman-Martinez, J., Krane, J., Corbin, N., avec la collaboration de M. Loïselle-Léonard, (2002). Competing conceptions of Conjugal Violence : Insight from an Intersectional Framework, Research Report. Montréal. *Centre for Applied Family Studies*, McGill University & Immigration et Métropoles, 64 p.
- Paillé, P. (1994). L'analyse par théorisation ancrée. *Cahier de recherche sociologique*, 23, 147-181.
- Parent, C. (1993). La prostitution ou le commerce des services sexuels. *Traité des problèmes sociaux*, chap. 19, 393-410. Québec : Institut québécois de recherche sur la culture, 1164 p.
- Pasko, L. (2002). Naked power: The practice of stripping as a confident game, *Sexualities*, 5(1), 49-66.
- Pires, A.P. (1997). Échantillonnage et recherche qualitative : essai théorique et méthodologique in Poupart, J., Deslauriers, J.-P., Groulx, L.-H., Lapierre, A., Mayer, R., Pires, A. P., *La recherche qualitative, enjeux épistémologiques et méthodologiques*, Montréal-Paris-Casablanca, Gaëtan Morin, 88 p.
- Plamondon, G. (2002). La prostitution: profession ou exploitation ? Une réflexion à poursuivre. *Direction de la recherche et de l'analyse, Conseil du statut de la femme*, 155 p.
- Poulin, R. (2006). Abolir la prostitution, manifeste. *Éditions Sisyphe*, Montréal, 128 p.
- Poupart, Groulx, Payer, Deslauriers, Lapierre & Lalonde (1998). *La recherche qualitative. Diversité des champs et des pratiques au Québec*, Montréal : Gaëtan Morin, 51-91.
- Price, K. (2008). Keeping the dancers in check. The gendered organization of stripping work. *Gender & Society*, Sociologists for women in society, 22(3), 367-389.
- Raphael, J., & L. Shapiro, D. (2004). Violence in indoor and outdoor prostitution venues. *Violence against women*, Sage Publications, 10(2), 126-139.

- Rapport du Comité de réflexion de la Fédération des femmes du Québec sur la prostitution et le travail du sexe. (2001), 30 p.
- Raymond, J. (2003). Coalition contre la traite des femmes. Dix raisons pour ne pas légaliser la prostitution, 9 p.
- Raymond, J. (2004). Coalition Against Trafficking in Women (2004). Prostitution on demand – Legalizing the buyers as sexual consumers. *Violence Against Women*, 10(10), 1156-1186.
- Regroupement québécois des CALACS (Centres d'aide et de lutte contre les agressions à caractère sexuel. (2002). Dossier sur la prostitution, Montréal, 4 p.
- Réseau juridique canadien VIH/sida. (2006). Réglementer la prostitution au-delà du droit pénal. *Sexe, travail, droit : réformer les lois pénales du Canada sur la prostitution*, 38 p.
- Robert, R., Bergstrom, S., La Rooy, D. (2007). Sex work and student: an exploratory study. *Journal of Further and Higher Education*, 31(4), 323-334.
- Shaver, F. (2005). Sex work research: Methodological and Ethical Challenges. *Journal of interpersonal violence*, 20(3), Sage Publications, 296-319.
- Sloan, L., & Wahab, S. (2000). Feminist Voices on Sex Work: Implications for Social Work. *Affilia*, Sage Publications, 15(4), 457-479.
- Sloan, L., & Wahab, S. (2004). Four categories of women who work as topless dancers. *Sexualities and culture*. 8(1), 18-43.
- Sokoloff, N. J. et Dupont, I. (2005). Domestic Violence at the Intersections of Race, Class, and Gender : Challenges and Contributions to Understanding Violence against Marginalized Women in Diverse Communities, *Violence Against Women*, 11(1), 38-64.
- Svanstrom, Y. (2006). Prostitution as vagrancy: Sweden 1923-1964. *Journal of Scandinavian Studies in Criminology and Crime Prevention*, 7, 142-163.
- Tabet, P. (1987). Du don au tarif. Les relations sexuelles impliquant une compensation. *Les temps modernes*, 42(490), 1-53.
- Thiboutot, C. (1994). Lutte des travailleuses du sexe: Perspectives féministes. Le mouvement des prostituées : bientôt vingt ans (1975-1995), *Perspectives*, 7(1), 7 p.
- Weitzer, R. (1999). Prostitution control in America: Rethinking public policy. *Crime, Law & Social Changes*, Kluwer Academic Publishers, 32, 83-102.
- Weitzer, R. (2000). Sex for sale : Prostitution, pornography and the sex industry. Routledge, New York, 368 p.
- Weitzer, R. (2005). New directions in research on prostitution. *Crime, Law & Social Changes*, Springer, 43, 211-235.
- Wesley, J. (2002). Growing up sexualized: Issues of power and violence in the lives of female exotic dancers. *Violence against women*, Sage Publications, 8(10), 1182-1207.
- Wesley, J. (2003). Exotic dancing and the negotiation of identity: The multiple uses of body technologies. *Journal of contemporary ethnography*, Sage publications, 32(6), 643-669.
- Wesley, J. (2006). Considering the context of women's violence – Gender Lived experience, and Cumulative Victimization. *Feminist criminology*, 1(4), Sage Publications, 303-328.
- Wood, E. (2000). Working in the fantasy factory : The attention hypothesis and the enacting of masculine power in strip clubs. *Journal of Contemporary Ethnography*, 29(1), 5-31.

ANNEXE I : Fiche signalétique

Concernant l'entrevue

Date de l'entrevue _____

Durée de l'entrevue _____

Lieu de l'entrevue _____

Commentaires sur la tenue de l'entrevue _____

Concernant la répondante

Nom _____

Nom fictif _____

Âge _____

Statut civil _____

Origine ethnique _____

Niveau de scolarité _____

Concernant la pratique :

Âge au début de la pratique _____

Types de pratique _____

ANNEXE II : Grille d'entrevue

1-Facteurs ayant influencés la trajectoire vers les pratiques

Peux-tu me parler de ta trajectoire vers la pratique d'activités sexuelles rémunérées et de ton expérience au sein de ces pratiques-là ?

S'ajoute la consigne suivante si la trajectoire de la personne s'échelonne sur plusieurs années :

Pourrais-tu me parler des principaux éléments qui ont influencé ta trajectoire vers la pratique d'activités sexuelles rémunérées et des principaux éléments qui ressortent de ton expérience au sein de ces pratiques-là ?

2-Âge d'entrée en activité

À quel âge as-tu commencé ces pratiques ?

3-Continuité des pratiques ou arrêt des pratiques à ce jour

Est-ce que tu t'y adonnes toujours ?

4-Historique de la sphère occupationnelle

Peux-tu me parler de ton historique côté emploi ?

5-Historique familial (particulièrement en lien avec le facteur de violence)

Peux-tu me parler de comment ça se passait dans ta famille ?

Est-ce qu'il y avait de la violence ? (Seulement si n'est pas abordé par la personne elle-même).

6-Description des pratiques (formes)

Peux-tu me décrire la ou les formes d'activités sexuelles rémunérées que tu as faites ?

7-Durée des pratiques

Ça a duré combien de temps ?

8-Intensité/fréquence des pratiques

À quelle fréquence tu effectuais ces pratiques ?

9-Conditions de pratiques et exigences (liberté d'action)

Peux-tu me parler des conditions de tes pratiques et des exigences que ça demandait ?

10-Risques et/ou avantages associés aux pratiques

Est-ce qu'il y a des risques et/ou des avantages à faire ça ?

11-Appréciation générale des pratiques

Peux-tu me parler de ton appréciation générale par rapport à ton expérience ?

12-Présence de différentes formes de violence dans les pratiques

As-tu déjà vécu de la violence dans tes pratiques ? Si oui, est-ce que tu peux m'en parler ?

13-Présence ou non de proxénète

As-tu déjà travaillé pour quelqu'un et/ou de façon indépendante ?

Est-ce que ça a influencé tes pratiques ?

14-Impacts des pratiques dans leur vie (perception de soi)

C'est quoi les impacts que ces pratiques ont eu sur ta vie ?

15-Services d'aide et de santé déjà reçus en lien avec les pratiques

As-tu déjà reçu des services quelconques en lien avec tes pratiques ? Si oui, lesquels ?

16-Relations interpersonnelles dans le milieu de pratiques et à l'extérieur

Peux-tu me parler du genre de relations que tu as eu dans ce milieu ?

17-Peux-tu me parler de tes relations avec ton entourage ?

Peux-tu me parler des perceptions de l'extérieur par rapport à tes pratiques ?

18-Perspectives d'avenir

Comment tu vois ton avenir par rapport à ces pratiques ? (Si ce n'est pas terminé)

Qu'est-ce que tu veux faire maintenant ? (Si c'est terminé)

ANNEXE III : FORMULAIRE DE CONSENTEMENT

FORMULAIRE DE CONSENTEMENT

Titre de la recherche : Les perceptions des femmes pratiquant différentes formes d'activités sexuelles rémunérées hors rue sur leur pratique

Chercheuse : Delphine Huard, étudiante, École de criminologie, Université de Montréal

Directrice de recherche : Marie-Marthe Cousineau, professeure, École de criminologie, Université de Montréal

A) RENSEIGNEMENTS À LA PARTICIPANTE

1. Objectifs de la recherche

Ce projet vise à mieux comprendre vos perceptions quant à votre expérience dans différentes formes d'activités sexuelles rémunérées dans un contexte hors rue. Plus spécifiquement, il visera à décrire et comprendre la trajectoire vous ayant conduit vers la pratique d'activités sexuelles rémunérées ainsi qu'à comprendre votre trajectoire en fonction de votre (vos) forme(s) de pratique.

2. Participation à la recherche

La participation à cette recherche consiste en une entrevue d'environ une heure à une heure et demie, portant sur des thèmes liés aux pratiques sexuelles rémunérées hors rue. Cette entrevue sera enregistrée avec votre permission afin de faciliter sa transcription et l'analyse des données recueillies. Le lieu et le moment de l'entrevue sont à déterminer avec vous, selon votre convenance.

3. Confidentialité

Les renseignements que vous nous donnerez demeureront confidentiels. Toutes données permettant de vous identifier seront modifiées afin d'assurer la confidentialité en tout temps. Un numéro vous sera attribué et seul la chercheuse principale et la directrice de recherche auront accès à la liste des participantes et des numéros qui leur auront été attribués. Aux fins de rédaction du mémoire, un nom fictif vous sera attribué. De plus, les données seront conservées dans un lieu sûr où seulement la chercheuse et la directrice auront accès. Ces données seront détruites sept ans après la fin du projet, selon les normes établies par l'Université.

3.1 Déclarations obligatoires

En vertu de la Loi sur la protection de la jeunesse, la chercheuse qui a un motif raisonnable de croire que la sécurité et/ou le développement d'un enfant est compromis, parce qu'il est victime d'abus sexuels ou est soumis à des mauvais traitements physiques par suite d'excès ou de négligence, est tenu de le déclarer au Directeur de la protection de la jeunesse.

De plus, si des informations indiquant un danger imminent de mort (y compris par suicide) ou de blessures graves pour une personne ou un groupe de personnes sont révélées durant l'entrevue, la chercheuse se verrait dans l'obligation d'en avvertir les autorités compétentes.

5. Avantages et inconvénients

En participant à cette recherche, vous pourrez contribuer à l'avancement des connaissances sur les perceptions des femmes qui pratiquent ou ont déjà pratiqué différentes formes d'activités sexuelles rémunérées dans un contexte hors rue. Votre participation à la recherche pourra également vous donner l'occasion de mieux vous connaître à travers votre expérience en lien avec le sujet à l'étude.

Par contre, il est possible que le fait de raconter votre expérience suscite des réflexions, des souvenirs et des émotions difficiles à gérer. Si cela se produit, n'hésitez pas à en parler avec la chercheuse qui pourra, s'il y a lieu, vous référer à une personne-ressource.

5. Droit de retrait

Votre participation à la recherche est entièrement volontaire. Vous êtes libre de ne pas répondre à une ou plusieurs questions ainsi que de vous retirer en tout temps sur simple avis verbal, sans préjudice et sans devoir justifier votre décision. Si vous décidez de vous retirer de la recherche, vous pouvez communiquer avec la chercheuse, au numéro de téléphone indiqué à la dernière page de ce document pour l'en informer. Si vous vous retirez de la recherche, les renseignements qui auront été recueillis au moment de votre retrait seront détruits.

B) CONSENTEMENT

Je déclare avoir pris connaissance des informations ci-dessus, avoir obtenu les réponses à mes questions sur ma participation à la recherche et comprendre le but, la nature, les avantages et les inconvénients de cette recherche.

Après réflexion, je consens librement à prendre part à cette recherche. Je sais que je peux me retirer en tout temps sans préjudice et sans devoir justifier ma décision.

Je consens à ce que les données recueillies dans le cadre de cette étude soient utilisées pour des projets de recherche subséquents de même nature, conditionnellement à leur approbation par un comité d'éthique de la recherche et dans le respect des mêmes principes de confidentialité et de protection des informations.

Nom : _____ Prénom : _____

Signature : _____ Date : _____

J'accepte que l'entrevue soit enregistrée : oui non

Je déclare avoir expliqué le but, la nature, les avantages, les risques et les inconvénients de l'étude et avoir répondu au meilleur de ma connaissance aux questions posées.

Nom : _____ Prénom : _____

Signature de la chercheure : _____ Date : _____

Pour toute question relative à l'étude, ou pour vous retirer de la recherche, vous pouvez communiquer avec Delphine Huard, étudiante à l'école de criminologie, au numéro suivant : (450) 756-4999 ou 1-866-756-4999.

Toute plainte relative à votre participation à cette recherche peut être adressée à l'ombudsman de l'Université de Montréal, au numéro de téléphone (514) 343-2100 (l'ombudsman accepte les appels à frais virés) ou à l'adresse courriel [REDACTED]